



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BILAN SOCIAL

- 2018 -



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

AVANT-PROPOS

Le bilan social présente un certain nombre d'éléments d'information concernant l'ensemble des personnels de l'académie de Créteil et permet ainsi d'avoir une vision globale et détaillée de la ressource humaine de notre académie.

L'objectif est de favoriser la connaissance de chacun sur les caractéristiques de nos personnels qui concourent à la mission de l'Éducation nationale, ainsi que des dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition.

Le bilan social de l'année scolaire 2017-2018 reprend les mêmes thématiques que les années précédentes afin de pouvoir effectuer une analyse comparative.

Au regard des bilans sociaux publiés, on observe ainsi une augmentation constante des effectifs. En effet, l'académie compte, pour l'année 2017-2018, 81 910 personnels en activité, soit 7 618 personnels supplémentaires par rapport au premier bilan social publié en 2014.

De même, les caractéristiques de nos personnels se maintiennent. À l'exception des corps d'inspection et des personnels de direction, la population reste majoritairement féminine et 46 % des personnels ont moins de 40 ans.

Ce document a été élaboré par le pôle académique de prospective et performance sous la responsabilité du directeur des relations et des ressources humaines et en collaboration avec l'ensemble des services de gestion de ressources humaines de l'académie.

Je remercie l'ensemble des services académiques et départementaux pour leur contribution à la publication de ce bilan social.

Les thèmes suivants sont abordés :

- Effectifs et profils des personnels
- Déroulement de carrière
- Vie des personnels
- Rémunération
- Formation
- Dialogue social
- Enseignement privé
- Enseignement supérieur
- Emplois budgétaires



Daniel Auverlot

Recteur de l'académie de Créteil
Chancelier des universités



SOMMAIRE

1 EFFECTIFS ET PROFILS DES PERSONNELS

P. 9

I. EFFECTIFS	10
A. Effectifs globaux (privé et public).....	10
1. Académie.....	10
2. Départements	11
3. Les agents titulaires et non titulaires	12
B. Effectifs par catégorie	12
C. Effectifs par corps	13
D. Effectifs détaillés par corps.....	14
1. Les enseignants dans le 1 ^{er} degré.....	14
2. Les enseignants dans le 2 ^d degré	14
3. Les personnels de direction et d'inspection	15
4. Les personnels d'éducation	15
5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative	15
6. Les personnels IATSS	16
II. PROFILS.....	17
A. Répartition hommes – femmes.....	17
B. Répartition géographique	18
1. Lieu de résidence	18
2. Lieu d'exercice	19
C. Âge des personnels	19
III. ZOOM SUR LES AGENTS NON TITULAIRES (PU).....	22
A. Répartition par genre des agents non titulaires	22
B. Part des CDI parmi les agents non titulaires	22
C. Répartition départementale des agents non titulaires.....	23
1. Dans le 1 ^{er} degré	23
2. Dans le 2 ^d degré.....	24

2 DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

P. 29

I. RECRUTEMENT	30
A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie	30
B. Concours d'enseignement du 1^{er} degré public	30
C. Concours d'enseignement du 2^d degré public et CPE	31
D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	31
II. MOBILITÉ.....	32
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public.....	32
1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie.....	33
2. Demandes pour quitter les départements de l'académie.....	34

B. Mobilités inter-académiques	35
1. Personnels du 2 ^d degré du public	35
2. Personnels de direction	36
3. Personnels d'inspection.....	36
4. Personnels IATSS.....	37
C. Mobilités intra-académiques	39
1. Personnels du 2 ^d degré	39
2. Personnels de direction	41
3. Personnels d'inspection.....	42
4. Personnels IATSS.....	42
III. LES PROMOTIONS.....	43
A. Promotions du personnel enseignant du 1^{er} degré.....	43
B. Promotions du personnel du 2^d degré	44
C. Promotion des personnels de direction et d'inspection.....	46
D. Promotion des personnels IATSS.....	46
IV. LES SORTIES PROVISOIRES ET DÉFINITIVES.....	47
A. Les sorties provisoires	47
1. Personnel du 1 ^{er} degré.....	47
2. Personnel du 2 ^d degré (enseignants, éducation, orientation).....	48
3. Personnel IATSS.....	50
4. Hors la classe dans le 1 ^{er} degré.....	50
B. Les sorties définitives.....	51
<hr/>	
I. QUOTITÉS DE SERVICE ET ABSENCES.....	56
A. Le temps plein/partiel.....	56
B. Les décharges.....	59
1. Dans le 1 ^{er} degré	59
2. Dans le 2 ^d degré.....	59
C. Les absences	61
1. Au niveau de l'académie	61
2. Motifs	62
3. Les absences des enseignants dans le 1 ^{er} degré	62
4. Les absences des enseignants dans le 2 ^d degré.....	63
5. Les absences des personnels IATSS.....	64

3 VIE DES PERSONNELS

P. 55

II. L'ACCOMPAGNEMENT	66
A. Santé	66
B. Le service social des personnels	67
1. Répartition des personnels reçus en consultation.....	68
2. Répartition départementale des personnels reçus.....	68
3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU).....	69
C. L'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation	70
1. La mobilité choisie	70
2. Les postes adaptés.....	70
3. Les difficultés professionnelles.....	71
D. L'accompagnement des personnels IATSS	74
III. LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	76
IV. L'ACTION SOCIALE	79
A. Évolution des aides dans l'enseignement public	79
B. Répartition par type de bénéficiaires	80
C. Évolution des aides dans l'enseignement privé	80
V. LA PROTECTION JURIDIQUE DES FONCTIONNAIRES ET LE CONTENTIEUX	81
VI. LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES	83
1. Dans le 1 ^{er} degré	83
2. Dans le 2 ^d degré	83

4 RÉMUNÉRATION P.85

I. SITUATION INDICIAIRE PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS	86
II. SITUATION INDICIAIRE PAR STATUT	86
III. LA RÉMUNÉRATION SELON LE GENRE	87
IV. DISTRIBUTION DES INDICES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS	87

5 FORMATION P.89

I. SYNTHÈSE DES FORMATIONS	90
II. PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRÉ	90
A. Les personnels formés	90
B. Les objectifs de la formation	92
III. PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ	93
A. Les personnels formés	94
B. Les objectifs de la formation	95
C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2017 / 2018	96

6 DIALOGUE SOCIAL

P.97

I. LES DÉCHARGES SYNDICALES.....	98
II. LES RÉUNIONS ET INSTANCES	98
III. LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES EN 2018	99
A. Composition du CTA, CTSA et des CTSD	99
B. Composition du CHSCTA et des CHSCTD	100
C. Les CAPA des personnels de direction et d'inspection.....	102
D. Les CAPA des personnels enseignants du 2 ^d degré, des personnels d'éducation et d'orientation.....	102
E. Les CAPD des personnels du 1 ^{er} degré	104
F. Les CAPA des personnels IATSS et ATRF	104
G. Les CCP	106
H. Les commissions consultative mixtes	107
I. La CCSA	107

7 ENSEIGNEMENT PRIVÉ

P.109

I. LES EFFECTIFS EN 2018.....	110
A. Répartition des effectifs par catégorie et par département.....	110
1. Dans le 1 ^{er} degré	110
2. Dans le 2 ^d degré.....	112
B. Origine des personnels	113
II. LA MOBILITÉ DES MAÎTRES CONTRACTUELS	114
A. Dans le 1 ^{er} degré.....	114
B. Dans le 2 ^d degré	114
III. LES RETRAITES.....	115
IV. LES PROMOTIONS.....	115

8 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

P.117

9 EMPLOIS BUDGÉTAIRES

P.119

I. BOP 140 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU 1^{ER} DEGRÉ	120
II. BOP 141 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU 2^D DEGRÉ	120
III. BOP 230 : VIE DE L'ÉLÈVE	121
IV. BOP 214 : SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	121
V. BOP 139 : ENSEIGNEMENT PRIVÉ DES 1^{ER} ET 2^D DEGRÉS.....	122
VI. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DE L'ACADÉMIE.....	122

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données présentées dans le bilan social sont en grande partie issues des applications mises à disposition par le ministère de l'éducation nationale : BSA (bilan social académique, qui récupère les données issues de nos bases de données AGAPE, EPP et AGORA) et CNE (contrôle national des emplois). La date d'observation sur l'application BSA pour chaque année présentée est arrêtée au 31 décembre, sauf mention contraire.

Les données proviennent également des services du rectorat* et des DSDEN de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement public des 1^{er} et du 2^d degrés, à l'exception du chapitre I qui intègre les enseignants du privé, ainsi que les chapitres IV et VII
- des personnels IATSS
- des personnels de direction, d'inspection d'éducation et d'orientation

Il s'agit des personnels titulaires ou non-titulaires en activité et avec une affectation. Les effectifs sont présentés en personnes physiques ; lorsqu'ils sont présentés en ETP, cela est précisé dans le chapitre concerné.

Les données sont celles de l'année 2018 (c'est-à-dire l'« année scolaire 2017/18 ») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.

* Les services du rectorat :

BPID : Bureau des personnels d'inspection et de direction

CdG : Contrôle de gestion

DAFPEN : Délégation académique à la formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

DAMESOP : Division de l'accompagnement médical, social et professionnel

DAP : Division de l'administration et des personnels

DEEP : Division des établissements d'enseignement privés

DOS : Département de l'organisation scolaire

DPE : Division des personnels enseignants

DRRH : Direction des relations et des ressources humaines

Mission hygiène et sécurité

Mission sociale et de santé

PAPP : Pôle académique de prospective et de performance

SEMA : Service médical académique

SESA : Service social académique

Service juridique

CHAPITRE 1

EFFECTIFS ET PROFILS DES PERSONNELS



Sources : CdG/BSA

A. EFFECTIFS GLOBAUX (PRIVÉ ET PUBLIC)

En 2018 (soit pour l'année scolaire 2017/2018), l'académie compte 81 910 personnels. Les femmes représentent 71,9% des effectifs. La part des personnels enseignants représente 80,1%.

Les effectifs continuent leur progression (+ 2 914 par rapport à 2017), principalement sur les personnels de surveillance et d'assistance éducative. Tous personnels confondus, les effectifs se répartissent de la manière suivante : 30% en Seine-et-Marne, 38% en Seine-Saint-Denis et 32% dans le Val-de-Marne.

1. ACADÉMIE

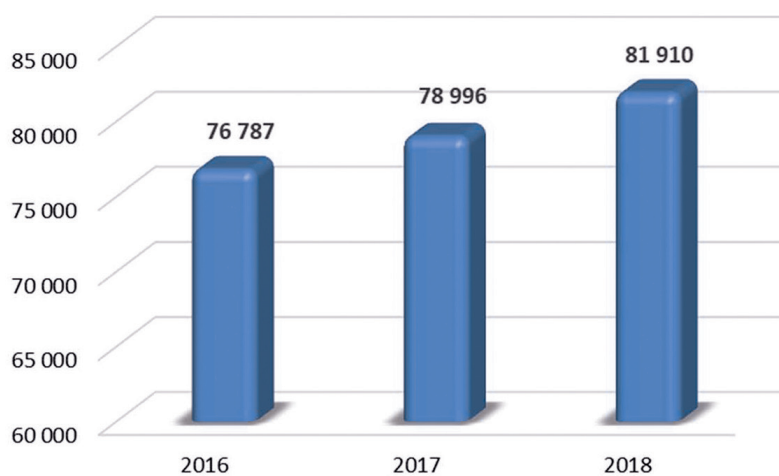
● CHIFFRES-CLÉS DE L'ACADÉMIE POUR 2018

81 910 personnels en activité

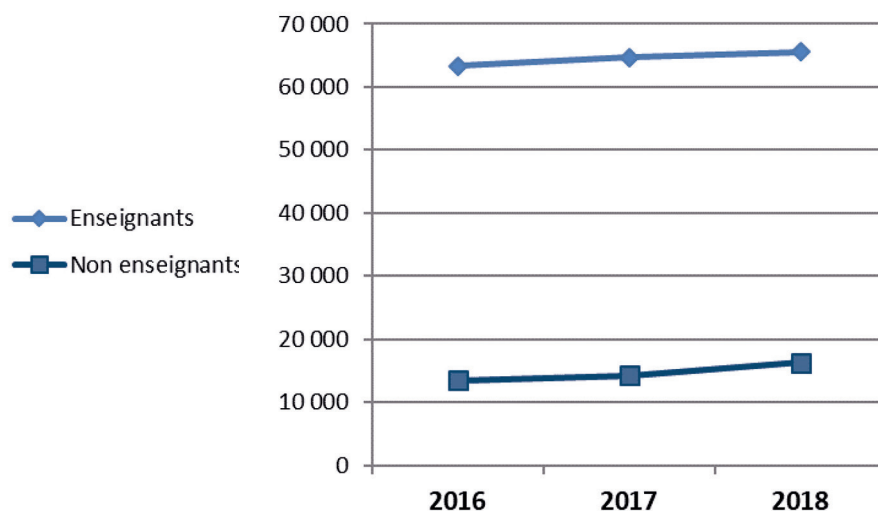
76 658 personnels dans le secteur public,
dont 65 582 enseignants (80,1%)

5 252 personnels dans le secteur privé

● ÉVOLUTION ACADÉMIQUE DES EFFECTIFS (PUBLIC ET PRIVÉ)



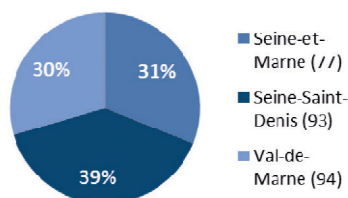
● ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ENSEIGNANTS/NON ENSEIGNANTS DE L'ACADÉMIE (PUBLIC ET PRIVÉ)



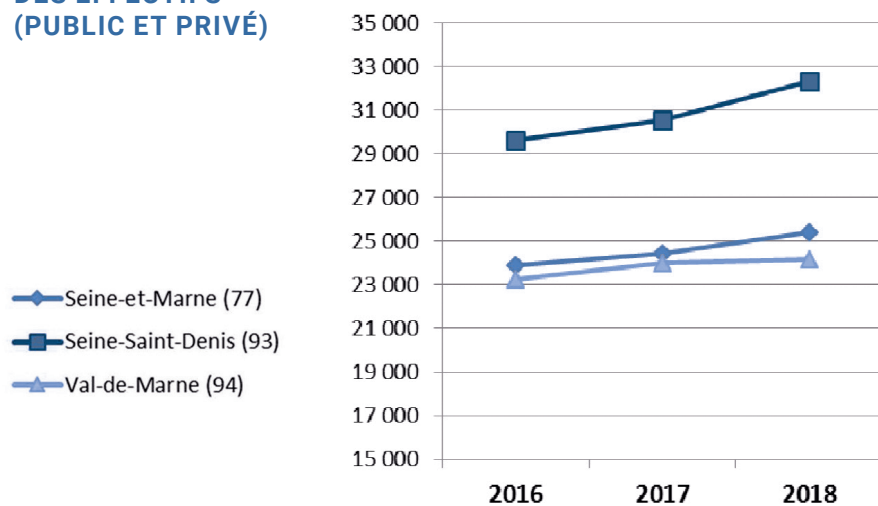
2. DÉPARTEMENTS

● RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES EFFECTIFS (PUBLIC ET PRIVÉ)

	Public	Privé	TOTAL
Seine-et-Marne (77)	23 888	1 519	25 407
Seine-Saint-Denis (93)	30 479	1 859	32 338
Val-de-Marne (94)	22 291	1 874	24 165
ENSEMBLE	76 658	5 252	81 910



● ÉVOLUTION DÉPARTEMENTALE DES EFFECTIFS (PUBLIC ET PRIVÉ)



3. LES AGENTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES

● RÉPARTITION DES PERSONNELS (PUBLIC ET PRIVÉ) PAR STATUT

Les personnels non-titulaires représentent 20,3% de l'effectif total de l'académie, soit 2,3 points de plus qu'en 2017. Cette part s'explique à la fois par le nombre important des personnels de surveillance et d'assistance éducative, et par le poids des personnels contractuels dans le 2^d degré, public ou privé.

Dans l'enseignement privé, la part des auxiliaires est de 21% dans le 1^{er} degré, et de 31% dans le 2^d degré, ce qui correspond à une augmentation de 2 points dans chacun des niveaux.

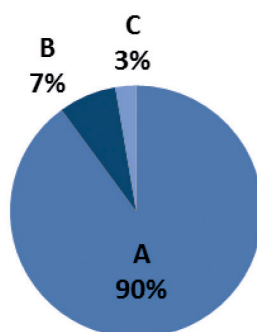
	Titulaires ⁽¹⁾	Non titulaires ⁽²⁾	% Non titulaires
Enseignants 1er degré PU	28 211	807	2,8%
Enseignants 2nd degré PU	26 749	4 563	14,6%
Direction et inspection PU	1 293	2	0,2%
Education PU	952	114	10,7%
Surveillance et assistance éducative PU	0	9 172	100%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	3 751	1 501	29%
IATSS PU	4 347	448	9,3%
ENSEMBLE	65 303	16 607	20,3%

⁽¹⁾ Titulaires, ou titulaires d'un contrat pour l'enseignement privé

⁽²⁾ Non titulaires, ou auxiliaires pour l'enseignement privé

B. EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

● RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR CATÉGORIE (PUBLIC ET PRIVÉ)



Après deux années consécutives de baisse, la part des catégories A repart à la hausse avec 90%, soit une augmentation de 4 points par rapport à l'année précédente. Légère augmentation des catégories C (+1 point), et baisse significative des catégories B (-5 points).

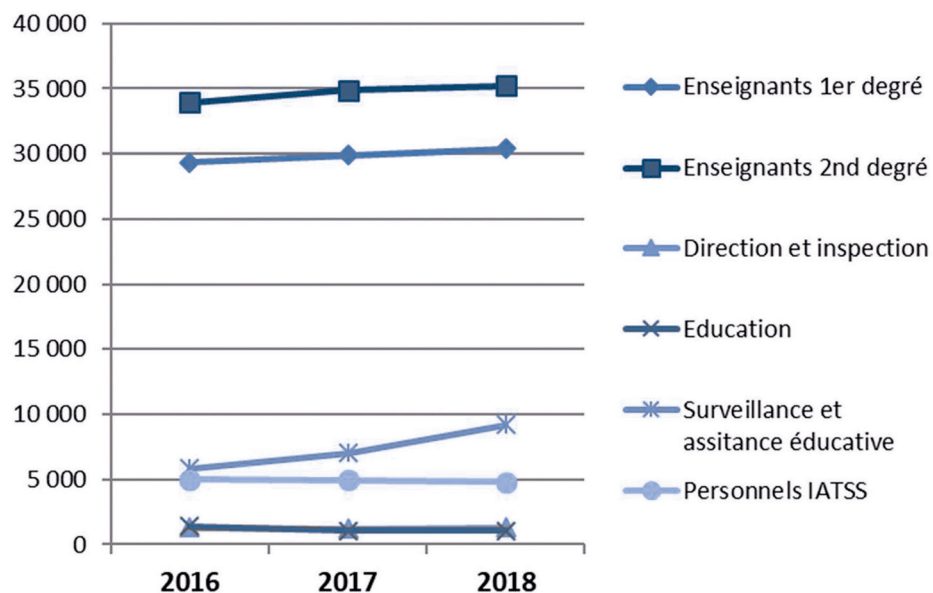
C. EFFECTIFS PAR CORPS

● EFFECTIFS DE L'ACADÉMIE PAR CORPS (PUBLIC ET PRIVÉ)

Sur les 2 994 agents supplémentaires par rapport à 2017, près des trois-quarts ont été recrutés pour la surveillance et l'assistance éducative (PU), en grande partie pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	29 018	35,4%	83,7%
Enseignants 2nd degré PU	31 312	38,2%	57,3%
Direction et inspection PU	1 295	1,6%	55,0%
Education PU	1 066	1,3%	76,6%
Surveillance et assistance éducative PU	9 172	11,2%	74,7%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	5 252	6,4%	71,4%
IATSS	4 795	5,9%	84,4%
ENSEMBLE	81 910	100%	71,9%

● ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ACADÉMIE PAR FILIÈRE (PUBLIC ET PRIVÉ)



Seule la catégorie IATSS enregistre une baisse des effectifs en 2018.

D. EFFECTIFS DÉTAILLÉS PAR CORPS

Concernant la partie sur les effectifs détaillés par corps, les données ne concernent que **l'enseignement public pour l'année scolaire 2017/18.**

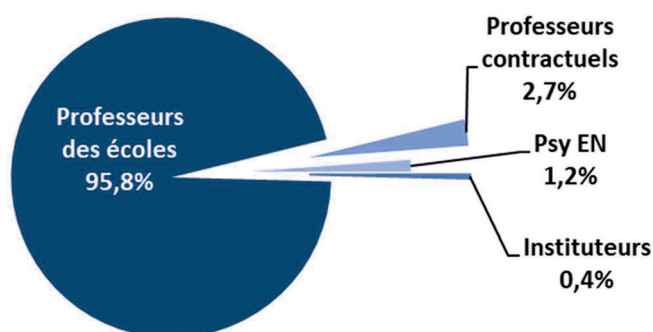
Sources : CdG

1. LES ENSEIGNANTS DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

	77	93	94	Académie
Instituteurs	46	38	34	118
Professeurs des écoles	8 401	11 654	7 730	27 785
Professeurs contractuels	49	639	83	771
Psychologues de l'éducation nationale ⁽¹⁾	106	146	92	344
ENSEMBLE	8 602	12 477	7 939	29 018

⁽¹⁾ Nature support PS1D

● RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU 1^{ER} DEGRÉ PAR CORPS



La part des professeurs des écoles reste dominante, le nombre d'instituteurs diminuant d'année en année.

2. LES ENSEIGNANTS DANS LE 2^D DEGRÉ

	77	93	94	Zone académique*	Académie
Professeurs certifiés	5 544	5 637	4 285		15 466
Professeurs non titulaires ⁽¹⁾	371	499	805	2 613	4 288
Professeurs de lycées professionnels	1 283	1 439	1 103		3 825
Professeurs agrégés	1 240	1 536	1 478	1	4 255
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	770	915	637		2 322
Professeurs des écoles et instituteurs	183	188	153		524
Intervenants langue ⁽²⁾	57	73	57		187
Adjoints d'enseignement	0	0	2		2
Professeurs de chaire supérieure	20	17	36		73
Professeurs d'enseignement général des collèges	12	6	14		32
Psychologues de l'éducation nationale ⁽³⁾	89	135	98	16	338
ENSEMBLE	9 569	10 445	8 668		31 312

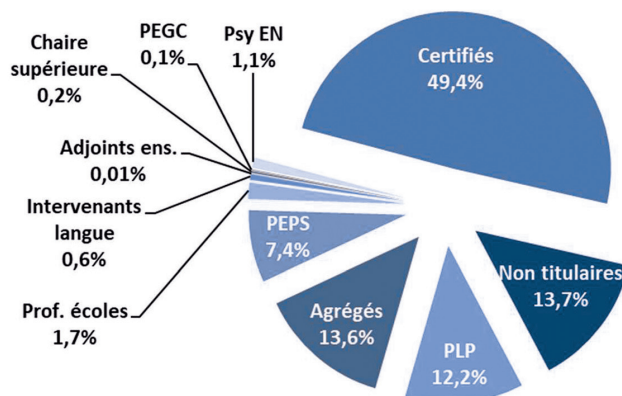
⁽¹⁾ Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

⁽²⁾ Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

⁽³⁾ Nature support PS2D

* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU 2^D DEGRÉ PAR CORPS



3. LES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-IPR	0	0	0	84	84
	Inspecteurs d'académie adjoints	3	5	3	0	11
	IA-DSDEN	1	1	1	0	3
	IEN	34	41	30	32	137
	Total Inspection	38	47	34	116	235
DIRECTION	Personnel de direction	335	359	292	2	967
	Professeurs des écoles	29	26	15		89
	Autres professeurs	1		1		3
	Total Direction	365	385	308	2	1 060
ENSEMBLE		403	432	342	118	1 295

4. LES PERSONNELS D'ÉDUCATION

	77	93	94	Zone académique*	Académie
Conseillers principaux d'éducation	301	406	245	0	952
Professeurs contractuels	19	30	34	31	114
ENSEMBLE	320	436	279	31	1 066

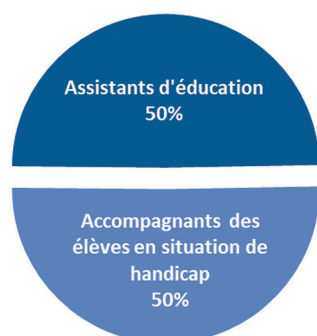
Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Total
CPE contractuels	13	11	7	31
Total	13	11	7	31

* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents

5. LES PERSONNELS DE SURVEILLANCE ET D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap	1 466	1 723	1 436	4 625
Assistants d'éducation	1 411	1 913	1 223	4 547
ENSEMBLE	2 877	3 636	2 659	9 172

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE SURVEILLANCE ET D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE PAR CORPS



L'effectif des personnels accompagnant des élèves en situation de handicap est en constante augmentation et représente désormais la moitié de l'effectif des personnels de surveillance et d'assistance éducative (contre 23% en 2017).

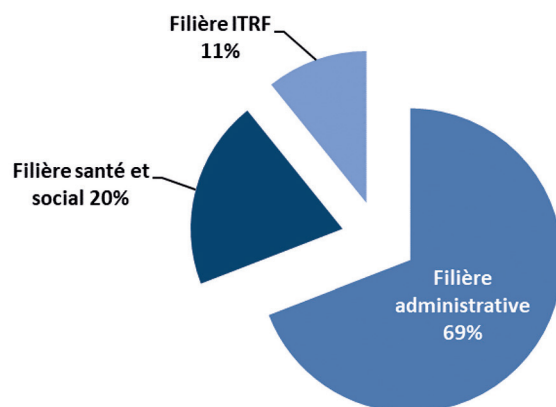
6. LES PERSONNELS IATSS

Sources : BSA CdG

		77	93	94	Rectorat	Académie
Filière administrative	Encadrement supérieur	13	12	10	21	56
	Attachés d'administration de l'Etat	136	155	119	62	472
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	284	276	251	168	979
	Adjoint administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	487	473	371	138	1 469
	Contractuels	58	114	65	75	312
	Total filière administrative	978	1 030	816	464	3 288
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques		2	2	1	5
	Médecins de l'éducation nationale	8	14	10		32
	Médecins contractuels santé scolaire	3	11	3	4	21
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état	10	15	10	2	37
	Infirmières ou infirmiers	166	253	138	2	559
	Infirmières ou infirmiers contractuelles	15	10	3		28
	Assistants service social des administrations de l'état	73	139	68		280
	Assistants sociales contractuelles	1	12	4		17
Total filière santé et social	276	456	238	9	979	
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche				11	11
	ingénieur d'études		1		30	31
	IGE et IGR contractuels				7	7
	Assistants ingénieurs		1	1	6	8
	Techniciens de recherche et formation	13	11	15	28	67
	Adjoint techniques	99	115	96	31	341
	Contractuels laboratoire	17	12	17	17	63
	Total filière ITRF	129	140	129	130	528
ENSEMBLE	1 383	1 626	1 183	603	4 795	

Les données des 3 départements concernent les personnels affectés en services déconcentrés départementaux et en établissement scolaire.

● RÉPARTITION DES EFFECTIFS POUR LE PERSONNEL IATSS

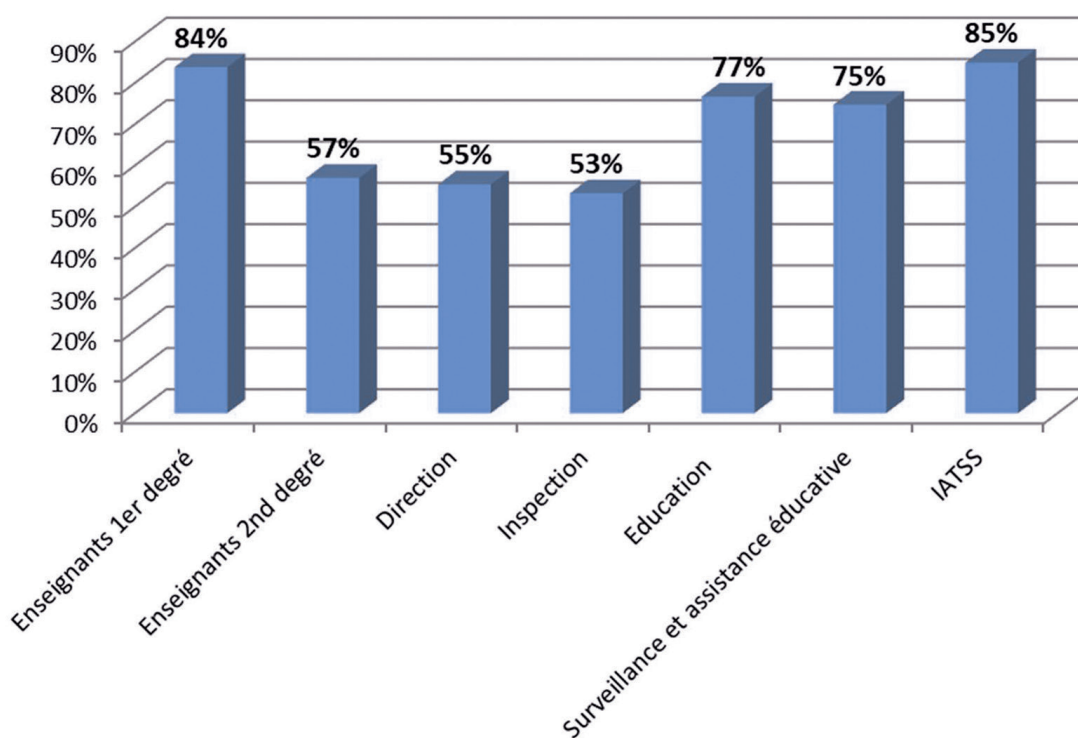


1
II. PROFILS

Toutes les données de ce chapitre portent sur l'année 2018 (année scolaire 2017/18) et sur le personnel public et privé.

A. RÉPARTITION HOMMES – FEMMES

● PART DES FEMMES PAR CORPS



B. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

1. LIEU DE RÉSIDENCE

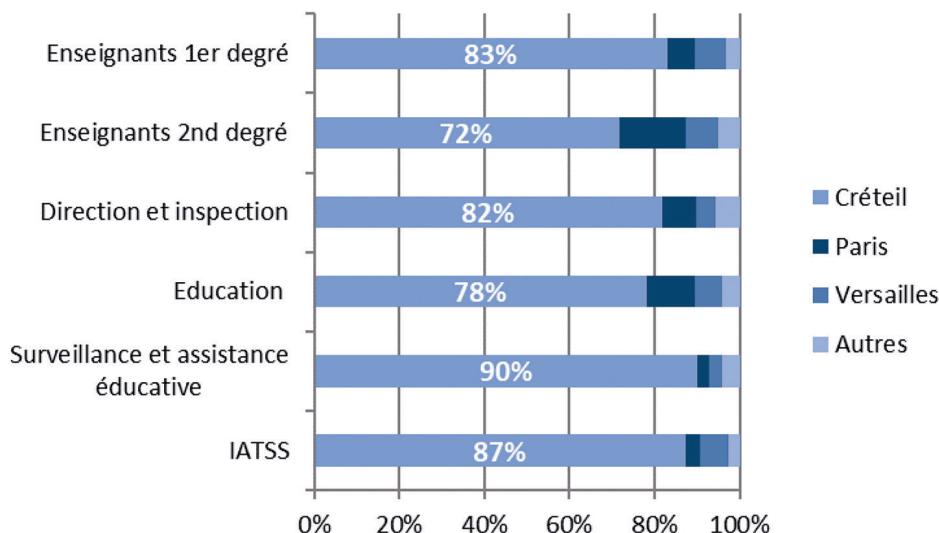
LIEU DE RÉSIDENCE DES PERSONNELS PAR CATÉGORIE

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	10 514	7 349	7 401	1 854	89	773	490	880	29 350	1 017
Enseignants 2nd degré	10 061	7 542	7 658	5 467	177	974	810	709	33 398	1 817
Direction et inspection	393	340	328	100	5	19	22	13	1 220	75
Education	296	299	239	120	3	27	17	20	1 021	45
Surveillance et assistance éducative	2 815	3 204	2 253	240	12	91	73	103	8 791	381
IATSS	1 653	1 210	1 320	169	11	130	68	111	4 672	123
ENSEMBLE	25 732	19 944	19 199	7 950	297	2 014	1 480	1 836	78 452	3 458
		64 875		7 950	5 627				81 910	

Sur l'ensemble des personnels, public et privé toutes catégories confondues, 79% résident dans l'académie de Créteil, 10% dans celle de Paris, 7% dans celle de Versailles, et 4% dans d'autres académies. Ces proportions restent stables d'une année sur l'autre.

Ce sont les enseignants du 2^d degré qui sont les plus excentrés : 28% d'entre eux résident en dehors de l'académie. Ils ne sont que 10% dans ce cas pour les personnels de surveillance et assistance éducative.

LIEU DE RÉSIDENCE DES PERSONNELS



2. LIEU D'EXERCICE

LIEU D'EXERCICE DES PERSONNELS PAR STATUT

	77	93	94	zone académique*
Enseignants 1 ^{er} degré	8 962	12 953	8 452	0
Enseignants 2nd degré	10 728	11 828	10 029	2 630
Direction et inspection	403	432	460	0
Education	320	436	279	31
Surveillance et assistance éducative	2 877	3 636	2 659	0
IATSS	1 383	1 626	1 786	0
ENSEMBLE	24 673	30 911	23 665	2 661

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Total
Professeurs non titulaires 2nd degré	721	1 416	492	2 629
Professeurs agrégés	0	0	1	1
CPE contractuels	13	11	7	31
Total	734	1 427	500	2 661

* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents

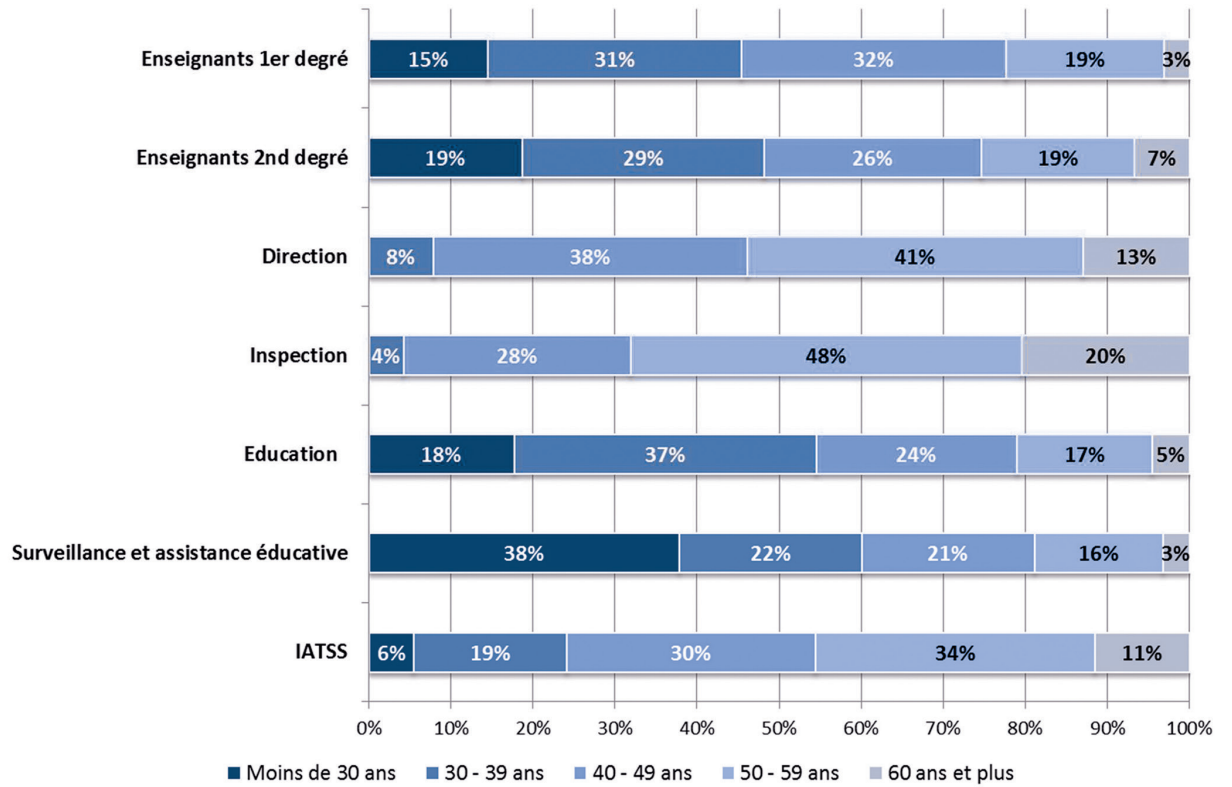
C. ÂGE DES PERSONNELS

RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR TRANCHE D'ÂGE

Seule la tranche d'âge des 40-49 ans reste identique à l'année scolaire précédente ; celles des moins de 30 ans et des 30 – 39 ans perdent un point, et celle des 50 – 59 ans augmente d'1 point.

Les moins de 40 ans représentent désormais 46% de l'effectif global, ce qui représente une baisse de 6 points en 4 ans.

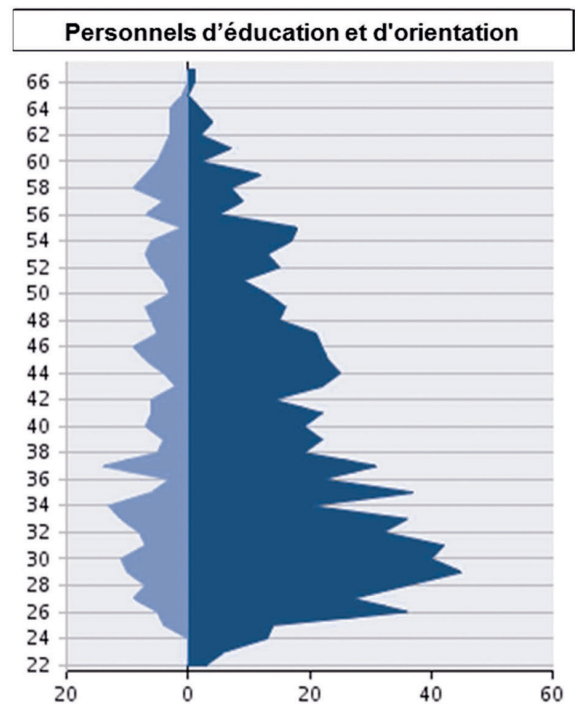
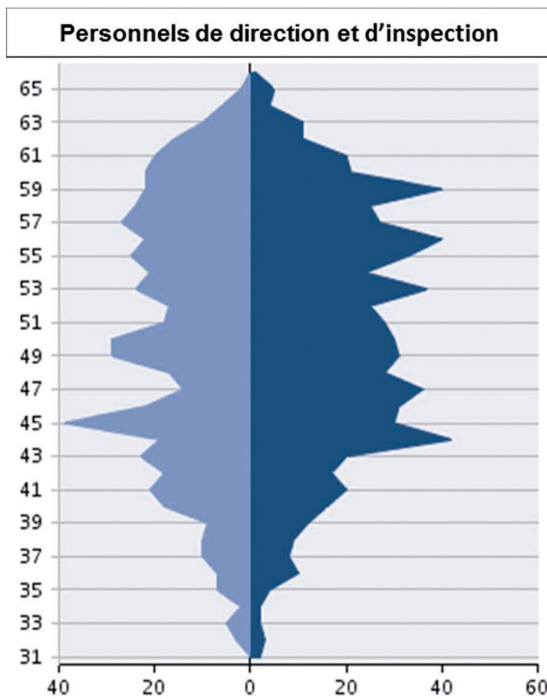
	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1er degré	15%	31%	32%	19%	3%
Enseignants 2nd degré	19%	29%	26%	19%	7%
Direction	0%	8%	38%	41%	13%
Inspection	0%	4%	28%	48%	20%
Education	18%	37%	24%	17%	5%
Surveillance et assistance éducative	38%	22%	21%	16%	3%
IATSS	6%	19%	30%	34%	11%
ENSEMBLE	18%	28%	28%	20%	5%

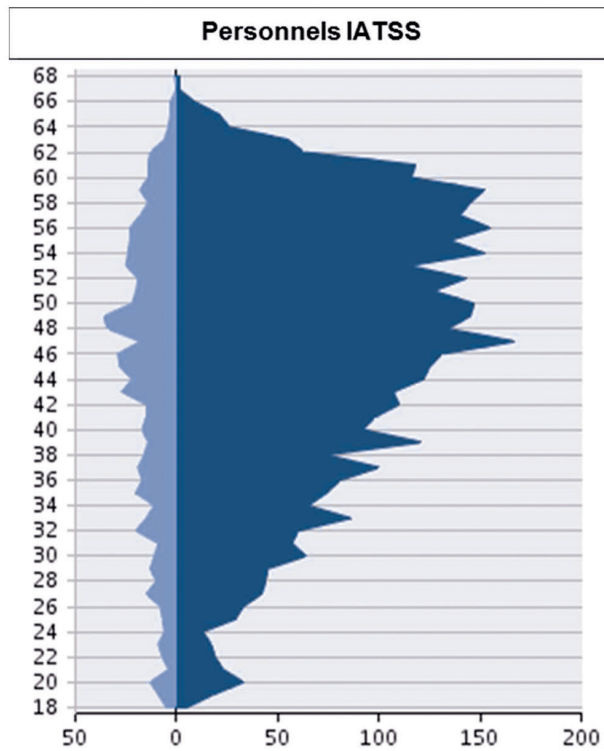
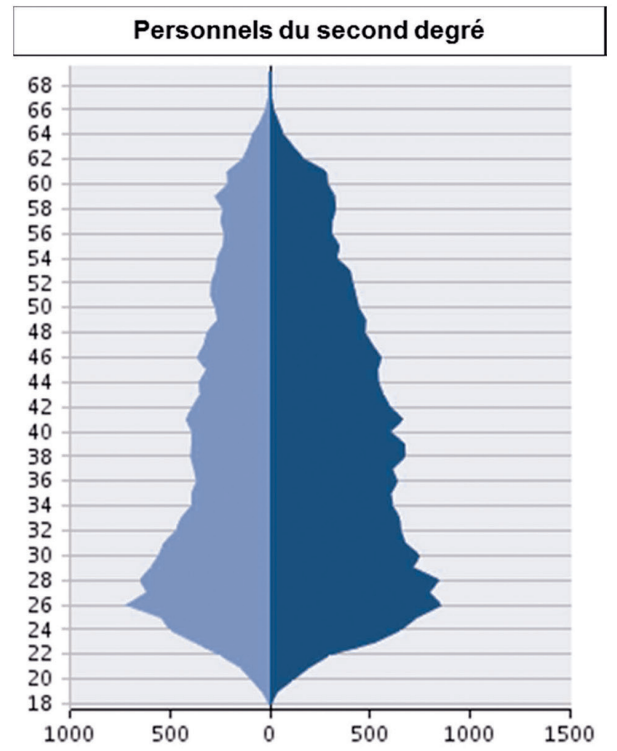
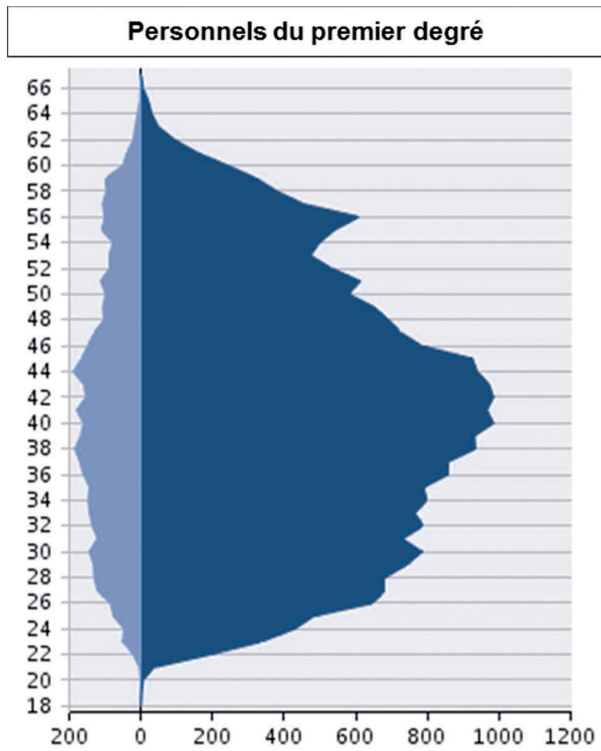


● PYRAMIDES DES ÂGES

Hommes

Femmes





III. ZOOM SUR LES AGENTS NON TITULAIRES (PU)

A. RÉPARTITION PAR GENRE DES AGENTS NON TITULAIRES

	Titulaires	Non titulaires		% total non titulaires 2018	Rappel % non titulaires 2017
		Hommes	Femmes		
Enseignants 1er degré PU	28 211	152	655	2,8%	2,2%
Enseignants 2nd degré PU	26 749	2 386	2 177	14,6%	14,2%
IATSS PU	4 347	93	355	9,3%	10,4%

Sur l'ensemble des agents, la part des non titulaires augmente de 0,3 point par rapport à 2017 : elle atteint 8,9% sur l'année scolaire 2017/2018. Cette augmentation concerne les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés (respectivement +0,6 et +0,4), alors que pour les personnels IATSS on observe une diminution de 1,1 point de cette part de non titulaires.

	2018			Rappel 2017		
	Non titulaires	Répartition des non titulaires		Non titulaires	Répartition des non titulaires	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Enseignants 1er degré PU	807	19%	81%	640	20%	80%
Enseignants 2nd degré PU	4 563	52%	48%	4 398	52%	48%
IATSS PU	448	21%	79%	512	25%	75%

B. PART DES CDI PARMIS LES AGENTS NON TITULAIRES

Parmi les enseignants du 2^d degré public, 27% sont en contrat à durée indéterminée, majoritairement des hommes.

S'agissant des personnels IATSS, la part des contrats indéterminés est de 11,6% (soit une augmentation de 3,6 points par rapport à 2017) et concerne davantage les femmes.

	Non titulaires	Nb CDI	Répartition des CDI	
			Hommes	Femmes
Enseignants 2nd degré PU	4 563	988	60%	40%
IATSS PU	448	52	35%	65%

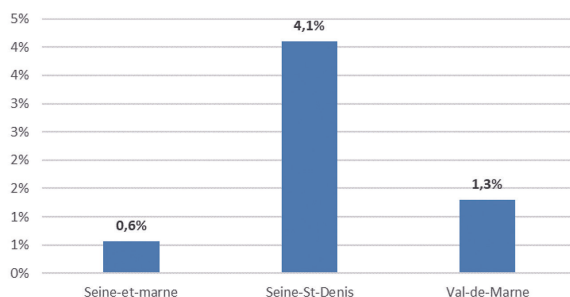
C.

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES AGENTS NON TITULAIRES

1. DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

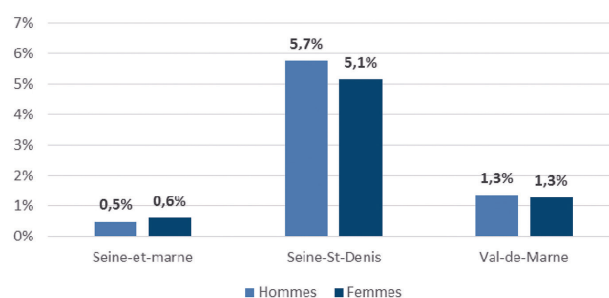
	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	50	8 552	8 602
F	44	7 301	7 345
H	6	1 251	1 257
SEINE ST DENIS	655	11 822	12 477
F	525	9 691	10 216
H	130	2 131	2 261
VAL DE MARNE	102	7 837	7 939
F	86	6 667	6 753
H	16	1 170	1 186
Total général	807	28 211	29 018

Poids total des non titulaires par département 1er degré public

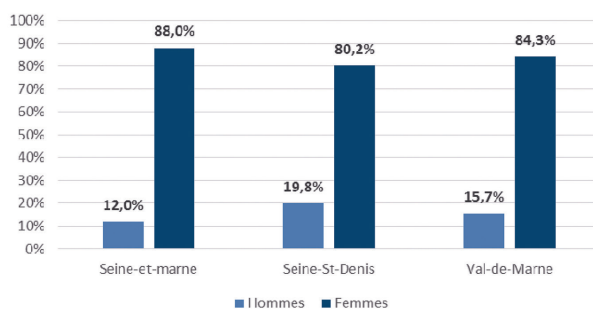


Alors que le poids des non titulaires reste stable par rapport à l'année précédente en Seine-et-Marne et dans le Val de Marne, elle augmente de 1,1 point dans la Seine-Saint-Denis. Cette augmentation concerne davantage les femmes.

Poids des non titulaires par sexe et par département 1er degré public



Répartition sexuée des non titulaires par département 1er degré public

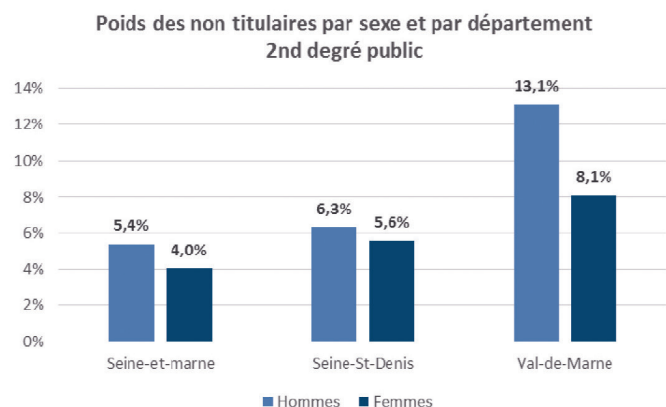
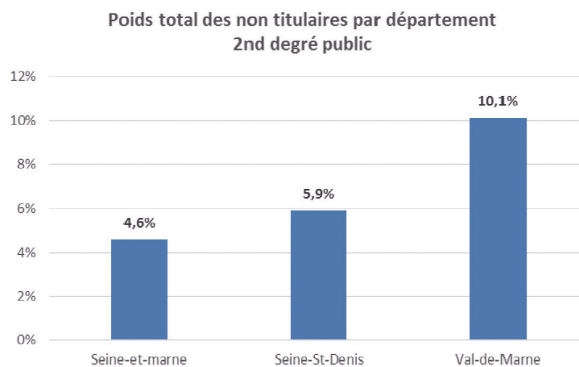


2. DANS LE 2^D DEGRÉ

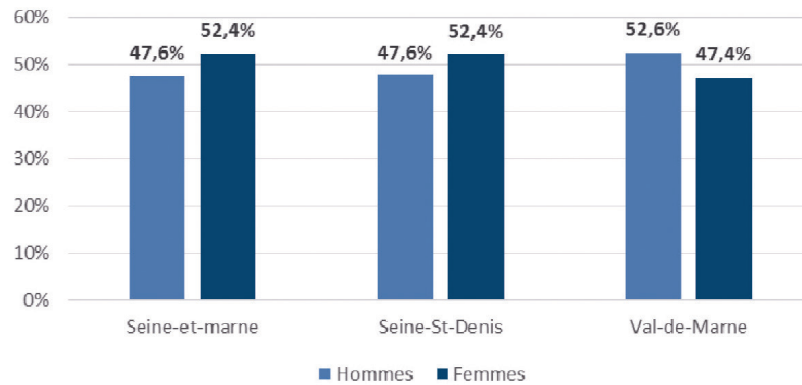
	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	439	9 130	9 569
F	230	5 459	5 689
H	209	3 671	3 880
SEINE ST DENIS	617	9 828	10 445
F	323	5 467	5 790
H	294	4 361	4 655
VAL DE MARNE	878	7 790	8 668
F	416	4 726	5 142
H	462	3 064	3 526
Zone académique *	2 629	1	2 630
F	1 208	1	1 209
H	1 421	0	1 421
Total général	4 563	26 749	31 312

* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents

Zoom affectation en zone académique	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	721	0	721
F	369		369
H	352		352
SEINE ST DENIS	1 416	0	1 416
F	595		595
H	821		821
VAL DE MARNE	492	1	493
F	244	1	245
H	248		248
Total général	2 629	1	2 630



Répartition sexuée des non titulaires par département
2nd degré public



■ DÉTAIL PAR DISCIPLINE DANS LE 2^D DEGRÉ PUBLIC

Remarques :

- Les assistants étrangers sont intégrés dans les effectifs des enseignants en langue, ce qui augmente notablement la part des non-titulaires parmi eux.
- Les données des bilans sociaux précédents étaient directement issues d'EPP. Afin de pérenniser les requêtes d'une année sur l'autre, elles sont désormais issues de la requête BSA (univers mis à disposition par le ministère).

Code discipline	Discipline - Enseignement type C (PEGC et 1er degré Réseau réussite)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
C0210	lettres histoire géographie		4	4	0%
C0212	français latin		1	1	0%
C0217	lettres éducation musicale		1	1	0%
C0218	lettres arts plastiques		2	2	0%
C0219	lettres éducation physique et sportive		1	1	0%
C0222	lettres anglais		4	4	0%
C0226	lettres espagnol		2	2	0%
C0229	lettres italien		1	1	0%
C1315	mathématiques - sciences physiques		8	8	0%
C1317	mathématiques et éducation musicale		1	1	0%
C1319	mathématiques et éducation physique		1	1	0%
C1400	technologie : construction mécanique		2	2	0%
C1615	sciences naturelles, physique, technologie		2	2	0%
Sous total Enseignement type C		0	30	30	0%
Code discipline	Discipline - Enseignement type G et J (enseignants affectés dans le 1er degré -enseignement spécialisé- + insertion)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
G0135	option e	1	52	53	2%
G0137	option f	2	294	296	1%
G0139	option a		5	5	0%
G0141	option b		2	2	0%
G0143	option c		8		
G0145	option d		148	148	0%
J0035	insertion	24	11	35	69%
Sous total Enseignement type G et J		27	520	547	5%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
L0080	documentation	40	669	709	6%
L0100	philosophie	35	305	340	10%
L0201	lettres classiques	41	448	489	8%
L0202	lettres modernes	265	2994	3259	8%
L0421	allemand	51	378	429	12%
L0422	anglais	385	2246	2631	15%
L0423	arabe	1	18	19	5%
L0424	chinois	6	21	27	22%
L0426	espagnol	249	1163	1412	18%
L0429	italien	4	87	91	4%
L0430	japonais	2		2	100%
L0433	portugais	7	14	21	33%
L0434	russe	1	5	6	17%
L0449	créole		1	1	0%
L0472	coréen	1		1	100%
L0600	langue des signes française		1	1	0%
L1000	histoire-géographie	152	2267	2419	6%
L1100	sciences économiques et sociales	29	330	359	8%
L1300	mathématiques	561	2602	3163	18%
L1400	technologie	223	538	761	29%
L1411	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie des constructions	12	54	66	18%
L1412	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	13	113	126	10%
L1413	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	31	77	108	29%
L1414	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	38	187	225	17%
L1500	sciences physiques et chimiques	233	1362	1595	15%
L1510	physique et électricité appliquée	7	59	66	11%
L1512	procédes physico-chimiques		3	3	0%
L1600	sciences de la vie et de la terre	65	1314	1379	5%
L1700	éducation musicale	72	456	528	14%
L1800	arts plastiques	58	503	561	10%
L1900	éducation physique et sportive	84	2527	2611	3%
L2001	assistant ingénieur	8	6	14	57%
L2020	techniques industrielles électricité mécanique bâtiment		61	61	0%
L2070	sciences et techniques de laboratoire, biologiques et médicales		15	15	0%
L2080	gestion et informatique		33	33	0%
L2085	hôtellerie et tourisme		6	6	0%
L2200	génie industriel textiles et cuirs		2	2	0%
L3030	cartographie	48		48	100%
L3100	génie thermique		3	3	0%
L4010	sciences et techniques industrielles (cpge)		34	34	0%
L5100	génie électrique, électronique et automatismes		4	4	0%
L5112	audiovisuel	5		5	100%
L5200	électrotechnique		1	1	0%
L5500	informatique et télématique		14	14	0%
L6100	industries graphiques (imprimerie et livre)	1		1	100%
L6500	enseignements artistiques et arts appliqués	4	67	71	6%
L6510	architecture intérieure et cadre bâti		5	5	0%
L6515	esthétique industrielle - design		2	2	0%
L6520	design de communication		4	4	0%
L6640	arts textiles		1	1	0%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
L6650	arts du feu (verre, ceramique)		1	1	0%
L7100	biochimie - génie biologique	14	105	119	12%
L7110	imagerie médicale	1	2	3	33%
L7140	horticulture	3		3	100%
L7200	biotechnologies - santé environnement	5	9	14	36%
L7300	sciences et techniques médico-sociales	17	110	127	13%
L7410	esthétique cosmétique	1		1	100%
L8010	économie et gestion	3	42	45	7%
L8011	eco et gest. option communication, organisation et gestion de ressources humaines	49	206	255	19%
L8012	Economie et gestion option comptabilité et finance	80	208	288	28%
L8013	Economie et gestion option marketing	79	148	227	35%
L8014	communication des entreprises (en TS)	2	7	9	22%
L8015	management des unités commerciales (en TS)	4	52	56	7%
L8016	assurance (en TS)		3	3	0%
L8017	négociation et relation client (en TS)	1	20	21	5%
L8018	commerce international (en TS)	1	22	23	4%
L8019	transports (en TS)		4	4	0%
L8020	audiovisuel (en TS)		2	2	0%
L8021	technico-commercial (en TS)	1	7	8	13%
L8023	économie gestion des professions immobilières (en TS)		3	3	0%
L8025	économie gestion - hôtellerie restauration (en TS)		2	2	0%
L8026	banque (en TS)		6	6	0%
L8029	économie gestion - responsable de l'hébergement (en TS)		1	1	0%
L8031	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	14	34	48	29%
L8033	gestion des activités touristiques		5	5	0%
L8040	bureautique	1	7	8	13%
L8044	notariat		1	1	0%
L8510	Hôtellerie et restauration option production et ingenienerie culinaire		10	10	0%
L8520	Hôtellerie et restauration option service et accueil en hôtellerie et restauration	1	12	13	8%
Sous total Enseignement type L		3009	22029	25038	12%
Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P0096	Sécurité et prévention	5	1	6	83%
P0210	lettres histoire géographie	93	628	721	13%
P0221	lettres allemand		4	4	0%
P0222	lettres anglais	71	301	372	19%
P0226	lettres espagnol	4	20	24	17%
P1315	mathématiques - sciences physiques	104	455	559	19%
P1400	technologie	1	2	3	33%
P2001	aide au chef de travaux	14	16	30	47%
P2100	génie industriel bois	21	42	63	33%
P2111	charpente navale	1		1	100%
P2130	exploitation forestière et scierie		1	1	0%
P2200	génie industriel textiles et cuirs	11	64	75	15%
P2220	entretien des articles textiles	5	5	10	50%
P2235	tapisserie couture décor		2	2	0%
P2241	maroquinerie	2	2	4	50%
P2310	céramique industrielle	2	1	3	67%
P2322	techni-verriers	1	3	4	25%
P2400	génie industriel des structures métalliques	16	31	47	34%
P2450	construction et réparation en carrosserie		29	29	0%
P2600	génie chimique	2		2	100%

Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P3010	génie civil construction et économie	5	24	29	17%
P3013	dessin calcul topographique	1	1	2	50%
P3020	génie civil construction et réalisation	17	25	42	40%
P3025	carrelage mosaïque		3	3	0%
P3027	peinture vitrerie	4	6	10	40%
P3028	peinture - revêtements	13	18	31	42%
P3100	génie thermique	36	62	98	37%
P4100	génie mécanique construction	25	61	86	29%
P4120	optique (de précision, lunetterie, composants)	5	3	8	63%
P4200	génie mécanique productive	8	26	34	24%
P4210	microtechnique	1	2	3	33%
P4230	traitement thermique et électroplastie	1		1	100%
P4500	génie mécanique - maintenance de véhicules	21	64	85	25%
P4512	mécanique agricole	4	3	7	57%
P4513	cycles et motocycles	3	6	9	33%
P4540	maintenance des aéronefs	6		6	100%
P4550	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés	2	43	45	4%
P5100	génie électrique : électronique	24	45	69	35%
P5110	maintenance électronique (MAVELEC)		2	2	0%
P5120	maintenance des réseaux bureautique et télématique	4	7	11	36%
P5150	mathématiques sciences option électronique		1	1	0%
P5200	génie électrique option électrotechnique	40	194	234	17%
P5210	équipement ménager et collectivités (MAEMC)		2	2	0%
P6100	industries graphiques		1	1	0%
P6111	composition de la forme imprimante	3	2	5	60%
P6115	laboratoire des industries graphiques	3	4	7	43%
P6150	impression (livre et image)	4	4	8	50%
P6310	conducteurs routiers	5	11	16	31%
P6320	conducteurs d'engins de travaux publics	3	5	8	38%
P6500	enseignements artistiques et arts appliqués	50	120	170	29%
P6501	dessin d'art appliqué aux métiers	8	26	34	24%
P6610	arts graphiques		8	8	0%
P6611	peintre en lettres	4	1	5	80%
P6621	ébénisterie d'art	7	5	12	58%
P6640	arts textiles		1	1	0%
P6641	tapisserie garniture décor		2	2	0%
P6643	costumier de théâtre	2	3	5	40%
P6650	arts du feu (verre, ceramique)		1	1	0%
P6660	arts du décor architectural		5	5	0%
P6680	arts de la photographie	1		1	100%
P6971	fleuriste	1	1	2	50%
P6980	cinéma et photographie	5	3	8	63%
P7140	horticulture	15	18	33	45%
P7200	biotechnologies - santé environnement	108	260	368	29%
P7202	biotechnologies : génie biologique	1		1	100%
P7210	employé technique de collectivités	1		1	100%
P7300	sciences et techniques médico-sociales	59	198	257	23%
P7410	esthétique cosmétique	11	17	28	39%
P7420	coiffure	2	13	15	13%
P8012	Economie et gestion option comptabilité et gestion		1	1	0%
P8013	Economie et gestion option commerce et vente	127	362	489	26%
P8038	Economie et gestion option transport logistique	13	14	27	48%
P8039	Economie et gestion option gestion et administration	144	336	480	30%
P8510	hôtellerie option techniques culinaires	8	42	50	16%
P8512	pâtisserie	5	2	7	71%
P8520	hôtellerie option services et commercialisation	5	45	50	10%
	Sous total Enseignement type P	1168	3716	4884	24%
	Autres divers (Education, CFC, PsyEN, réadaptation...)	359	454	813	44%
	Total général	4563	26749	31312	14,6%

CHAPITRE 2

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE



A. SYNTHÈSE DU RECRUTEMENT PAR VOIE DE CONCOURS AU NIVEAU DE L'ACADÉMIE

● SYNTHÈSE DU RECRUTEMENT PAR VOIE DE CONCOURS AU NIVEAU DE L'ACADÉMIE

Sur les 3 306 personnes recrutées par voie de concours en 2018, 78,1% l'ont été par le biais du concours externe.

- 52,6% ont intégré l'enseignement du 1^{er} degré
- 16,5% celui 2^d degré
- 30,9% pour les personnels IATSS

● SESSION 2018

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1er degré	1 775	253	10 224	1 487
Enseignement et éducation du 2nd degré	(1)	356	(1)	190
IATSS	1 847	114	3 046	906
ENSEMBLE	3 622	723	13 270	2 583

(1) Données nationales (non déclinées au niveau académique)

B. CONCOURS D'ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} DEGRÉ PUBLIC

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

● ÉVOLUTION DES CANDIDATS INSCRITS ET ADMIS AUX CONCOURS DES PROFESSEURS DES ÉCOLES DE 2016 À 2018

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE		3EME CONCOURS DE PE		2ND CONCOURS INTERNE DE PE	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
2016	14 144	1 711	1 140	110	433	55
2017	14 629	1 610	1 263	181	461	55
2018	10 224	1 487	1 316	193	459	60

C.

CONCOURS D'ENSEIGNEMENT DU 2^D DEGRÉ PUBLIC ET CPE

Source : DPE

Les concours du 2^d degré sont gérés par le SIEC ; nous ne disposons pour l'académie de Créteil que du nombre d'admis.

	Enseignants	Education (CPE)
Concours interne	186	4
Concours externe	875	31
3 ^{ème} concours	22	
Concours et examens professionnels réservés	135	9
TOTAL Admin concours	1 218	44

D.

LES CONCOURS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, DE SANTÉ ET SOCIAUX (IATSS)

Source : DAP

CONCOURS	2016			2017		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	16	354	6	8	55	2
Recr. Sauvadet SAENES	1	69	1	6	19	1
ADJAENES Ext	54	2 975	72	36	2 177	56
ADJAENES Int	46	626	49	40	609	59
SAENES Ext	31	1 724	34	29	1 229	44
SAENES Int	46	928	50	38	621	53
SAENES CS	28	169	28	30	43	28
SAENES CE	12	86	12	12	76	12
Infirmier	20	149	27	25	183	19
ASS EXTERNE	6	152	14	10	81	12
ASS INTERNE	1	30	0	8	22	4
Labo ATPL EXTERNE	14		13	7	50	7
Labo ATPL INTERNE	-	-	-	7	25	7
ENSEMBLE	275	7 262	306	256	5 190	304

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

CONCOURS	2018		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	-	-	-
Recr. Sauvadet SAENES	-	-	-
ADJAENES Ext	36	1 721	38
ADJAENES Int	40	575	47
SAENES Ext	29	1 057	40
SAENES Int	38	634	41
SAENES CS	1	519	1
SAENES CE	12	78	13
Infirmier	31	157	20
ASS EXTERNE	10	89	6
ASS INTERNE	8	25	4
Labo ATPL EXTERNE	8	22	8
Labo ATPL INTERNE	8	16	8
ENSEMBLE	221	4 893	226

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles.

A. MOUVEMENT INTERDÉPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRÉ PUBLIC

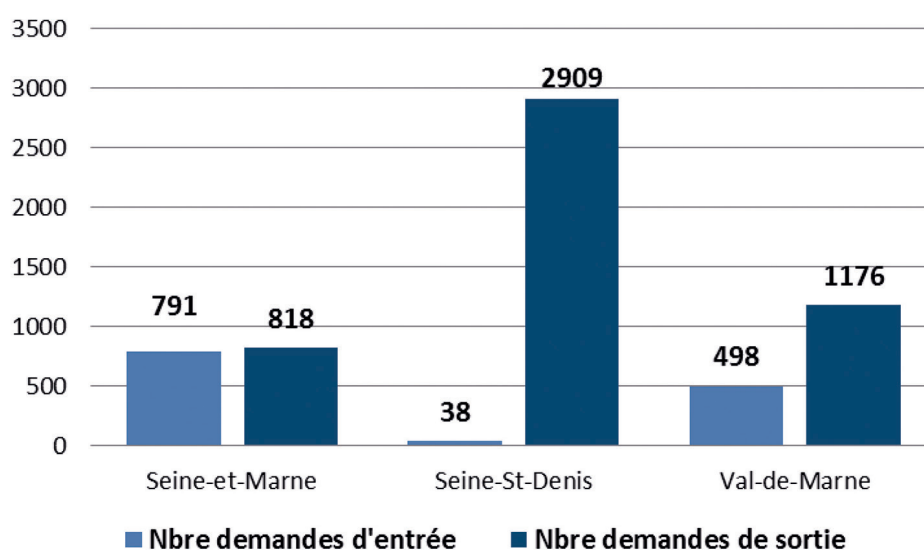
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mouvement interdépartemental en 2018

4 903 demandes de sorties des départements
(soit 16,9% du personnel enseignant du 1^{er} degré)

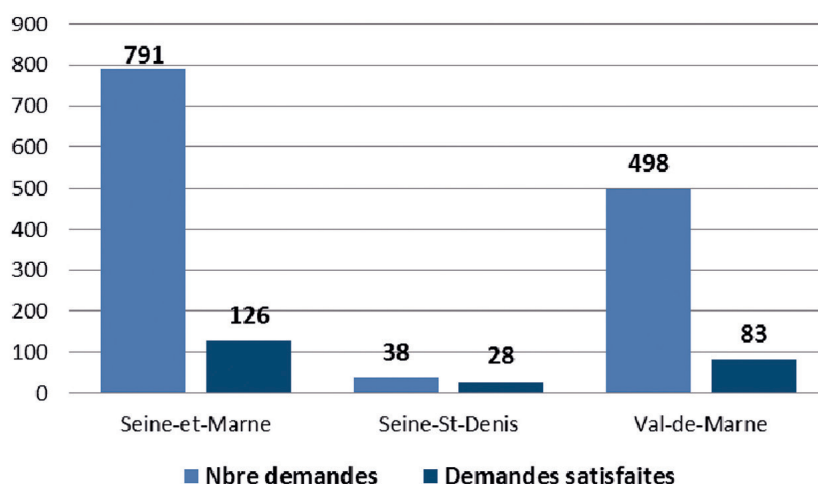
15,6% de demandes satisfaites

Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2018 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée », et celles du mouvement complémentaire.



1. DEMANDES POUR INTÉGRER LES DÉPARTEMENTS DE L'ACADÉMIE

1 327 demandes ont été formulées pour l'année scolaire 2017/18. Le département de la Seine-et-Marne reste le plus demandé, puis celui du Val-de-Marne. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour intégrer la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne sont respectivement de 16 % et 17 %. Ce taux atteint 74 % pour la Seine-Saint-Denis.



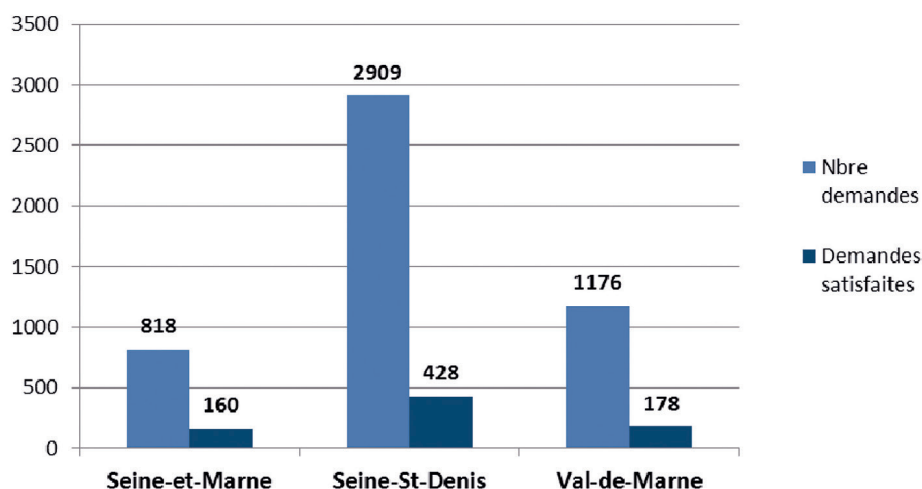
ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrées dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2016	591	88	679	120	10	130
2017	664	69	733	142	14	156
2018	713	78	791	114	12	126

ENTREES DANS LE 93						
	Demandes d'entrées dans la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2016	33	5	38	29	5	34
2017	26	-	26	22	-	22
2018	36	2	38	26	2	28

ENTREES DANS LE 94						
	Demandes d'entrées dans le Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2016	381	30	411	68	4	72
2017	390	40	430	66	4	70
2018	446	52	498	72	11	83

2. DEMANDES POUR QUITTER LES DÉPARTEMENTS DE L'ACADÉMIE

Le département du 93 reste le plus concerné par les demandes de sortie (avec néanmoins une diminution de 288 demandes par rapport à 2017), puis celui du 94. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour quitter chacun des trois départements sont de 20% pour la Seine-et-Marne, et de 15% pour le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis.



SORTIES DU 77						
	Demandes de sorties de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2016	712	100	812	142	28	170
2017	774	82	856	167	35	202
2018	721	97	818	130	30	160

SORTIES DU 93						
	Demandes de sorties de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2016	2212	399	2611	328	47	375
2017	2779	418	3197	392	85	477
2018	2481	428	2909	347	81	428

SORTIES DU 94						
	Demandes de sorties du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2016	918	203	1121	159	22	181
2017	978	151	1129	173	32	205
2018	998	178	1176	164	14	178

MOBILITÉS INTER-ACADÉMIQUES

1. PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ DU PUBLIC

Sources : DPE

Mouvement inter-académique en 2018

3 540 demandes de sorties de l'académie
(soit 10,7% des personnels du 2^d degré)

36% de demandes satisfaites

Pour l'année 2018, 3 540 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont formulé une demande de participation au mouvement inter-académique, soit 10,7% de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'académie.

Le nombre de demandes de mutation pour quitter l'académie continue de diminuer (- 414 demandes par rapport à 2017).

DEMANDES DE MUTATION DES PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ AU MOUVEMENT INTER-ACADÉMIQUE

	Demandes pour quitter l'académie			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Enseignants 2nd degré	3 815	3 750	3 343	1 618	1 426	1 205	42%	38%	36%
Education et orientation	205	204	197	70	69	55	34%	34%	28%
TOTAL	4 020	3 954	3 540	1 688	1 495	1 260	42%	38%	36%

INTÉGRATION DES PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ AU MOUVEMENT INTER-ACADÉMIQUE

	Entrées dans l'académie		
	2016	2017	2018
Enseignants 2nd degré	2 903	2 814	2 769
Education et orientation	113	117	108
TOTAL	3 016	2 931	2 877

NB : les données portant sur l'année 2017 ont été rectifiées concernant les intégrations des personnels du 2^d degré ; elles avaient été prises à une mauvaise date d'observation. Initialement les données d'intégration des enseignants affichées étaient de 2 541 et celles des personnels d'éducation et d'orientation de 114.

2. PERSONNELS DE DIRECTION

Source : BPID

MOBILITÉ DES PERSONNELS DE DIRECTION

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2016			2017			2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	176	196	372	169	206	375	167	177	344
CRETEIL / CRETEIL	56	48	104	57	78	135	54	74	128
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	30	30	60	23	34	57	25	34	59
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	9	10	19	6	6	12	12	2	14

3. PERSONNELS D'INSPECTION

Source : BPID

MOBILITÉ DES PERSONNELS D'INSPECTION

IA-IPR	2016			2017			2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	7	7	14	6	9	15	4	9	13
SORTANTS	4	2	6	2	7	9	1	5	6
ENTRANTS	0	0	0	3	1	4	1	0	1

IEN 2nd degré	2016			2017			2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	5	9	4	5	9	4	2	6
SORTANTS	1	2	3	2	4	6	1	1	2
ENTRANTS	0	2	2	0	1	1	0	0	0

IEN 1er degré	2016			2017			2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	8	15	23	6	14	20	5	15	20
SORTANTS	2	3	5	2	1	3	3	4	7
ENTRANTS	0	4	4	1	0	1	0	1	1

4. PERSONNELS IATSS

Source : DAP

■ MOUVEMENT DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE

● SYNTHÈSE

Origine	2016		2017		2018	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	14	7	9	9	7	6
Versailles	2	7	4	8	4	7
Autres académies	9	41	6	59	5	38
TOTAL	25	55	19	76	16	51

● DÉTAIL PAR CORPS

	Origine	2016		2017		2018	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ADJENES	Paris	13	2	8	1	6	2
	Versailles	1	1	3	1	2	2
	Autres académies	3	21	3	17	4	19
	Total ADJENES	17	24	14	19	12	23
SAENES	Paris	1	5		3		3
	Versailles		5		3	1	3
	Autres académies	2	13	1	12	1	10
	Total SAENES	3	23	1	18	2	16
AAE	Paris			1	5	1	1
	Versailles	1	1	1	4	1	2
	Autres académies	30	7	2	30		9
	Total AAE	31	8	4	39	2	12
TOTAL filière administrative		51	55	19	76	16	51

Concernant les entrants AAE, sont intégrés les entrants par le mouvement inter mais aussi les sortants d'IRA

■ MOUVEMENT DE LA FILIÈRE ITRF

● SYNTHÈSE

Origine	2016		2017		2018	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	3	3	2		1	1
Versailles	1	1	2	4	1	
Autres académies		7	2		1	1
TOTAL	4	11	6	4	3	2

● DÉTAIL PAR CORPS

	Origine	2016		2017		2018	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris			1		1	
	Versailles						
	Autres académies		1				1
	Total ITRF A	0	1	1	0	1	1
ITRF B	Paris						
	Versailles						
	Autres académies			2		1	
	Total ITRF B	0	0	2	0	1	0
ATRF	Paris	3	3	1			1
	Versailles	1	1	2	4	1	
	Autres académies	0	6				
	Total ATRF	4	10	3	4	1	1
Total filière ITRF		4	11	6	4	3	2

■ MOUVEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

● SYNTHÈSE

Origine	2016		2017		2018	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris		5	6	2		3
Versailles	1	4		5		2
Autres académies	1	14	1	15	2	8
TOTAL	2	23	7	22	2	13

● DÉTAIL PAR CORPS

	Origine	2016		2017		2018	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris						
	Versailles						
	Autres académies		1		2		
	Total MED	0	1	0	2	0	0
INFENES	Paris	1	2	3	1		
	Versailles		3		4		1
	Autres académies	1	12	1	8	2	1
	Total INFENES	2	17	4	13	2	2
ASSAE	Paris	1	3	3	1		1
	Versailles	1	1		1		1
	Autres académies		1		5		7
	Total ASSAE	2	5	3	7	0	9
Total filière médico-sociale		4	23	7	22	2	11

C. MOBILITÉS INTRA-ACADÉMIQUES

Source : DPE

1. PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AU MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE

	2016	2017	2018
Nombre de demandes	5 465	5 632	4 862
Nombre de mutations	4 714	4 350	3 844
Taux satisfaction	86,3%	77,2%	79,1%

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT D'AFFECTATION LORS DE LA PARTICIPATION AU MOUVEMENT

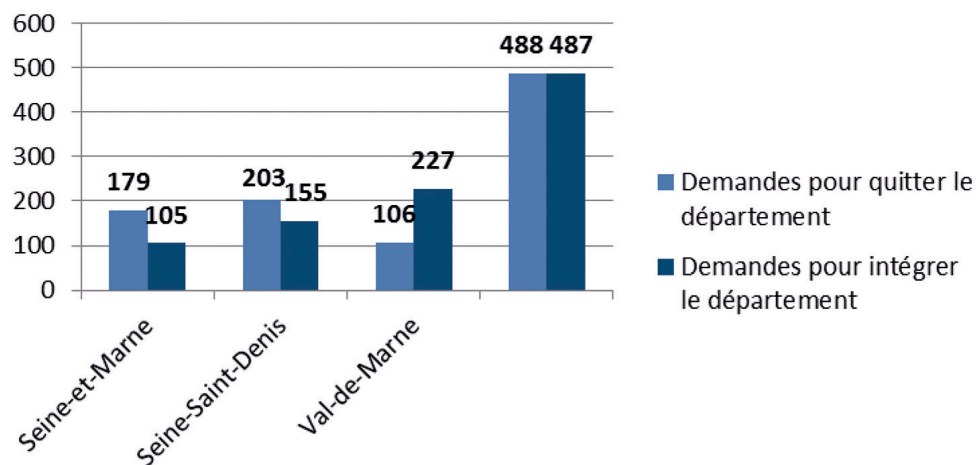
Département d'affectation	2016			2017			2018		
	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux
77	1 200	856	71,3%	1 254	871	69,5%	1 056	962	91,1%
93	1 381	1 178	85,3%	1 323	1 009	76,3%	1 140	1 025	89,9%
94	1 002	800	79,8%	1 079	719	66,6%	895	636	71,1%
Autres *	1 882	1 880	99,9%	1 976	1 751	88,6%	1 771	1 221	68,9%
TOTAL	5 465	4 714	86,3%	5 632	4 350	77,2%	4 862	3 844	79,1%

* (entrants sans affectation antérieure dans l'académie de Créteil)

FLUX INTERDÉPARTEMENTAUX

Sur les 488 demandes formulées dans le cadre de la mobilité interdépartementale pour quitter un département, 42% concernent la Seine-Saint-Denis, 37% la Seine-et-Marne et 22% le Val-de-Marne. Les demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne augmentent de 4 points par rapport à l'année précédente, celles pour quitter la Seine-et-Marne augmentent de 1 point. Concernant les demandes pour intégrer un des trois départements de l'académie, 47% sont en faveur du Val-de-Marne, avec un taux de demandes satisfaites en baisse cette année (- 8,1 points). Les demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis sont en augmentation de près de 5 points et sont satisfaites à hauteur de 50% ; celles pour intégrer la Seine-et-Marne sont en très légère diminution, mais leur taux de satisfaction est le plus important des trois départements avec 72,4%.

Demandes de mobilité interdépartementale
 Personnel public enseignant 2nd degré, éducation et orientation
 Année scolaire 2017/18



Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le premier vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Total demandes pour quitter un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
544	527	488	293	320	252	53,9%	60,7%	51,6%

dont:

Demandes pour quitter la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
194	188	179	104	95	75	53,6%	50,5%	41,9%
35,7%	35,7%	36,7%	35,5%	29,7%	29,8%			

Demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
281	244	203	150	163	114	53,4%	66,8%	56,2%
51,7%	46,3%	41,6%	51,2%	50,9%	45,2%			

Demandes pour quitter le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
78	95	106	44	62	63	56,4%	65,3%	59,4%
14,3%	18,0%	21,7%	15,0%	19,4%	25,0%			

Total demandes pour intégrer un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
544	525	487	293	321	252	53,9%	61,1%	51,7%

dont:

Demandes pour intégrer la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
107	114	105	81	96	76	75,7%	84,2%	72,4%
19,7%	21,7%	21,6%	27,6%	29,9%	30,2%			

Demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
107	142	155	70	87	78	65,4%	61,3%	50,3%
19,7%	27,0%	31,8%	23,9%	27,1%	31,0%			

Demandes pour intégrer le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
329	269	227	142	138	98	43,2%	51,3%	43,2%
60,5%	51,2%	46,6%	48,5%	43,0%	38,9%			

2. PERSONNELS DE DIRECTION

Source : BPID

Le nombre de demandes de mutation des chefs d'établissement reste stable pour les lycées GT et lycées professionnels, et diminue pour les collèges. Concernant les demandes de mutation de leurs adjoints, on constate une diminution que ce soit en lycée ou en collège.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEMANDES DE MUTATION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
77	16	19	17	38	40	37	54	59	54
93	25	20	20	42	49	45	67	69	65
94	14	10	12	30	37	35	44	47	47
Académie	55	49	49	110	126	117	165	175	166

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEMANDES DE MUTATION DES ADJOINTS AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
77	29	28	23	31	37	36	60	65	59
93	37	26	23	49	53	41	86	79	64
94	18	23	20	43	33	35	61	56	55
Académie	84	77	66	123	123	112	207	200	178

ÉVOLUTION DES TAUX DE SATISFACTION DES DEMANDES DE MUTATION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ET DE LEURS ADJOINTS

Département	2016			2017			2018		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	114	49	43%	124	62	50%	113	61	54%
93	153	74	48%	148	72	49%	129	78	60%
94	105	41	39%	103	51	50%	102	48	47%
Académie	372	164	44%	375	185	49%	344	187	54%

3. PERSONNELS D'INSPECTION

Source : BPID

IEN 1er degré	2016			2017			2018		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	8	15	23	6	14	20	5	15	20

2016										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1	1					2
Femmes	2						1			3

2017										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1						1			2
Femmes	2			1		1	1			5

2018										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1			1			2
Femmes	2						3		1	6

4. PERSONNELS IATSS

Source : DAP

Filières	2016		2017		2018	
	Participants	Mutés	Participants	Mutés	Participants	Mutés
Administrative	403	171	396	242	396	218
ATRF	30	21	18	12	21	15
Médico-sociale	132	47	146	105	134	98
Académie	565	239	560	359	551	331

A. PROMOTIONS DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU 1^{ER} DEGRÉ

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Les conditions d'accès à la hors classe du corps des PE ont été revues en 2018, ce qui explique la forte baisse du nombre de promouvables, et ce quel que soit le département.

Par ailleurs il y a eu la création de la classe exceptionnelle des PE.

EN SEINE-ET-MARNE

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	2	15	17	2	14	16	100%	93%
2016/2017	1	12	13	0	10	10	0%	83%
2017/2018	2		2	1		1	50%	

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% promus
	PROMOUVABLES			PROMUS			
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
2015/2016	Données sexuées non disponibles		5 431	51	180	231	4,3%
2016/2017	Données sexuées non disponibles		5 527	50	217	267	4,8%
2017/2018	Données sexuées non disponibles		2 304	43	228	271	11,8%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	-	-	-	-	-	-	-	-
2016/2017	-	-	-	-	-	-	-	-
2017/2018	92	236	328	34	83	117	37%	35%

EN SEINE-SAINT-DENIS

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	4	5	9	4	5	9	100%	100%
2016/2017	2	12	14	2	11	13	100%	92%
2017/2018	3	13	16	3	13	16	100%	100%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	1 128	4 519	5 647	67	213	280	6%	5%
2016/2017	1 020	4 648	5 668	47	292	339	5%	6%
2017/2018	541	2 001	2 542	76	282	358	14%	14%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	-	-	-	-	-	-	-	-
2016/2017	-	-	-	-	-	-	-	-
2017/2018	118	412	530	29	145	174	25%	35%

● DANS LE VAL-DE-MARNE

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	3	6	9	3	5	8	100%	83%
2016/2017	1	5	6	0	3	3	0%	60%
2017/2018	14	51	65	1	6	7	7%	12%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	691	3 849	4 540	42	182	224	6%	5%
2016/2017	703	3 872	4 575	37	202	239	5%	5%
2017/2018	287	1 626	1 913	39	221	260	14%	14%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2015/2016	-	-	-	-	-	-	-	-
2016/2017	-	-	-	-	-	-	-	-
2017/2018	143	495	638	64	173	237	45%	35%

B. PROMOTIONS DU PERSONNEL DU 2^D DEGRÉ

Source : DPE

● LISTE D'APTITUDE DES ENSEIGNANTS DU 2^D DEGRÉ

	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	2018	Agrégés	18	88,9%	57 ans, 10 mois
Certifiés		6	86%	48 ans, 1 mois	63,6%
PEPS		1	0	40 ans, 4 mois	16,7%
2017	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	19	63,16%	59 ans	2,16%
	Certifiés	5	60%	57 ans, 10 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	1	0	46 ans, 1 mois	0,5
2016	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	15	53,33%	59 ans, 2 mois	4,78%
	Certifiés	12	67%	50 ans, 11 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	0	-	-	-

AVANCEMENT DE GRADE DES ENSEIGNANTS, PERSONNELS D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION DU 2^D DEGRÉ

	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2016	277	217	242	61,5%	58,4%	59,4%	50 ans, 1 mois	52 ans, 4 mois	55 ans, 3 mois
2017	240	210	203	51,7%	47,0%	51,3%	52 ans, 2 mois	52 ans, 10 mois	51 ans, 1 mois
2018	274	206	251	63,4%	58,6%	62,8%	53 ans, 11 mois	55 ans, 2 mois	53 ans, 8 mois

AVANCEMENT AU GRADE SUPÉRIEUR DES ENSEIGNANTS DU 2^D DEGRÉ

2018	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	128	53,4%	54 ans, 10 mois
HC certifiés	372	58,3%	52 ans, 8 mois	
HC PEPS	45	53,0%	50 ans, 2 mois	
HC CE EPS	0	-	-	
Classe exc CE EPS	32	51%	58 ans, 5 mois	
Classe exc PEGC	0	-	-	
HC PLP	109	51,6%	53 ans, 4 mois	
HC PEGC		-	-	
HC CPE	22	70,0%	52 ans, 3 mois	
DCIO	23	94%	57 ans, 9 mois	
TOTAL	731			

2017	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	138	61,0%	50 ans, 8 mois
HC certifiés	345	55,0%	51 ans	
HC PEPS	41	45,0%	49 ans, 5 mois	
HC CE EPS	0	-	-	
Classe exc CE EPS	0	-	-	
Classe exc PEGC	0	-	-	
HC PLP	105	49,9%	52 ans, 5 mois	
HC PEGC	0	-	-	
HC CPE	19	72,5%	52 ans, 9 mois	
DCIO	5	40%	61 ans, 3 mois	

2016	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	167	52,1%	53 ans, 2 mois
HC certifiés	381	59,0%	51 ans, 2 mois	
HC PEPS	48	43,1%	48 ans, 11 mois	
HC CE EPS	0	/	/	
Classe exc CE EPS	0	/	/	
Classe exc PEGC	1	0%	61 ans	
HC PLP	111	45,9%	52 ans, 10 mois	
HC PEGC	0	/	/	
HC CPE	24	62,5%	53 ans, 2 mois	
DCIO	4	100%	49 ans, 4 mois	
TOTAL	736			

C. PROMOTION DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

Source : BPID

Les grades ayant été modifiés depuis la rentrée 2017, les données des deux années précédentes ne sont pas présentées pour la liste d'aptitude et l'avancement au grade supérieur.

LISTE D'APTITUDE DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

Corps d'accès	Nombre de promus
	2018
Personnels de direction classe normale	7
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	2
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	2

AVANCEMENT AU GRADE SUPÉRIEUR DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

Corps d'accès	Nombre de promus	% femmes	% promus/ promouvables
	2018		
Personnels de direction hors classe	25	52%	9%
Hors classe des IEN	11	75%	36%
Hors classe des IA-IPR	7	43%	39%

D. PROMOTION DES PERSONNELS IATSS

Source : DAP

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE DES PERSONNELS IATSS

2017/2018	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	11	1	22	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	4	6	5	34	15	156	1	1	0	1	17	45	14	8	0	6	0	33	0	9
TOTAL par sexe	5	17	6	56	15	156	1	1	0	3	17	45	14	8	0	6	0	33	0	9
TOTAL général	22		62		171		2		3		62		22		6		33		9	

2016/2017	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	2	10	0	20	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	3	8	4	39	15	139	0	0	0	3	3	17	10	12	0	3	2	33	1	7
TOTAL par sexe	5	18	4	59	15	139	0	0	1	4	3	17	10	12	0	3	2	33	1	7
TOTAL général	23		63		154		0		5		20		22		3		35		8	

2015/2016	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	2	10	0	21	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	6	8	3	32	15	139	0	0	0	2	15	37	12	12	0	3	1	36	0	10
TOTAL par sexe	8	18	3	53	15	139	0	1	1	3	15	37	12	12	0	3	1	36	0	10
TOTAL général	26		56		154		1		4		52		24		3		37		10	

A. LES SORTIES PROVISOIRES

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. PERSONNEL DU 1^{ER} DEGRÉ

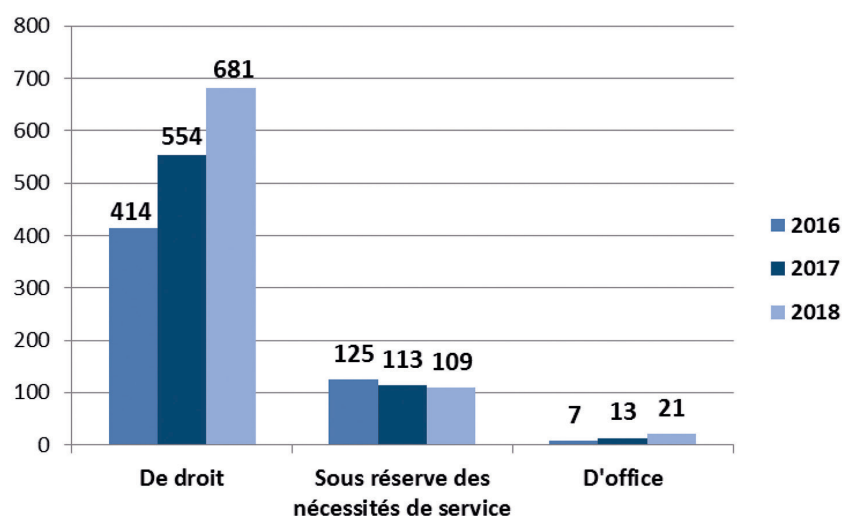
■ LES DÉTACHEMENTS

	VAL DE MARNE			SEINE ST DENIS			SEINE ET MARNE	
	Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées
2016	59	20	2016	80	35	2016	113	26
2017	58	36	2017	150	84	2017	116	24
2018	58	39	2018	204	128	2018	96	41

■ LES DISPONIBILITÉS

Les disponibilités de droit continuent d'augmenter, tant pour les hommes que pour les femmes. Quant aux disponibilités sur convenances personnelles sous réserve des nécessités de service, elles diminuent à nouveau cette année pour les femmes.

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2016	63	351	28	97	0	7	546
2017	96	458	26	87	0	13	680
2018	119	562	26	83	4	17	811



DÉTAIL PAR DÉPARTEMENT

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2016	18	133	12	42	0	6	211
2017	30	137	6	21	0	13	207
2018	27	161	8	34	2	9	241

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2016	38	185	16	55	0	0	294
2017	52	209	17	52	0	0	330
2018	56	215	13	39	1	6	330

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2016	7	33	0	0	0	1	41
2017	14	112	3	14	0	0	143
2018	36	186	5	10	1	2	240

2. PERSONNEL DU 2^D DEGRÉ (ENSEIGNANTS, ÉDUCATION, ORIENTATION)

Source : DPE

Regroupement des personnels du 2^d degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS

Après avoir régulièrement augmenté, le nombre de demandes de détachement se stabilise cette année.

Les demandes de disponibilité augmentent (principalement pour les enseignants), ainsi que les congés parentaux.

■ LES DÉTACHEMENTS

Corps	2016		2017		2018	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	272	6,8%	313	7,8%	322	7,9%
Certifiés	209	1,4%	256	1,7%	249	1,6%
PLP	49	1,3%	39	1,0%	43	1,1%
EPS	31	1,3%	32	1,4%	26	1,1%
PEGC	2	3,2%	1	2,0%	2	5,9%
sous-total enseignants	563	2,2%	641	2,5%	642	2,5%
COP-DCIO	3	1,3%	3	1,4%	2	0,4%
CPE	22	2,3%	27	2,8%	31	3,1%
TOTAL	588	2,2%	671	2,5%	675	2,5%

■ LES DISPONIBILITÉS

Corps	2016		2017		2018	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	526	13,0%	532	13,3%	547	13,4%
Certifiés	741	4,9%	677	4,4%	696	4,5%
PLP	101	2,6%	97	2,5%	107	2,8%
EPS	66	2,8%	72	3,2%	73	3,2%
PEGC	6	9,7%	5	10,0%	4	11,8%
sous-total enseignants	1440	5,7%	1383	5,4%	1427	5,6%
COP-DCIO	7	3,1%	5	2,3%	5	1,0%
CPE	18	1,9%	21	2,2%	18	1,8%
TOTAL	1465	5,5%	1409	5,3%	1450	5,4%

■ LES CONGÉS PARENTAUX

Corps	2016		2017		2018	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	15	0,4%	20	0,5%	19	0,5%
Certifiés	76	0,5%	70	0,5%	96	0,6%
PLP	16	0,4%	16	0,4%	21	0,6%
EPS	4	0,2%	4	0,2%	2	0,1%
PEGC	-	-	-	-	-	-
sous-total enseignants	111	0,4%	110	0,4%	138	0,5%
COP-DCIO	-	-	1	0,5%	-	-
CPE	4	0,4%	7	0,7%	2	0,2%
TOTAL	115	0,4%	118	0,4%	140	0,5%

3. PERSONNEL IATSS

Source : DAP

Le nombre de détachements pour le personnel IATSS est en diminution (excepté pour la filière ITRF). Les disponibilités diminuent pour la filière médico-sociale mais restent stables pour les deux autres filières.

Quant aux congés parentaux, c'est pour la filière ITRF qu'ils augmentent le plus.

■ LES DÉTACHEMENTS

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corps MEN)		
	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Administrative	113	101	90
ITRF	15	17	20
Médico-sociale	28	28	18
TOTAL	156	146	128

■ LES DISPONIBILITÉS

Filières	Disponibilités		
	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Administrative	107	90	90
ITRF	21	22	22
Médico-sociale	63	44	26
TOTAL	191	156	138

■ LES CONGÉS PARENTAUX

Filières	Congés parentaux		
	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Administrative	37	29	30
ITRF	5	2	11
Médico-sociale	3	4	5
TOTAL	45	35	46

4. HORS LA CLASSE DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Source : CdG

Hors décharges statutaires

Département	2016		2017		2018*	
	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe
77	232	2,8%	273	3,0%	139	1,7%
93	452	3,9%	471	3,8%	326	2,7%
94	204	2,8%	225	2,7%	141	1,8%
TOTAL	888	3,3%	969	3,2%	606	2,2%

Le nombre d'emplois est exprimé en ETP.

Source : CNE, fonction BED, chapitre 0140

* à partir de 2018, les psychologues ont leur propre corps et fonction, ils ne sont plus pris en compte dans la fonction BED.

B. LES SORTIES DÉFINITIVES

Source : PAPP/BSA

● DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2018 PAR TYPE DE PERSONNEL

Les départs définitifs ont pratiquement doublé par rapport à 2017 : on en recense 10 374 en 2018, avec une très forte augmentation dans le 1^{er} degré.

Parmi ces départs définitifs, 11% concernent des départs à la retraite, avec de fortes disparités en fonction des types de personnel : ils représentent 30% des départs définitifs pour les personnels DIE, 25% pour les personnels IATSS, 13% pour les personnels du 2^d degré et 8% pour ceux du 1^{er} degré.

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
DIE (Direction, Inspection, Education)	Fin de fonction dans l'académie	79	35
	Sortie définitive	30	36
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	23	63
	Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	12	64
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	11	63
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	5	*
	Transfert de gestion	3	*
	Cessation de fonction suite à décès	2	*
	Retraite pour limite d'âge	2	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	1	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	1	*
	Retraite sur demande parent de 3 enfants	1	*
	Retraite d'office par limite d'âge	1	*
	Décès non imputable au service	1	*
		Total DIE	174

* *secret statistique*

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
1er degré	Sortie définitive	4 584	31
	Fin de fonction dans l'académie	771	38
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	332	60
	Fin de stage suite à démission	92	32
	Cessation de fonction suite à démission	91	37
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	58	59
	Fin de stage suite à licenciement	50	33
	Cessation de fonction suite à décès	18	51
	Retraite pour invalidité sur sa demande	16	55
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de service	14	34
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	14	63
	Retraite pour limite d'âge	13	63
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	13	65
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour créer ou reprendre une entreprise	10	43
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	9	61
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	7	41
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	6	46
	Stagiarisation dans le premier degré	5	*
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	3	*
	Fin de stage suite à radiation	3	*
	Fin de fonction : recrutement dans une collectivité territoriale	2	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	2	*
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	2	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	2	*
	Stagiarisation dans le second degré	1	*
	Cessation de fonction suite à décision de justice	1	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat - conjoint invalide	1	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	1	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	1	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	1	*
Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	1	*	
	Total 1er degré	6 124	

* *secret statistique*

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
2nd degré	Fin de fonction dans l'académie	1 545	34
	Sortie définitive	974	44
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	359	63
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	93	42
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	78	36
	Cessation de fonction suite à démission	72	35
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	41	36
	Fin de stage suite à démission	37	29
	Retraite pour limite d'âge	28	65
	Cessation de fonction suite à décès	22	53
	Fin de stage suite à licenciement	21	34
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégrat	14	41
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	11	67
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	11	62
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	9	59
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	7	67
	Fin de stage suite à radiation	7	34
	Cessation de fonction suite à retraite	6	62
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	6	42
	Stagiarisation dans le second degré	5	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	5	*
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	5	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	5	*
	Cessation de fonction suite à licenciement	4	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	4	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	4	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	3	*
	Stagiarisation dans le premier degré	2	*
	Retraite sans droits à pension	2	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'ou	2	*
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour c	1	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme parent d'enfant invalide	1	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat - conjoint invalide	1	*
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	1	*
Retraite avec mise en paiement différé sur demande	1	*	
Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	1	*	
	Total 2nd degré	3 393	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
IATSS	Sortie définitive	259	30
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	129	63
	Fin de fonction dans l'académie	112	43
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	33	42
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	24	40
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	19	47
	Retraite pour limite d'âge	18	65
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	15	49
	Cessation de fonction suite à démission	12	46
	Cessation de fonction suite à décès	8	56
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	8	42
	Retraite après recul de la limite d'âge	6	67
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	6	67
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	5	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	5	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	4	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	4	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	3	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	3	*
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	2	*
	Cessation de fonction suite à licenciement	1	*
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	1	*
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour créer ou reprendre une entreprise	1	*
Retraite suite à la limite d'âge prolongée	1	*	
Retraite sans droits à pension	1	*	
	Total IATSS	683	

* *secret statistique*

CHAPITRE 3

VIE DES PERSONNELS



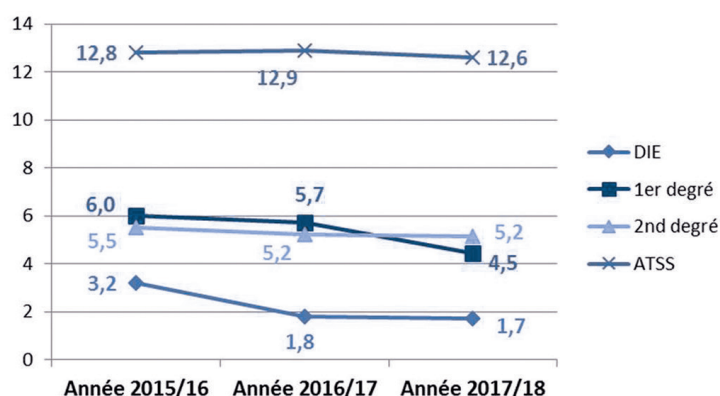
I. QUOTITÉS DE SERVICE ET ABSENCES

Toutes les données du chapitre sur la vie des personnels concernent uniquement **les personnels du public**.

A. LE TEMPS PLEIN/PARTIEL

Sources : PAPP/BSA

TEMPS PARTIEL : ÉVOLUTION DES TAUX DE 2016 À 2018



Les taux de temps partiel sont stables par rapport à 2017, mis à part une diminution assez importante dans le 1^{er} degré. Sur l'ensemble des personnels, le taux global est de 5,2% (le taux national est à 7,8%).

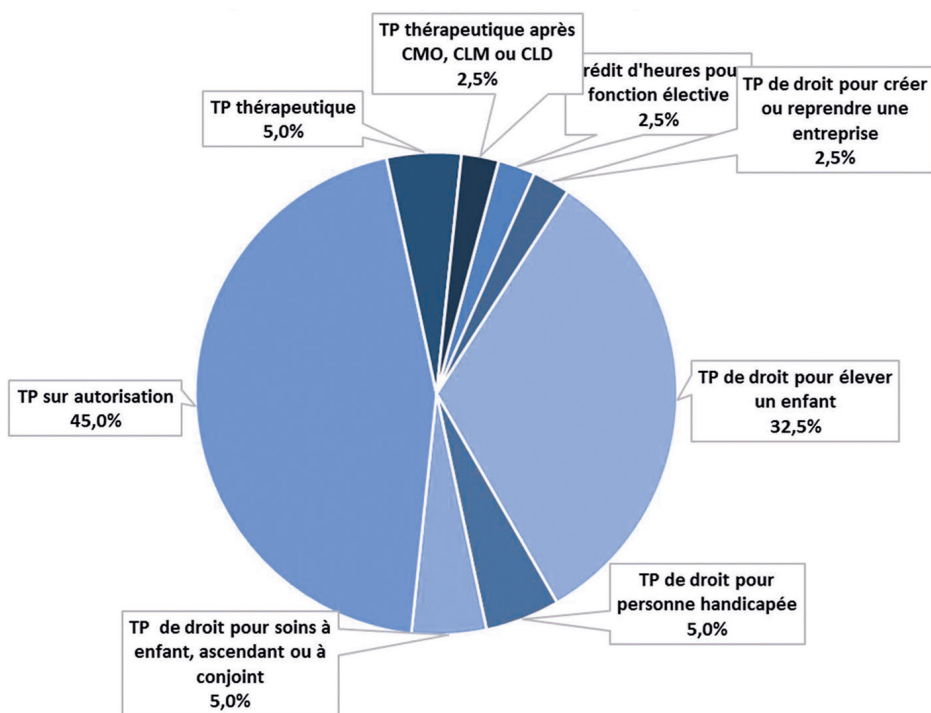
MODALITÉS DU TEMPS PARTIEL

Modalités du temps partiel	DIE			ATSS		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,04%	*	*			
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise	0,04%	*	*			
Temps partiel de droit pour élever un enfant	0,6%	35	100%	2,3%	38	83%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	57	100%	1,1%	47	94%
Temps partiel de droit pour soins à enfant, ascendant ou à conjoint	0,09%	47	100%	0,6%	44	100%
Temps partiel sur autorisation	0,8%	44	83%	8,2%	47	98%
Temps partiel thérapeutique	0,1%	37	100%	0,5%	49	92%
Temps partiel thérapeutique après CMO, CLM ou CLD	0,04%	*	*			

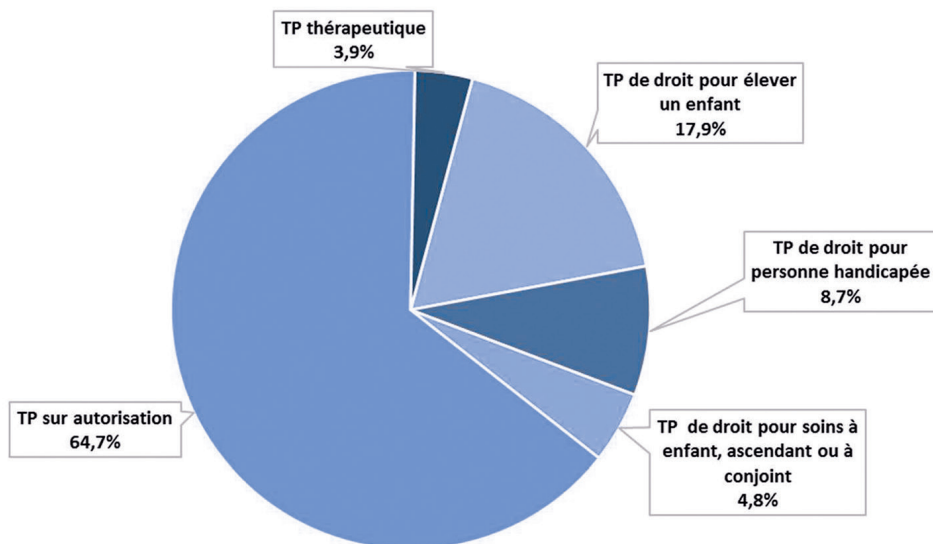
Modalités du temps partiel	1er degré			2nd degré		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,01%	46	100%	0,02%	51	50%
Temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise	0,04%	39	77%	0,01%	52	100%
Temps partiel de droit pour élever un enfant	0,01%	35	97%	1,1%	36	89%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	48	100%	0,1%	48	80%
Temps partiel de droit pour soins à enfant, ascendant ou à conjoint	0,4%	46	96%	0,1%	45	88%
Temps partiel sur autorisation	1,5%	44	94%	3,7%	44	75%
Temps partiel thérapeutique	0,3%	48	94%	0,1%	46	80%

* secret statistique

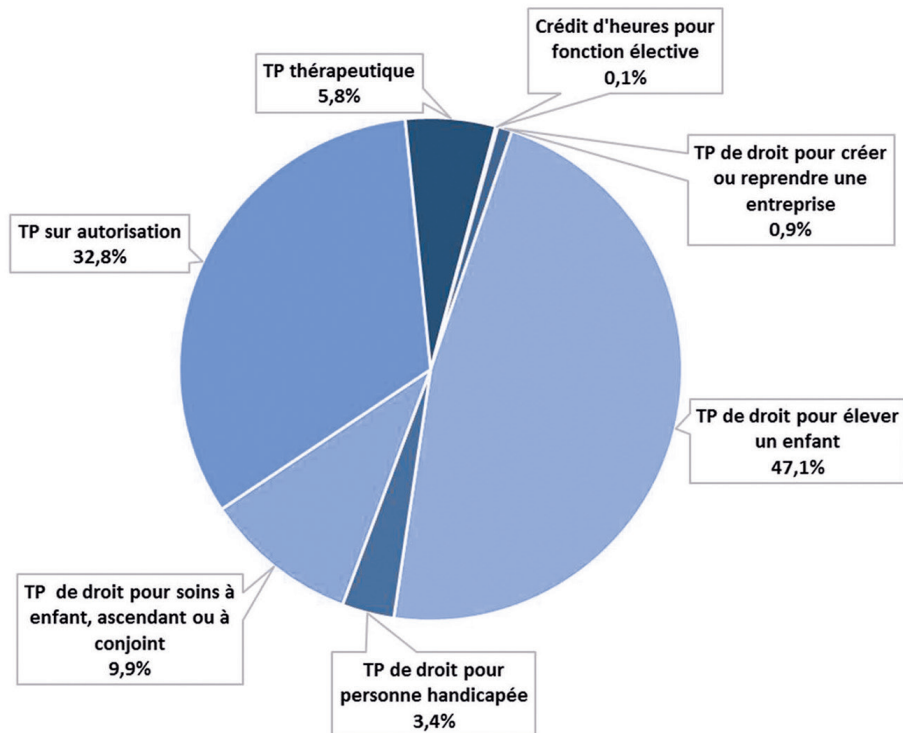
■ RÉPARTITION DU TEMPS PARTIEL POUR LES PERSONNELS DIE



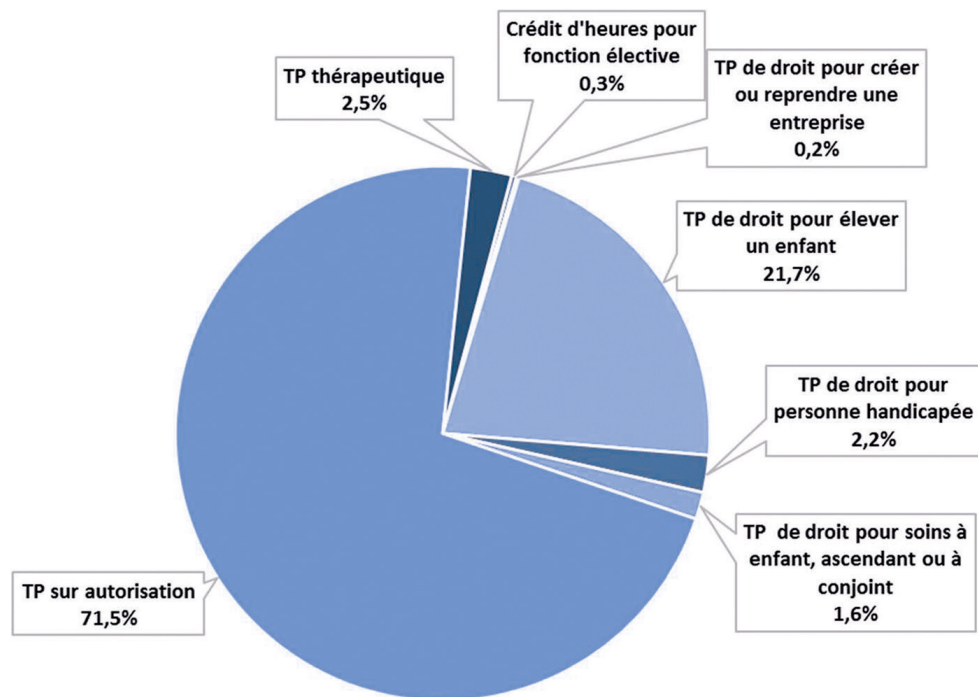
■ RÉPARTITION DU TEMPS PARTIEL POUR LES PERSONNELS ATSS



■ RÉPARTITION DU TEMPS PARTIEL POUR LES PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRÉ



■ RÉPARTITION DU TEMPS PARTIEL POUR LES PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ



B. LES DÉCHARGES

1. DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

● DÉCHARGES DES DIRECTEURS D'ÉCOLE, EN ETP

	77	93	94	TOTAL
2015/2016	288,0	583,9	389,3	1 261,2
2016/2017	307,5	590,3	383,5	1 281,3
2017/2018	306,5	594,8	356,2	1 257,5

2. DANS LE 2^D DEGRÉ

Sources : ministère, DOS

ARA : activité à responsabilité académique – ARE : activité à responsabilité en établissement

● LES DÉCHARGES STATUTAIRES

		ETP	
Statutaires	ARA	ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	11,9
		ALLEGT SERVICE : POSTE ADAPTE	5,8
		DECHARGES SYNDICALES	59,5
		Total décharges statutaires ARA	77,2
	ARE	8H OU PLUS EN SCIENCES PHYSIQUES	38,2
		8H OU PLUS EN SVT ART 9 D.2014	37,3
		EXERCICE DANS 2 ETAB DE 2 COMMUNES	41,5
		EXERCICE DANS 3 ETABLISSEMENTS	2,3
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	381,6
		Total décharges statutaires ARE	500,8
	Total décharges statutaires		578,0

LES DÉCHARGES NON STATUTAIRES

		ETP	
Non statutaires	ARA	APPRENTISSAGE	1,2
		APPUI CORPS D'INSPECTION	9,6
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	23,8
		AUTRES PARTENARIATS	3,8
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	0,4
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS	30,1
		FORMATION DES STAGIAIRES	1,0
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	3,5
		MISSIONS ACADEMIQUES	6,3
		PARTENARIATS ENTREPRISES	0,8
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	6,8
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	2,0
		Total décharges non statutaires ARA	89,3
		ARE	AUTRES MISSIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE
	COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS		2,5
	COORDINATION DE CYCLE D'ENSEIGNEMENT		7,6
	COORDINATION DE DISCIPLINE(S)		12,9
	COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		8,0
	COORDINATION DISCIPLINE TECHNOLOGIE		2,7
	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ		30,5
	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES MIGRANTS		6,1
	ME PEDAGO/EDU : ACTIVITÉS CULTURE OU ART		5,5
	ME PEDAGO/EDU : AIDE ÉLÈVES SH		39,4
	ME PEDAGO/EDU : AUTRES MISSIONS		36,6
	ME PEDAGO/EDU : AUTRES PARTENARIATS		2,3
	ME PEDAGO/EDU : ORG MANIF CHORALE		11,2
	ME PEDAGO/EDU : PARTENARIATS ENTREPRISES	0,3	
RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE	0,4		
RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	17,4		
TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE	0,7		
Total décharges non statutaires ARE	196,3		
Total décharges non statutaires		285,6	
Total Décharges		863,6	

C. LES ABSENCES

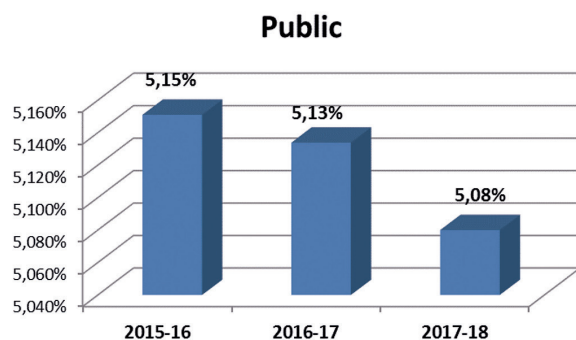
Source : PAPP/BSA

1. AU NIVEAU DE L'ACADÉMIE

ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENCE GLOBAL ACADÉMIQUE (ENSEMBLE DES PERSONNELS)

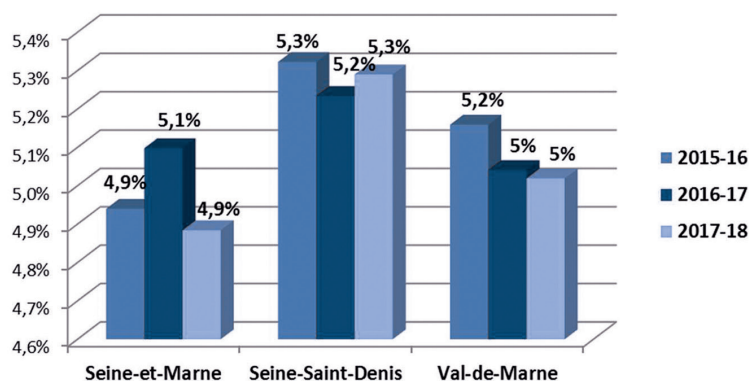
71% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

Tous motifs confondus, ce sont 1 368 184 jours de congés qui ont été pris pendant l'année scolaire.

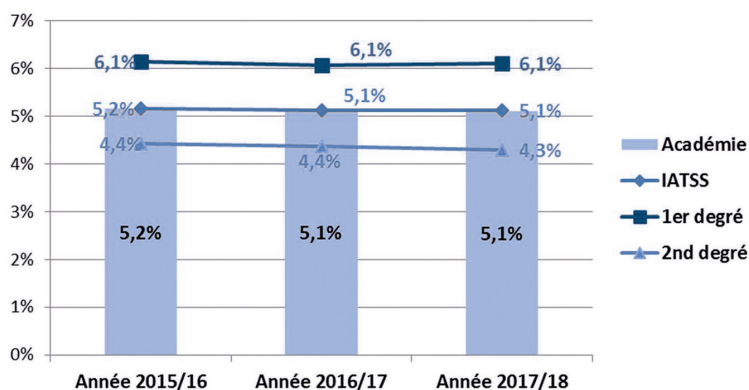


Pour l'année 2017/18, le taux d'absence global est à nouveau en très légère baisse sur la totalité des personnels. Le taux académique est supérieur de 0,22 point au taux d'absence national.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENCE PAR DÉPARTEMENT



ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENCE GLOBAL PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL

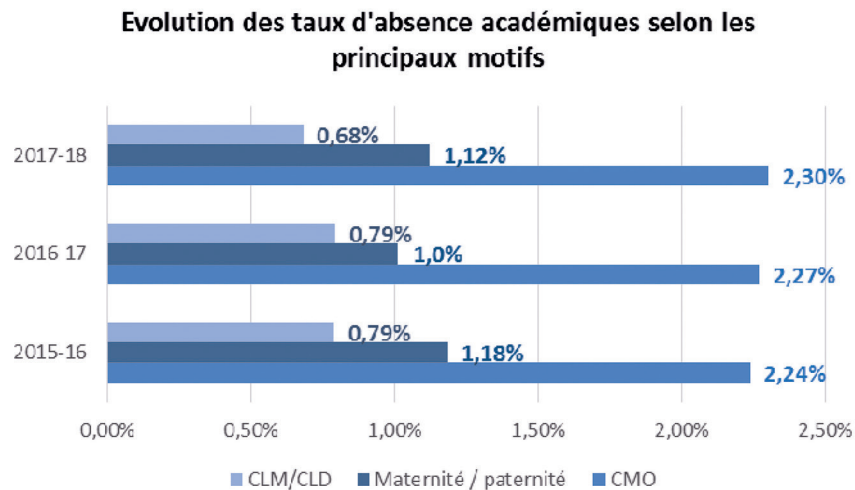


Les taux d'absence sont relativement stables sur les trois dernières années, avec un écart qui reste important entre les personnels du 1^{er} et du 2^d degré.

2. MOTIFS

Les motifs d'absence les plus représentés au niveau académique restent les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité/paternité (incluant les congés supplémentaires de grossesse pathologique ou suite de couches pathologiques), les CLM et CLD. Ils représentent pour l'année scolaire 2017/18 au niveau académique 80,6% de la totalité des absences.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENCE ACADÉMIQUE SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS

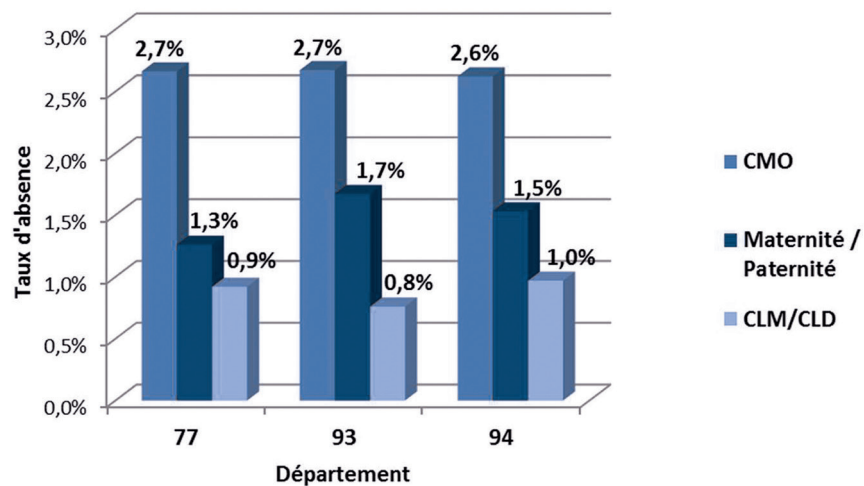


3. LES ABSENCES DES ENSEIGNANTS DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Le taux d'absence global des enseignants du 1^{er} degré est de 6,1%, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne nationale (5,6%).

71,6% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

TAUX D'ABSENCE PAR DÉPARTEMENT SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS



POIDS DES PRINCIPAUX MOTIFS D'ABSENCE PAR DÉPARTEMENT

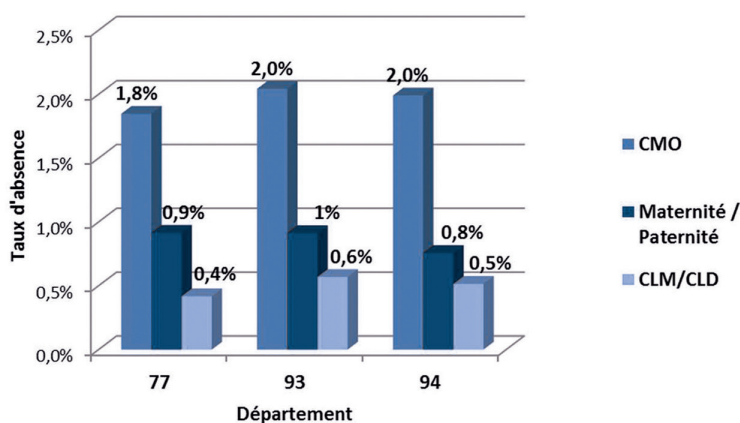
PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	45,1%	42,5%	43,1%
Maternité/paternité	21,3%	26,6%	25,2%
CLM/CLD	15,7%	12,2%	16,0%
Autorisation d'absence, garde d'enfant malade	3,5%	3,2%	3,5%
Total	85,6%	84,5%	87,8%

4. LES ABSENCES DES ENSEIGNANTS DANS LE 2^D DEGRÉ

Le taux d'absence global des enseignants du 2^d degré est de 4,3%, ce qui est inférieur de 0,1 point au taux national.

65,6% des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

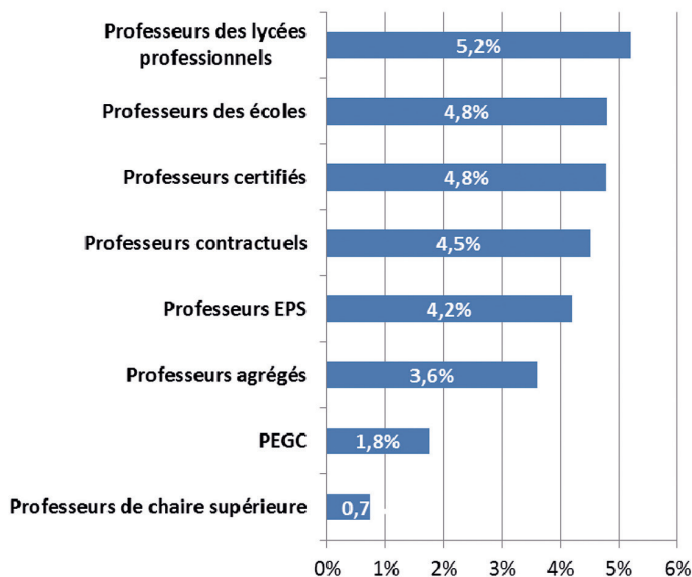
TAUX D'ABSENCE PAR DÉPARTEMENT SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS



POIDS DES PRINCIPAUX MOTIFS D'ABSENCE PAR DÉPARTEMENT

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	44,8%	46,9%	45,4%
Maternité/paternité	22,2%	20,9%	17,3%
CLM/CLD	10,1%	13,1%	11,7%
Formation continue	5,8%	4,0%	3,2%
Total	82,9%	85,0%	77,6%

● TAUX D'ABSENCE DES ENSEIGNANTS DU 2^D DEGRÉ SELON LES CORPS



● TAUX D'ABSENCE SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

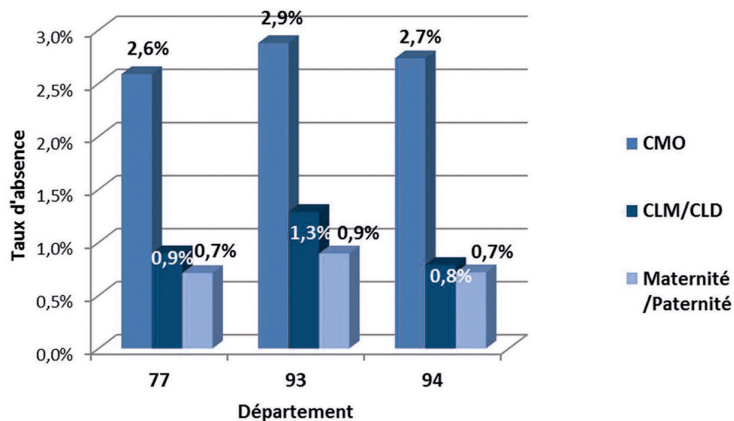
Type d'établissement	absence
Zones remplacement	5,6%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	4,8%
Collèges (yc SEGPA)	4,3%
Lycées (yc SGT)	3,7%
Autres établissements	2,8%

5. LES ABSENCES DES PERSONNELS IATSS

Le taux d'absence global des personnels IATSS est de 5,1 %, ce qui est supérieur de 0,5 point à la moyenne nationale.

57,8 % des agents ont pris au moins un congé durant l'année scolaire.

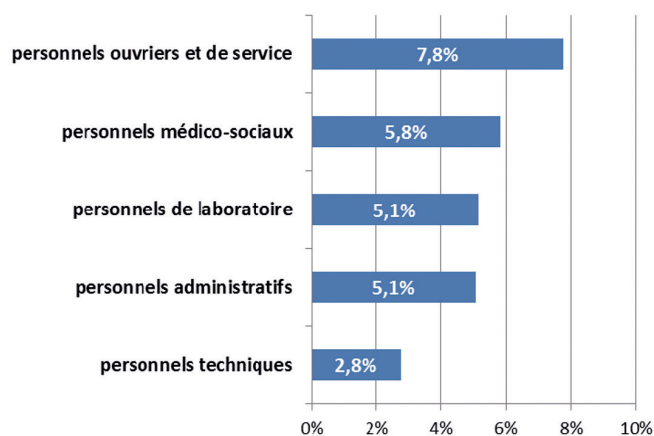
● TAUX D'ABSENCE PAR DÉPARTEMENT SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS



POIDS DES PRINCIPAUX MOTIFS D'ABSENCE PAR DÉPARTEMENT

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	55,2%	49,3%	56,6%
CLM/CLD	19,2%	22,1%	16,3%
Maternité/paternité	15,2%	15,4%	14,9%
Accident de travail ou de service	4,3%	5,4%	5,2%
Total	93,8%	92,2%	92,9%

TAUX D'ABSENCE SELON LA FONCTION D'AFFECTION



TAUX D'ABSENCE SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Type d'établissement	absence
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	7,0%
Services administratifs	4,8%
Collèges (yc SEGPA)	5,7%
Lycée (yc SGT)	4,7%

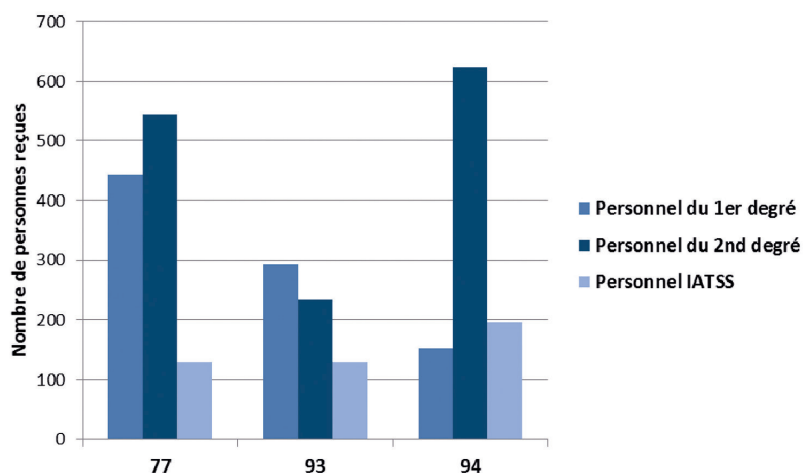
Source : Mission sociale et de santé

A. SANTÉ

— RÉPARTITION DES PERSONNELS REÇUS EN CONSULTATION

	Effectif reçu en 2015/16	Effectif reçu en 2016/17	Effectif reçu en 2017/18
Enseignants du 1er degré	1304	1 011	889
Enseignants du 2nd degré	1 531	1 469	1 403
Personnel IATSS	570	713	455
TOTAL	3 405	3 193	2 747

— RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES PERSONNELS REÇUS



— ÉTUDE DE L'ORIGINE DE LA DEMANDE DES CONSULTATIONS

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	39%	41%
Spontanée	52%	58%
Médecin des personnels	9%	1%

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	12%	3%	3%	18%
2nd degré	23%	32%	27%	82%
TOTAL	35%	35%	30%	100%

OPÉRATIONS DU MOUVEMENT (INTER ET INTRA) AU TITRE DE LA SITUATION DE HANDICAP

Dossiers soumis	Premier degré			Second degré	IATSS
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Total Inter + Intra	215	258	198	185	65

Pour être le plus équitable possible ces dossiers sont analysés par 2 ou 3 médecins différents et parfois plusieurs fois.

B. LE SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS

Source : Service Social des personnels

Le service social des personnels est un service académique qui permet de mener des actions individuelles et collectives, préventives et curatives, au bénéfice des agents de l'Éducation nationale.

L'approche de ce service est généraliste et se trouve à l'interface entre l'agent et l'administration, tout comme il assume fréquemment un rôle de médiation au bénéfice des personnels et de la collectivité de travail :

- il connaît les préoccupations et les besoins des agents, à la fois hors et dans l'Éducation nationale
- il connaît également l'organisation de l'Éducation nationale, ses différents services et ses objectifs en matière de politique sociale
- il travaille avec de nombreux partenaires extérieurs (Sécurité Sociale, Caisses d'Allocations Familiales, services sociaux polyvalents, structures hospitalières...)

Les moyens dédiés à ce service sur l'année scolaire 2017/18 sont les suivants :

	Nombre ETP
Seine-et-Marne	4,5
Val-de-Marne	5
Seine-Saint-Denis	6
Rectorat	3
Total	18,5

1. RÉPARTITION DES PERSONNELS REÇUS EN CONSULTATION

Les assistantes sociales des personnels ont rencontré 3 476 personnes sur l'année scolaire 2017/18, soit 4,2% du personnel académique :

- 4,8% des enseignants du 1^{er} degré public
- 3,5% des enseignants du 2^d degré public
- 1,1% des enseignants de l'enseignement privé
- 9,2% des personnels IATSS
- 9% des assistants d'éducation

	Effectif reçu en 2017/18
Enseignants du 1er degré PU	1 392
Enseignants du 2nd degré PU	1 104
Enseignants du privé	57
Personnel IATSS	443
Assistants d'éducation	407
Autres *	73
TOTAL	3 476

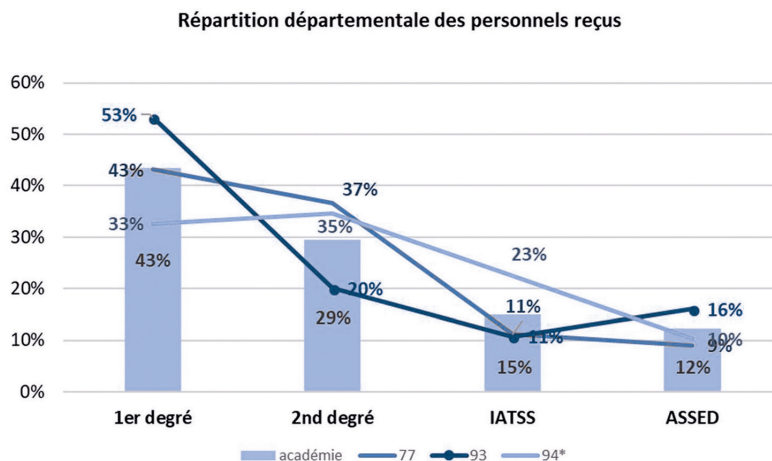
* Autres : retraités, ayants droit (veuves et orphelins), divers

Les enseignants du privé font peu appel au service social des personnels.

Plus de la moitié des agents sont rencontrés à plusieurs reprises (chaque personne aidée n'est comptabilisée qu'une seule fois).

2. RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES PERSONNELS REÇUS

Parmi les personnels reçus 40,8% exercent en Seine-Saint-Denis, 30,6% dans le Val-de-Marne (dont le rectorat) et 28,6% en Seine-et-Marne.



3. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNELS (PU)

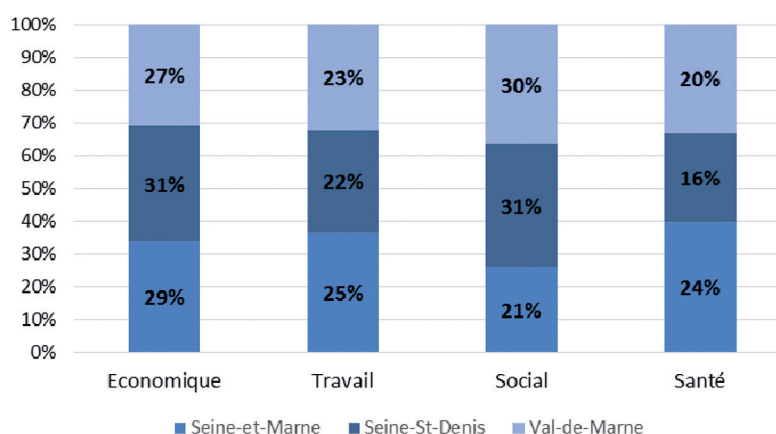
Les difficultés sont répertoriées dans 4 grands champs : économique, travail, social et santé. Pour une même situation, plusieurs champs de difficultés peuvent être identifiés :

- **le social** : séparation de couples, difficultés relationnelles intra familiales, recherche de logement, accès aux droits sociaux, décès
- **l'économique** : demandes d'aides financières, prévention ou traitement du surendettement, demandes de remise gracieuse, démarches en vue de faire avancer le paiement d'indemnités, de pensions, de prestations, participation à l'action sociale académique
- **la santé** : maladie (amener la personne à consulter, information sur les dispositifs de soutien...), handicap, difficultés psychologiques, préparation à la reprise de travail
- **le travail** : accueil des nouveaux personnels, difficultés professionnelles, adaptation à un nouvel environnement de travail, postes adaptés, situations de harcèlement, évaluation sociale lors des mutations

	1er degré			2nd degré			IATSS			ASSED			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	77	93	94*	77	93	94	
Economique	121	273	102	134	261	95	33	70	73	67	150	59	1 438
Travail	188	321	136	97	132	91	15	22	35	7	57	11	1 112
Social	115	364	126	96	182	131	28	67	54	21	147	58	1 389
Santé	158	264	113	108	78	90	18	29	30	5	27	8	928
TOTAL	2 281			1 495			474			617			

Les ASSED rencontrent le service social en priorité pour des difficultés économiques et sociales. Concernant les enseignants du 1^{er} degré public, les rencontres sont équitablement réparties sur les 4 champs de difficultés. Les enseignants du 2^d degré public rencontrent le service social tout d'abord pour des difficultés économiques.

Répartition départementale des difficultés rencontrées



C.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

Source : DAMESOP

1. LA MOBILITÉ CHOISIE

Les conseillers en accompagnement professionnel accompagnent de façon personnalisée les agents dans leur parcours professionnel. Leur rôle est de les aider à faire un point sur leur carrière et de faciliter un éventuel changement de métier ou de structure grâce à la valorisation de leur expérience : bilans de parcours professionnel, analyses des compétences et des profils, préparation aux entretiens de recrutement, aide à l'élaboration de projets professionnels, repositionnement et motivation sur la fonction actuelle.

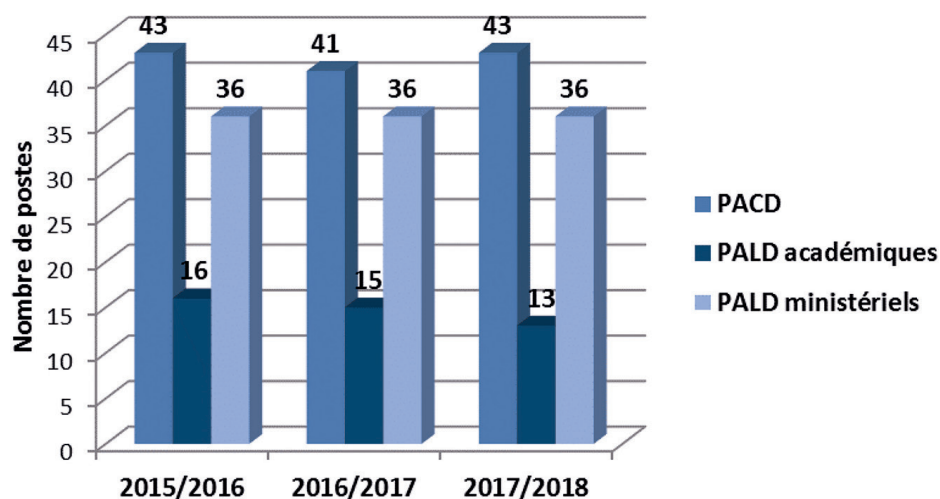
Nombre de personnels reçus en entretien individuel (2^d degré) :

- 2015/16 : 655
- 2016/17 : 725
- 2017/18 : 758

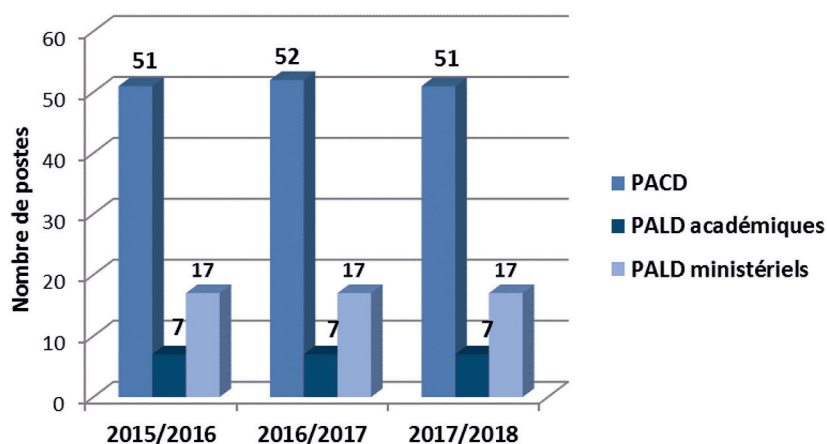
2. LES POSTES ADAPTÉS

L'entrée dans le dispositif réservé aux enseignants s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES ADAPTÉS DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE DANS LE 2^D DEGRÉ



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES ADAPTÉS DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE DANS LE 1^{ER} DEGRÉ



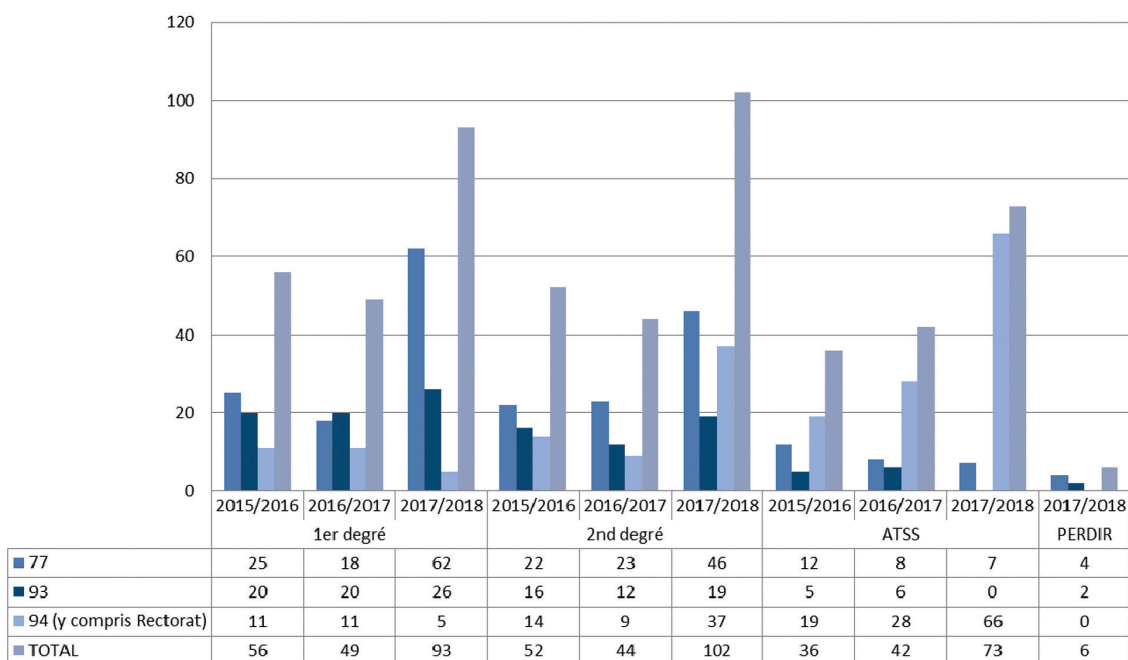
3. LES DIFFICULTÉS PROFESSIONNELLES

Les agents sont reçus en entretien individuel ; des dispositifs sont mis en place en fonction de la difficulté analysée.

■ L'AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Il s'agit de maintenir l'agent sur son poste par des mesures appropriées sur avis médical. Il peut concerner l'accessibilité des locaux, un aménagement de l'emploi du temps, une restriction de déplacements... S'agissant de l'acquisition d'un matériel adapté, il est subordonné à la reconnaissance de travailleur handicapé.

● BÉNÉFICIAIRES D'UN AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL (ÉVOLUTION SUR 3 ANS)



PERSONNEL BÉNÉFICIAIRE D'AMÉNAGEMENT DE FONCTION

FONCTIONS GRADES	Fonctions administratives	Fonctions informatiques	Fonctions DOC	Fonctions CPE / COP	Fonctions d'assistant auprès du DDFPT	Fonctions d'assistante sociale	Fonctions d'Enseignement (aménagement de poste) 2nd degré		Fonctions d'Enseignement/ psychologue scolaire (aménagement de poste) 1er degré	Autres *	TOTAL Personnes physiques
							service mixte ⁽¹⁾	petits groupes			
Agrégé	3		1				1			3	8
Certifié	6		9		11		24	3		3	56
Professeur EPS							5			1	6
AE							1				1
PLP			2		12,5		4,5			3	22
PEGC											0
Documentaliste											0
COP									1		1
CPE	1		1								2
Contractuel		1									1
Perdir											0
IEN											0
TOTAL	10	1	13	0	23,5	0	35,5	3	0	11	97

49,3 ETP

* MAD UNSS 94, MAD CNED, Enseignement ATRT, MAD Centre de ressources, Chargé de mission, Télétravail
(1) service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres

L'ALLÈGEMENT DE SERVICE

- Il est mis en place lorsqu'il n'y a pas possibilité de faire valoir un temps partiel thérapeutique (sans cumul possible) ou un temps partiel.
- Il a une durée provisoire, et est limité à l'année scolaire ou inférieure.
- Dans la limite du tiers des obligations réglementaires de service mais 2 ½ journées seulement pour le 1^{er} degré (plein salaire conservé).
- Il ne s'applique pas aux pathologies chroniques stabilisées qui relèvent du temps partiel de droit au titre du handicap.

ENSEIGNANTS BÉNÉFICIAIRE D'ALLÈGEMENTS DE SERVICE

Grade	Heures allégées	Personnes	ETP
Agrégé	14,0	5	0,93
Certifié	257,2	64	14,29
Professeur EPS	29,4	8	1,47
AE			
PLP	49,1	13	2,73
PLP Chef de Travaux	13	1	0,33
PEGC	10,7	3	0,59
Documentaliste	4,5	1	0,13
CPE	47,4	5	1,22
Contractuel	15,6	5	0,87
Psy EN	8,4	1	0,30
TOTAL	449,3	106	22,86

■ LES AFA (Affectations fonctionnelles à l'année)

	2016	2017	2018
AFA	70	83	74

■ LES CONGÉS DE FORMATION PRIORISÉS

	2016	2017	2018
Congés de formation priorités	3	3	26

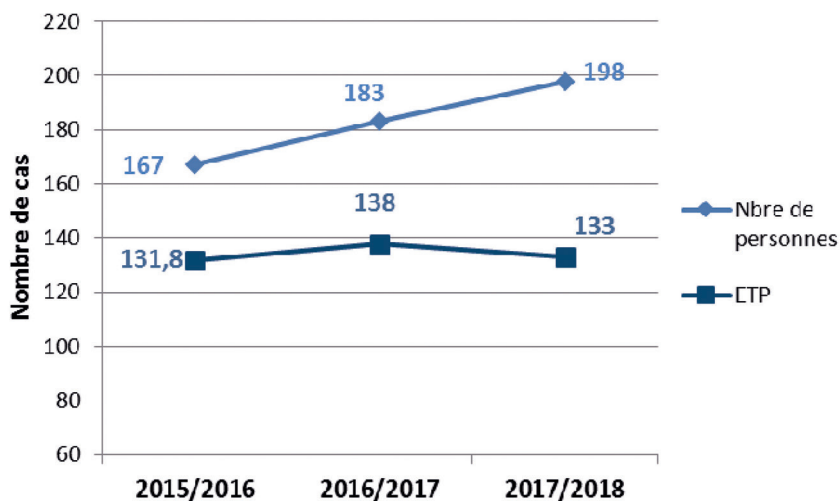
■ LES BILANS DE COMPÉTENCES

	2016	2017	2018
Nbre de bilan de compétences	9	19	23

■ LES RECLASSEMENTS PROFESSIONNELS POUR RAISON DE SANTÉ

- Cela implique un avis du CMD d'inaptitude totale et définitive à ses fonctions avec avis favorable à d'autres fonctions.
- C'est une démarche volontaire de l'agent qui doit demander à son employeur le bénéfice du reclassement et le corps professionnel envisagé.
- Évaluation des compétences professionnelles après un exercice en responsabilité.
- Affectation dans le nouveau corps en cas d'évolution positive, en fonction des postes vacants, par promotion ou concours, ou par détachement dans un corps de niveau égal ou inférieur.

● ÉVOLUTION DES RECLASSEMENTS

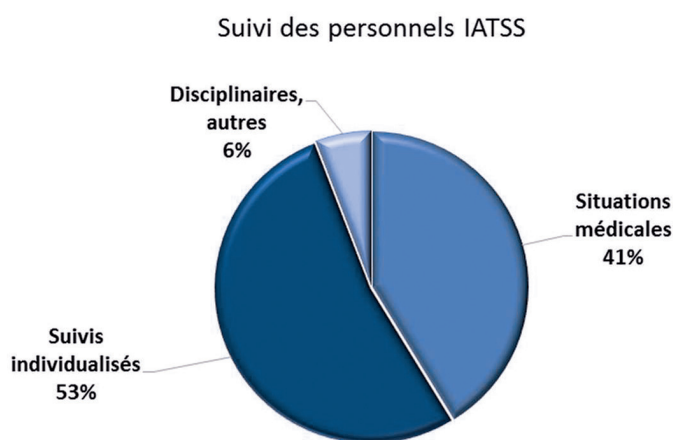


D. L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS IATSS

Source : DAP

Sur l'année scolaire 2017/18, 497 agents ont été reçus dans le cadre des mesures d'accompagnement dans les domaines suivants (soit près du double de l'effectif reçu en 2017) :

- Les situations médicales : saisines de la médecine de prévention ou du comité médical par l'administration, ou agents signalés par le médecin de prévention.
- Les suivis individualisés : ils peuvent concerner une situation médicale, un agent RQTH ou être à la demande de l'agent pour un bilan de carrière.
- Disciplinaires ou autres : suivis d'agents en situation conflictuelle, voire disciplinaire.



Même si leur taux baisse de 6 points par rapport à 2017, les suivis individualisés restent majoritaires.

Parmi les personnels reçus, 82% font partie de la filière administrative, 10% de la filière médico-sociale, 6% de la filière ITRF et 2% sont des professeurs contractuels ou professeurs en reclassement.

		2018			
Filière administrative (Adjenes, Saenes, AAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
A	F	14	64	3	81
	M	3	20	5	28
s/s total A		17	84	8	109
B	F	30	78	2	110
	M	3	24	3	30
s/s total B		33	102	5	140
C	F	93	35	4	132
	M	10	12	4	26
s/s total C		103	47	8	158
S/S TOTAL Filière administrative		153	233	21	407
Filière ITRF (ITRF A, ITRF B, ATRF)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
IGE + IGR	F	1			1
	M	3			3
s/s total IGE+IGR		4	0	0	4
ASI + TEC	F	5	1		6
	M	2		1	3
s/s total ASI+TEC		7	1	1	9
ATRF	F	5	9		14
	M	3		2	5
s/s total ATRF		8	9	2	19
S/S TOTAL Filière ITRF		19	10	3	32
Filière médico-sociale : (MED, INFENES, ASSAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
MED	F	1			1
	M				0
s/s total MED		1	0	0	1
INF	F	21			21
	M	1	11		12
s/s total INF		22	11	0	33
ASSAE	F	6	1	1	8
	M		6		6
s/s total ASSAE		6	7	1	14
S/S TOTAL Filière médico-sociale		29	18	1	48
Professeurs en reclassement	F				0
	M		1		1
S/S TOTAL Professeurs en reclassement		0	1	0	1
Contractuels	F	3		3	6
	M	1	1	1	3
S/S TOTAL Contractuels		4	1	4	9
TOTAL		205	263	29	497

III. PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Source : Mission hygiène et sécurité

L'académie de Créteil s'est engagée depuis plusieurs années à prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés les agents.

Pour cela, il existe un service de santé et sécurité au travail rattaché au secrétariat général. Ce dernier a pour objectif de promouvoir la politique académique dans l'ensemble des établissements scolaires du 1^{er} et du 2^d degrés et des services académiques. Il a pour mission d'aider les chefs d'établissement et les chefs de service à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels.

Par ailleurs, l'académie a mis en place un réseau comprenant des professionnels dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (ISST, conseillers de prévention, médecins de prévention, ...). Elle compte 7 conseillers de prévention (1 au niveau académique et 6 au niveau départemental) et 805 assistants de prévention.

Ces derniers se répartissent de la manière suivante :

LES CONSEILLERS DE PRÉVENTION

	Nombre
Académique	1
Seine-et-Marne	2
Seine-Saint-Denis	2
Val-de-Marne	2
Total	7

LES ASSISTANTS DE PRÉVENTION

	Nombre AP Personnels EN	dont enseignants	Nombre AP ATTEE	Total
Collège	160	81	260	420
Lycées	129	60	152	281
EREA	5	5	2	7
Services académiques (rectorat, DSDEN, CIO, ...)	6			6
Circonscriptions	91			91
Total	391	146	414	805

Parmi les assistants de prévention, sont compris également les agents des collectivités territoriales de rattachement (CTR) nommés assistants de prévention par les chefs d'établissement.

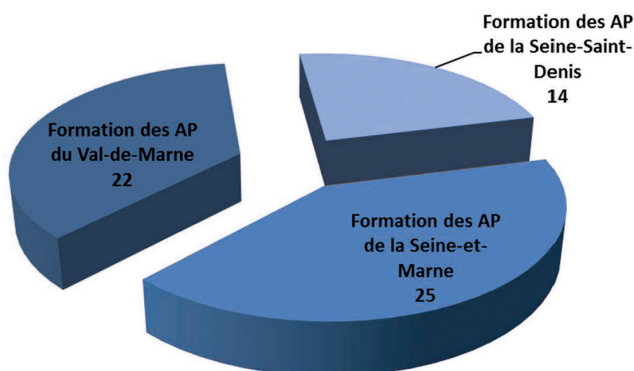
PERSONNELS FORMÉS DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Un plan de formation est élaboré chaque année et propose aux principaux acteurs de la prévention (personnels de direction, assistants de prévention) des sessions de formation pour la mise en place des dispositifs réglementaires en matière de santé et sécurité au travail.

Pour l'année scolaire 2017/18, 61 personnes ont été formées dans le 1^{er} degré.

Formations des assistants de prévention sur la prévention des risques professionnels (dans le 1^{er} degré)

Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2017/2018

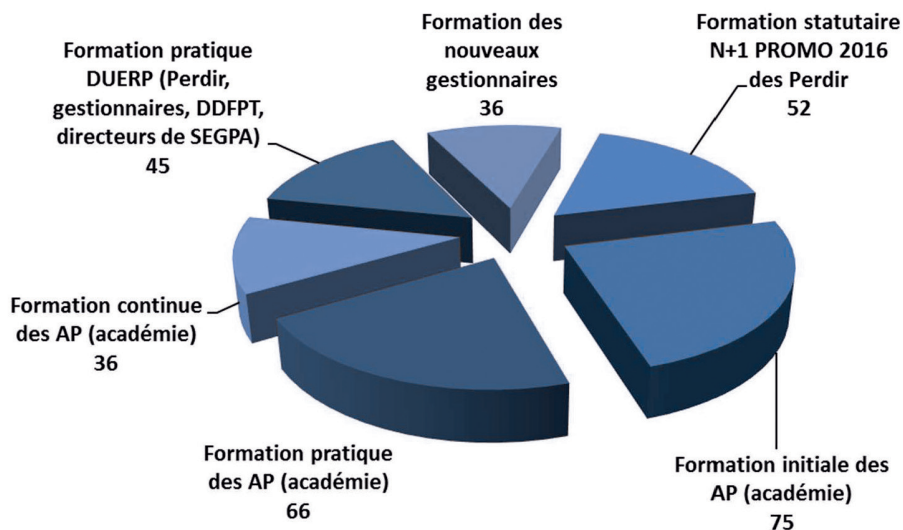


PERSONNELS FORMÉS DANS LE 2^D DEGRÉ

Pour l'année scolaire 2017/18, 310 personnes ont été formées dans le 2^d degré.

Formations sur la prévention des risques professionnels (dans le 2nd degré)

Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2017/2018



* CTR : Collectivité territoriale de rattachement

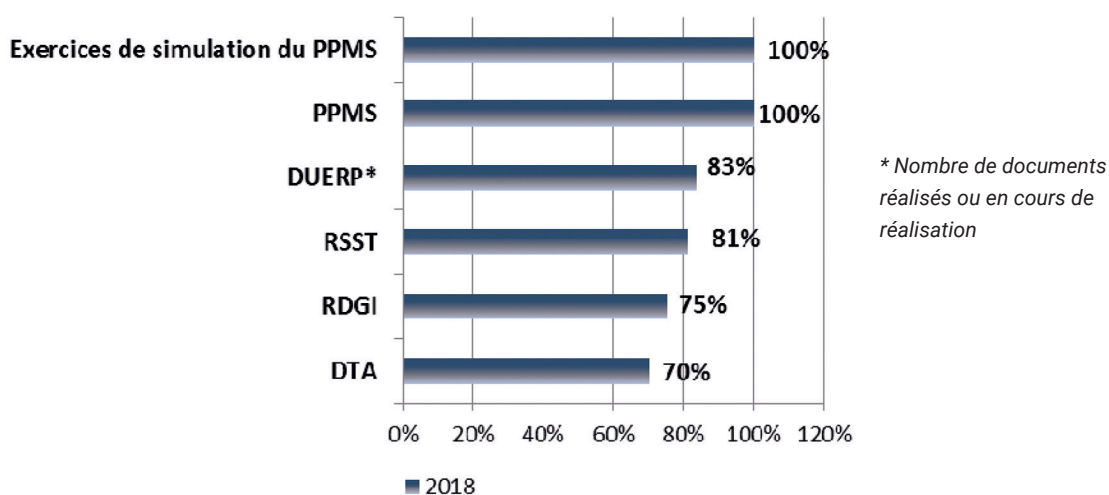
LES DOCUMENTS ET REGISTRES OBLIGATOIRES

- DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté (et exercices de simulation du PPMS)
- RSST : Registre de Santé et Sécurité au Travail
- RDGI : Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent
- DTA : Diagnostic Technique Amiante

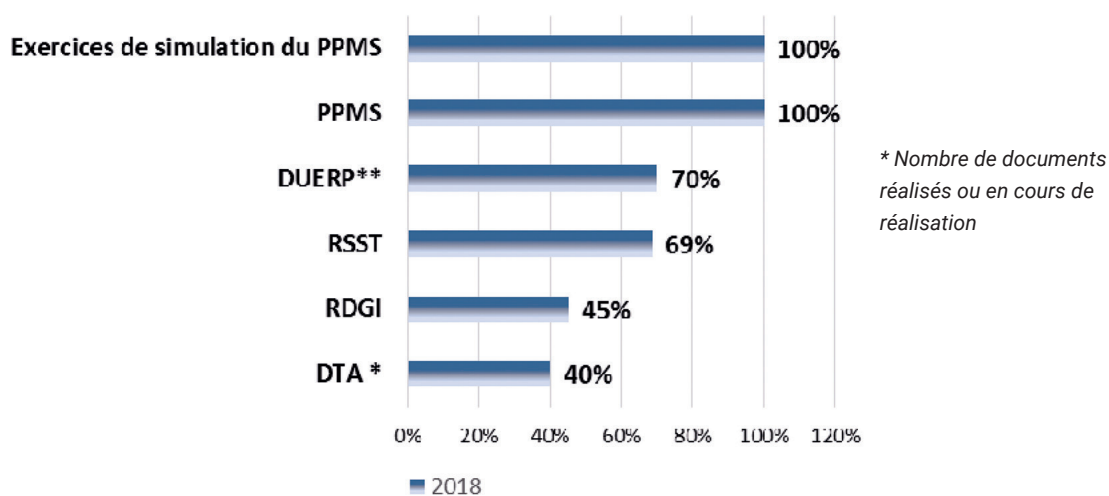
Depuis la mise en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en 2011, des visites sur les lieux de travail sont organisées avec la participation des membres de l'administration et des organisations syndicales.

Ces visites donnent lieu à un travail présenté lors des réunions des CHSCT.

NOMBRE DE REGISTRES PRÉSENTS SUR 527 EPLE



NOMBRE DE REGISTRES PRÉSENTS SUR 2 533 ÉCOLES



Source : DAMESOP

A. ÉVOLUTION DES AIDES DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

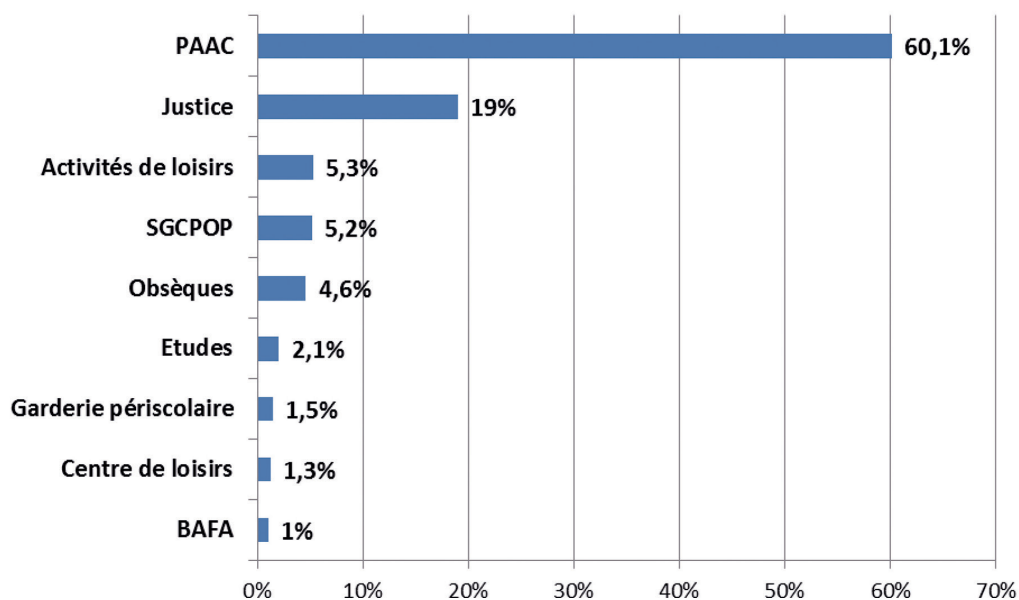
ÉVOLUTION DES AIDES INDIVIDUELLES DE 2016 À 2018

	LOGEMENT		AIDE A LA FAMILLE		AIDE AUX VACANCES		SECOURS	
	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses
2016	509	341 503	2193	443 778	388	35 271	911	521 937
2017	557	383 564	1831	424 721	286	27 675	1012	555 566
2018	535	321 155	1764	434 187	317	26 840	1029	624 289

	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses
2016	461 873
2017	444 983
2018	519 217

* Allocations enfants handicapés

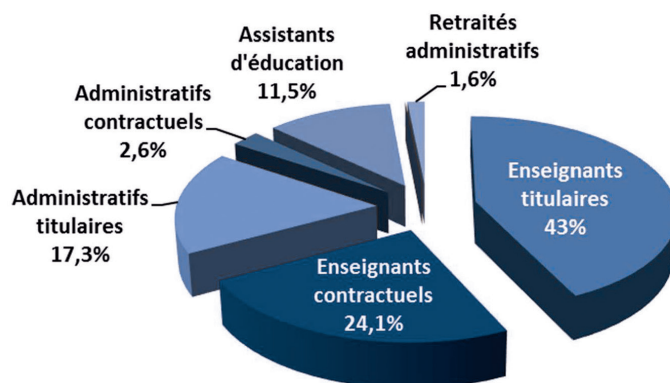
RÉPARTITION DES DÉPENSES RELATIVES À L'AIDE À LA FAMILLE (ANNÉE 2017/2018)



(PAAC : Première Affectation dans l'Académie de Créteil –
SGCPOP : Aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle)

B. RÉPARTITION PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

● RÉPARTITION DES SECOURS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES EN 2017/2018



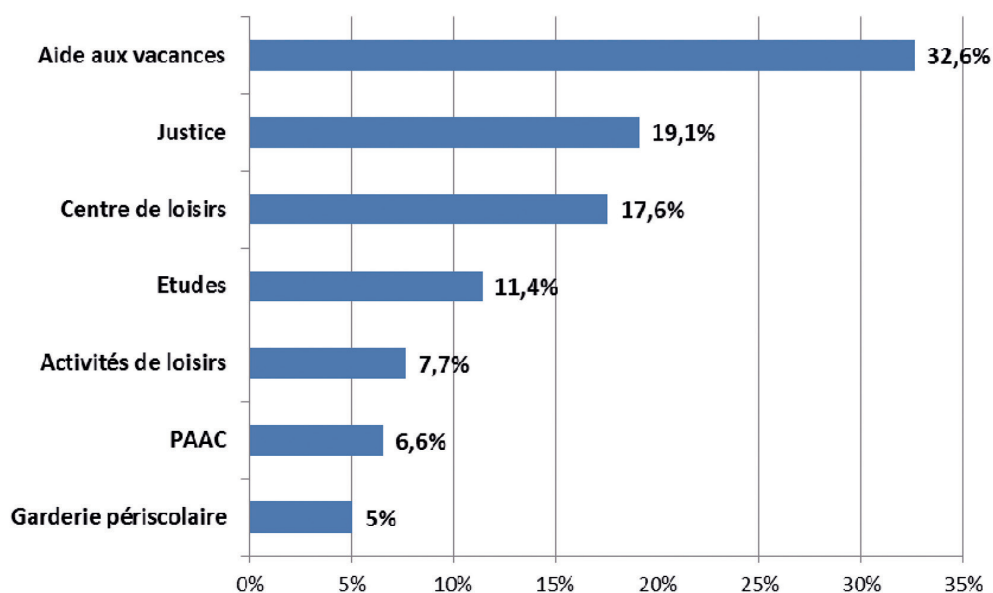
C. ÉVOLUTION DES AIDES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

● ÉVOLUTION DES AIDES INDIVIDUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DE 2017 À 2018

	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
2016	2 492	11 795	12 300	27 838
2017	3 391	15 333	15 140	20 438
2018	2 443	12 206	11 810	33 221

* Allocations enfants handicapés

● RÉPARTITION DES DÉPENSES RELATIVES À L'AIDE À LA FAMILLE (ENSEIGNEMENT PRIVÉ - ANNÉE 2017/2018)



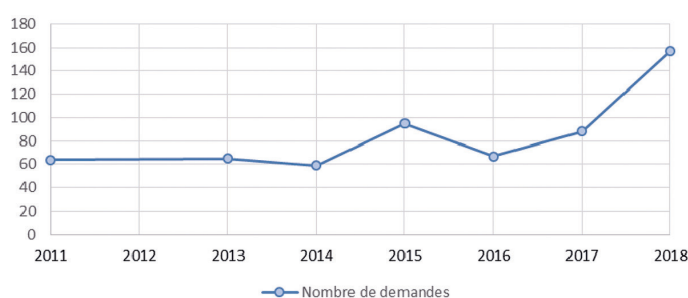
V. LA PROTECTION JURIDIQUE DES FONCTIONNAIRES ET LE CONTENTIEUX

Source : Service juridique

PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES (uniquement attaques par des tiers : élèves, parents ...)

2016/2017 : 88 dossiers – 2017/2018 : 157 dossiers

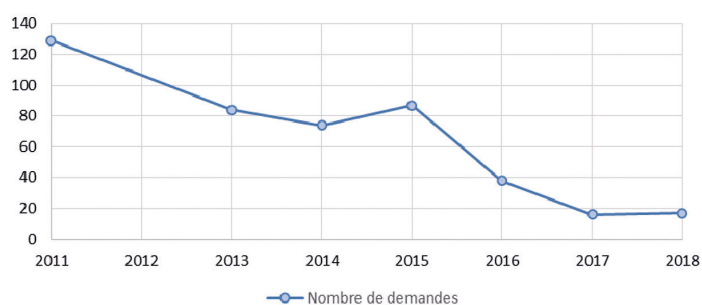
Evolution de la protection juridique des personnes de 2011 à 2018



PROTECTION JURIDIQUE – DÉGÂTS DES VÉHICULES

– 2016/2017 : 16 dossiers – 2017/2018 : 17 dossiers

Evolution de la protection juridique des véhicules de 2011 à 2018



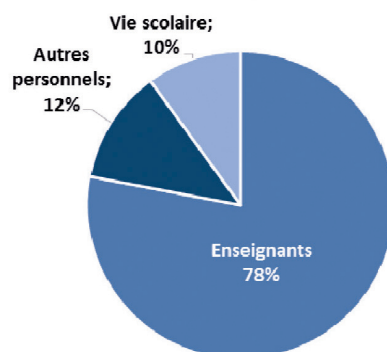
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECOURS (hors contentieux de droit privé et de l'enseignement supérieur)

Nombres de recours en 2016	Nombres de recours en 2017	Nombres de recours en 2018
203	209	272

PART DU CONTENTIEUX PAR MATIÈRE DE 2016 À 2018 :

	2016	2017	2018
Enseignants	72,0%	72,2%	78,0%
Vie scolaire	18,7%	15,3%	10,0%
Autres personnels	10,5%	12,0%	12%
Autres contentieux	1,4%	0,4%	0,0%

Part des contentieux par matière en 2018



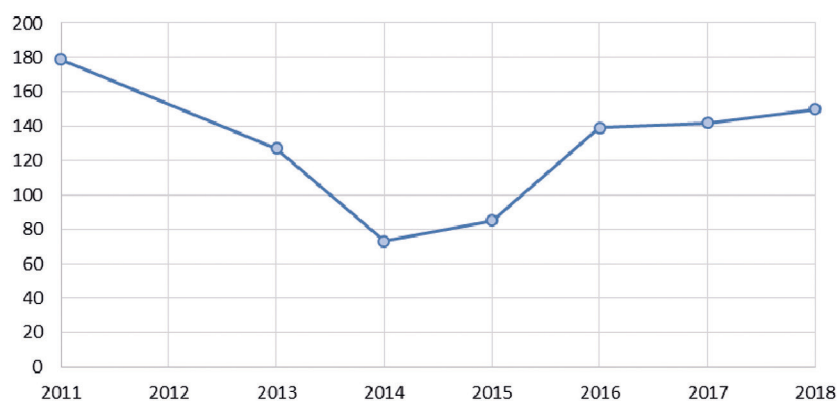
NOMBRE DE JUGEMENTS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS :

Taux de rejet des requêtes et non-lieu : 62,7% (inférieur de 10 points à la moyenne nationale)

– 2017 : 142

– 2018 : 150

Evolution du nombre de jugements de 2011 à 2018



Taux de rejet des requêtes et non-lieu :

Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2017	Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2018
66,1%	62,7%

VI. LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Pour l'année scolaire 2017/18

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe		1	1	2
Sanction du 2ème groupe			1	1
Sanction du 3ème groupe				0
Sanction du 4ème groupe	1	2		3
Licenciement pour insuffisance professionnelle				0
Total	1	3	2	6

NB : L'une des deux sanctions du groupe 4 dans la Seine-Saint-Denis (une révocation) a finalement été annulée par le tribunal administratif de Montreuil.

2. DANS LE 2^D DEGRÉ

Source : DPE

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement professeur titulaire
PLP	2				
Prof d'EPS	2				
Certifié	6			2	
Agrégé	3				
Chaire supérieure	0				
CPE	0				
COP	0				
Contractuels	6				
Totaux	19	0	0	2	0

CHAPITRE 4

RÉMUNÉRATION



I. SITUATION INDICIAIRE PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

A l'inverse des deux années scolaires précédentes, les données concernant les directeurs et les inspecteurs ont pu être fournies cette année dans l'application nationale BSA (données issues de SIRHEN). L'indice moyen d'ensemble a donc pu être calculé pour 2018.

ÉVOLUTION DES INDICES MOYENS ENTRE 2016 ET 2018

	2016			2017			2018		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	520	485	519	536	493	533	537	489	535
Enseignants 2 nd degré	546	485	539	549	496	552	558	505	552
Direction et inspection							840		840
Education et orientation	520		520	533		533	534		534
Surveillance et assistance éducative	318		318	318		318	316		316
IATSS	413		413	419		419	433		433
Ensemble		485			494		517	501	516

II. SITUATION INDICIAIRE PAR STATUT

ÉVOLUTION DES INDICES MOYENS DES PERSONNELS TITULAIRES ET NON TITULAIRES

	2016		2017		2018	
	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Enseignants 1 ^{er} degré	524	355	539	411	538	492
Enseignants 2 nd degré	558	457	572	453	559	488
Direction et inspection					840	639
Education	535	436	540	449	534	495
Surveillance et assistance éducative		318		318	325	316
IATSS	427	302	433	305	432	402
Ensemble					553	369

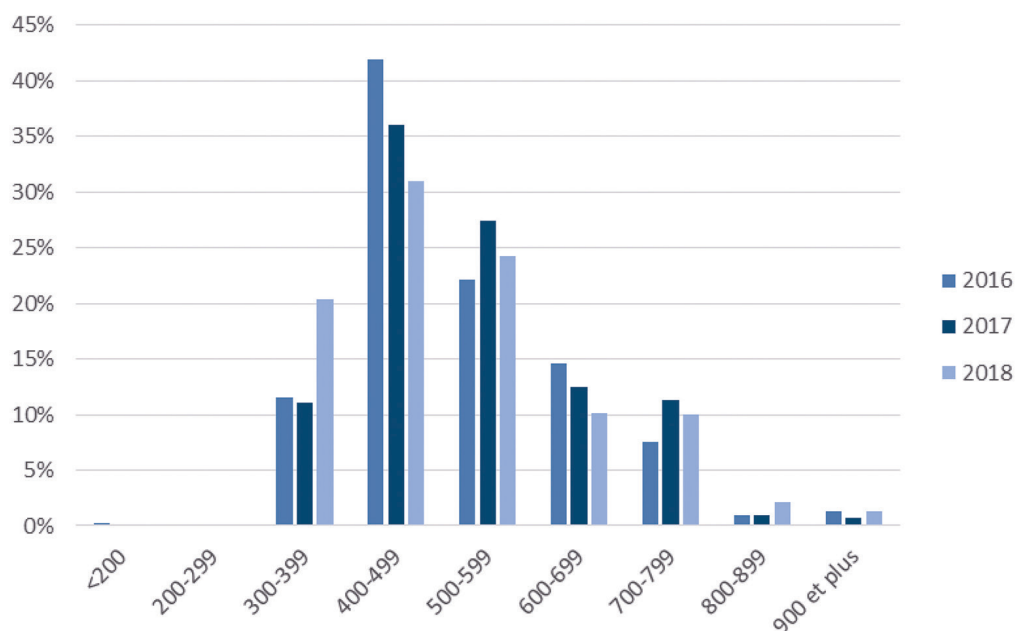
III. LA RÉMUNÉRATION SELON LE GENRE

LA RÉMUNÉRATION SELON LE GENRE

	2016		2017		2018	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	525	519	540	533	540	534
Enseignants 2 nd degré	548	544	553	552	553	552
Direction et inspection					855	827
Education	545	514	556	526	555	527
Surveillance et assistance éducative	318	318	318	318	312	317
IATSS	422	411	426	418	455	429
Ensemble					531	511

* les données sur la catégorie inspecteurs + dir n'étaient pas disponibles pour 2016 ni 2017

IV. DISTRIBUTION DES INDICES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS



CHAPITRE 5

FORMATION



Sources : DDSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne – DAFPEN

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNELS FORMÉS DEPUIS 2016, 1^{ER} ET 2^D DEGRÉS

Le nombre des personnels enseignants formés au global continue d'augmenter d'année en année, principalement dans le 1^{er} degré.

	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		TOTAL ACADEMIE
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	
2016	1 962	8 625	1 168	10 430	2 046	7 560	31 791
2017	2 604	7 874	1 115	9 590	5 337	7 339	33 859
2018	3 223	7 504	3 665	9 645	5 354	6 660	36 051

II. PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRÉ

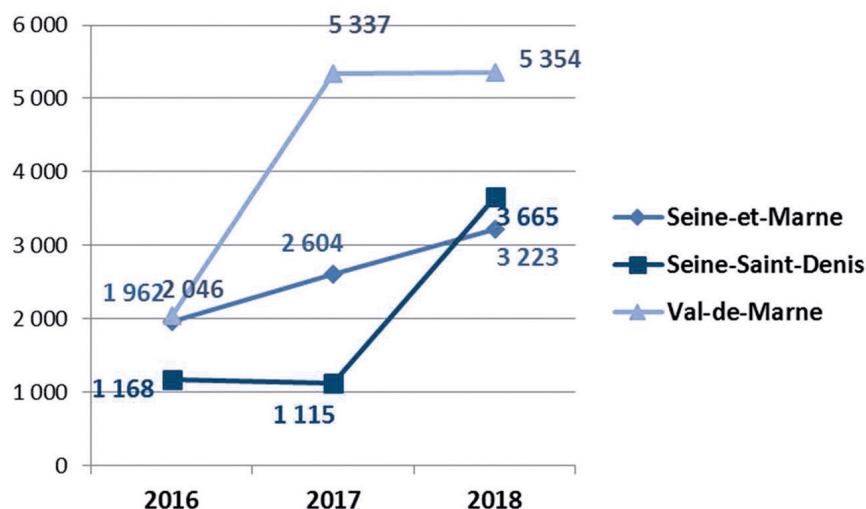
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

A. LES PERSONNELS FORMÉS

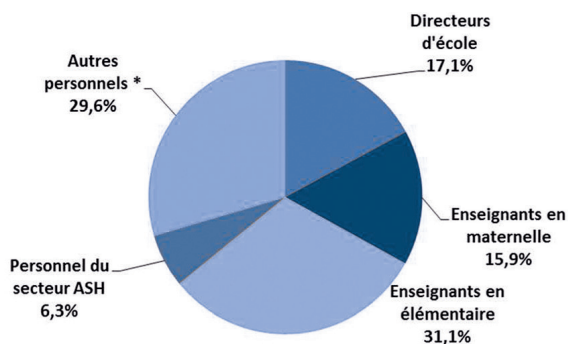
NOMBRE DE PERSONNELS FORMÉS DEPUIS 2016

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2016	1 962	1 168	2 046	5 176
2017	2 604	1 115	5 337	9 056
2018	3 223	3 665	5 354	12 242

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

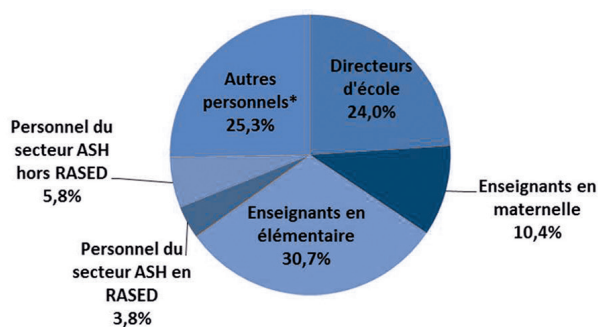


● RÉPARTITION PAR CORPS DES PERSONNELS FORMÉS EN 2018 EN SEINE-ET-MARNE



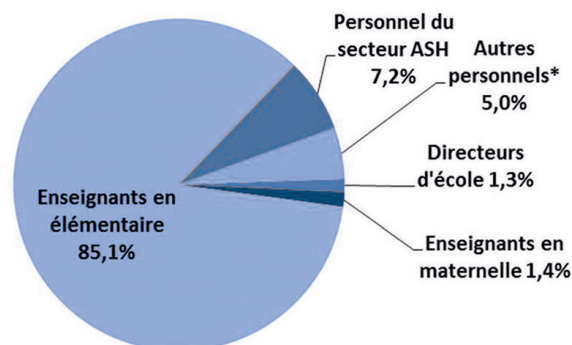
*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

● RÉPARTITION PAR CORPS DES PERSONNELS FORMÉS EN 2018 EN SEINE-SAINT-DENIS



*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

● RÉPARTITION PAR CORPS DES PERSONNELS FORMÉS EN 2018 DANS LE VAL-DE-MARNE



B. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

● RÉPARTITION DE NOMBRE DE JOURNÉES SELON L'OBJECTIF DE FORMATION EN SEINE-ET-MARNE

Sur les 6 261 journées de formation dispensées en Seine-et-Marne, 22% ont été consacrées à la formation statutaire des directeurs d'école. L'accent a ensuite été mis sur les formations des nouveaux arrivants et néo titulaires, l'éducation prioritaire ou encore les formations diplômantes ASH (17% pour chacune).

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2017-2018
Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et néo titulaires	1 056
REP et REP+ : dispositifs de l'Education Prioritaire	1 048
Formation diplômante ASH (CAPPEI)	1 068
Formation statutaire des directeurs d'école	1 362
Formation sécurité (dont PSC1)	294
Formation des formateurs	522
Réussite éducative : PMQC, autres formations ASH, élèves allophones...	606
Préparation aux examens (LA-DIR, CAFIPEMF, CCFLS)	305
Total	6 261

● RÉPARTITION DE NOMBRE DE JOURNÉES SELON L'OBJECTIF DE FORMATION EN SEINE-SAINT-DENIS

En Seine-Saint-Denis, 43% des 8 035 journées de formation dispensées l'ont été pour des formations pour la réussite éducative (accueil des EANA, élèves en situation de handicap, rythmes scolaires...) et 34% sur la formation des nouveaux enseignants.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2017-2018
Réussite éducative : rythmes scolaires, APC, élèves en situation de handicap, accueil des EANA	3 439
Formation des nouveaux enseignants aux métiers du professorat et de l'éducation, tuteurs, F2F	2 723
Hors priorités nationales	849
Accompagnement de la mesure 100% réussite au CP - CP dédoublé REP+ - Plus de maîtres que de classes	499
Appropriation des nouveaux programmes pour le cycle maternelle	217
République : lutte contre les discriminations, égalité filles-garçons, parcours citoyen, EMI	110
Mise en place du parcours déducation artistique et culturelle de l'élève	89
Savoirs fondamentaux, nouveaux programmes dont IEMC - évaluation des acquis dans le cadre du socle	67
Plan numérique : évolution des pratiques, ingénierie de l'accompagnement et FOAD	29
Mise en place du cycle 3, conseil école-collège	13
Total	8 035

RÉPARTITION DE NOMBRE DE JOURNÉES SELON L'OBJECTIF DE FORMATION DANS LE VAL-DE-MARNE

Sur les 5 482 journées de formations effectuées en 2018 dans le Val-de-Marne, 47% ont concerné la formation au CAPA-SH et 26% pour les formations relatives à l'adaptation à l'emploi.

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2017-2018
CAPA-SH	2 592
Adaptation à l'emploi	1 429
Réussite éducative : élèves en difficulté et en situation de handicap	538
Formations REP + (éducation prioritaire)	460
Maternelle	258
Numérique à l'école primaire : évolution des pratiques, accompagnement, tutorat, Foad	152
Enseignement civique	32
Anglais	21
Total	5 482

III. PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ

Sources : DAFPEN

24 803 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du 2^d degré ont participé à un stage de formation continue en 2017-2018, soit 65% de l'ensemble des enseignants du 2^d degré (dont 61 % de femmes et 39 % d'hommes).

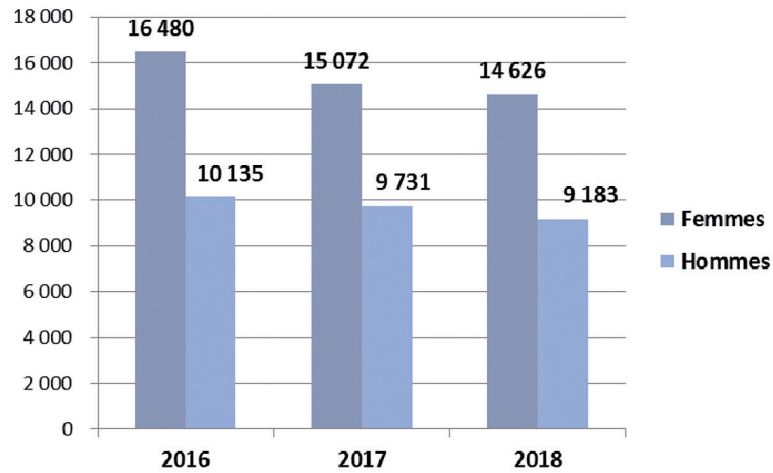
57 547 personnes ont été convoquées sur un stage, ce qui représente en moyenne 2,4 jours de formation par personne inscrite en formation.

Les formations locales qui se tiennent en établissement et ne donnent pas lieu à convocation ne sont pas comptabilisées.

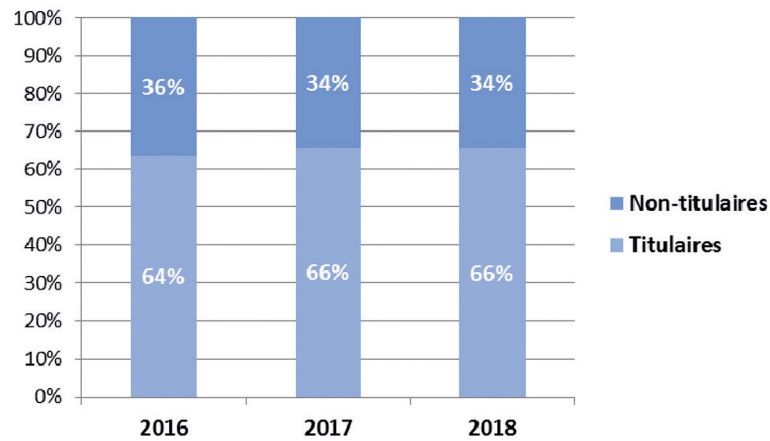
A. LES PERSONNELS FORMÉS

Le nombre de personnels formés est encore en légère diminution pour 2018.
Ce sont majoritairement des femmes (61% des personnels formés).

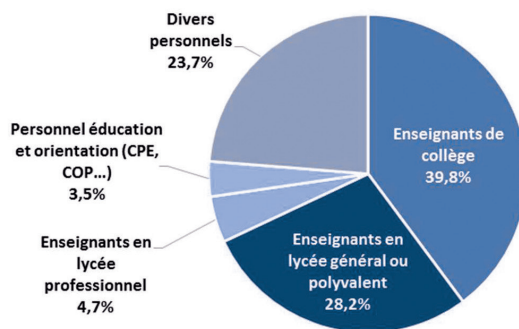
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS DU 2^D DEGRÉ (H/F) FORMÉS DEPUIS 2016



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS DU 2^D DEGRÉ (TITULAIRES ET NON-TITULAIRES) FORMÉS DEPUIS 2016

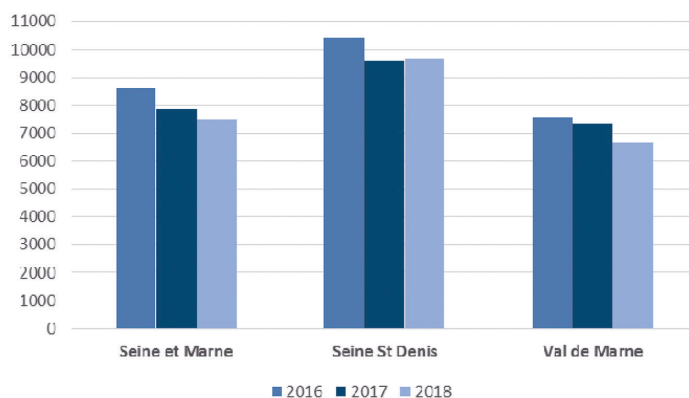


● RÉPARTITION PAR CORPS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE DU 2^D DEGRÉ



Les personnels enseignants représentent l'essentiel des stagiaires de la formation continue des personnels du 2^d degré : 73% des formations dispensées l'ont été pour les enseignants de collège ou lycée, et 27% pour les personnels administratifs ou d'éducation et d'orientation.

● ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES AFFECTATIONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNELS FORMÉS



● L'ASSIDUITÉ DES STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE

L'assiduité générale des personnes convoquées au moins une fois à un stage de la formation continue du 2^d degré (stagiaires ayant élargé au moins une fois sur au moins un module) reste stable depuis plusieurs années.

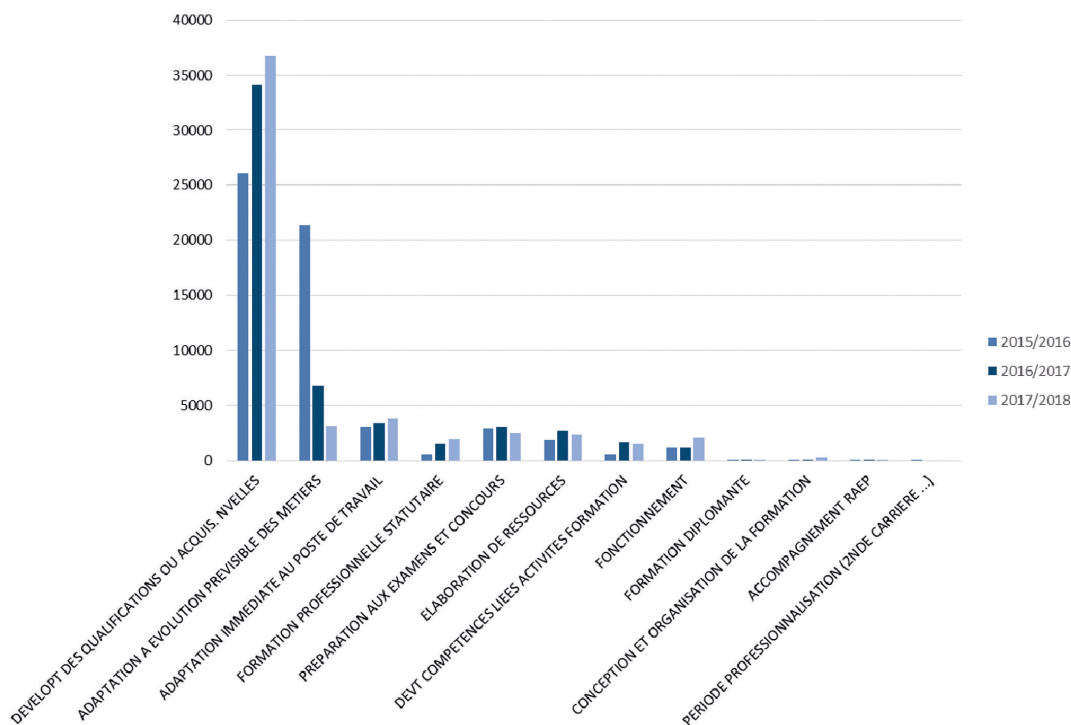
B. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans la continuité des trois dernières années, le plan académique de formation continue 2017-2018 de l'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et de développer les compétences professionnelles indispensables à la réussite de tous les élèves.

Il a ainsi pour mission d'accompagner l'évolution de l'école en mettant un accent particulier sur :

- la formation des professeurs non titulaires ;
- la formation des professeurs en début de carrière ;
- le développement des formations au et par le numérique.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS À DES STAGES DE FORMATION CONTINUE SELON L'OBJECTIF DE FORMATION DEPUIS 2016



L'objectif de formation « développement des qualifications ou acquisitions nouvelles » qui avait fortement augmenté en 2017, continue sa progression et représente désormais 67% des candidatures retenues.

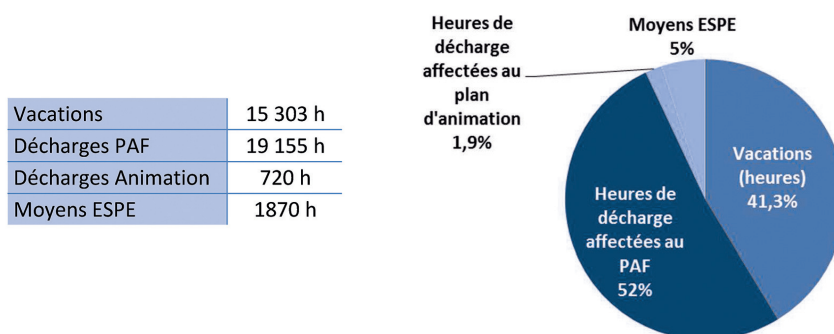
C. LES MOYENS CONSACRÉS À LA FORMATION CONTINUE EN 2017 / 2018

Il s'agit des indemnités versées aux formateurs intervenant dans le plan académique de formation ou le plan d'animation pédagogique sous forme de vacations ainsi que des décharges horaires attribuées aux enseignants de l'académie au titre de leur activité de formateur.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2011-2012, toutes les formations sont payées sous forme de vacations.

La DAFPEN utilise 14,9 ETP au titre de ses missions d'ingénierie de formation.

RÉPARTITION DES MOYENS HORAIRES DÉDIÉS À LA FORMATION CONTINUE DU 2^D DEGRÉ



CHAPITRE 6

DIALOGUE SOCIAL



I. LES DÉCHARGES SYNDICALES

	En ETP
1er degré	57,7
2nd degré	59,5
IATSS	11,0
Total	128,2

II. LES RÉUNIONS ET INSTANCES

● NOMBRE DE RÉUNIONS D'INSTANCES ET DE GROUPES DE TRAVAIL PRÉPARATOIRES AUX INSTANCES

	Type de réunion	Nombre	Nombre de groupes de travail préalables
Au niveau académique	CTS	3	
	CAPA	42	40
	CCP	13	2
	FPMA	5	
	CTA	6	3
	CHSCTA	5	
Au niveau départemental	CTSD	16	5
	CAPD	25	12
	CHSCTD	8	11
Total		121	73

● AUTRES RÉUNIONS (GROUPES DE TRAVAIL, AUDIENCES)

	Type de réunion	Nombre	Objet
Au niveau académique	Audiences	62	DHG, préparation rentrée, situations particulières...
	Groupes de travail	6	Offre de formation, DHG, éducation prioritaire, carte comptable.
Au niveau départemental	Audiences	455	Moyens collèges et vie scolaire, carte scolaire, éducation prioritaire, EFS, remplacement, contrats aidés, situations particulières...
	Groupes de travail	6	Simplification des tâches des directeurs d'école, carte scolaire, préparation de rentrée.

III. LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES EN 2018

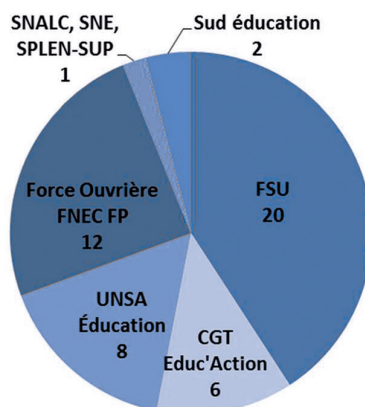
Source : DRH

A. COMPOSITION DU CTA, CTSA ET DES CTSD

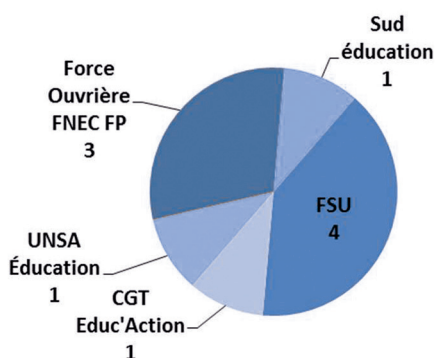
- COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE (CTA), DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL ACADÉMIQUE (CTSA) ET DES COMITÉS TECHNIQUES SPÉCIAUX DÉPARTEMENTAUX (CTSD)

	FSU	CGT Educ'Action	UNSA Éducation	Force Ouvrière FNEC FP	SNALC, SNE, SPLEN-SUP	Sud éducation	Sgen-CFDT La CFDT	TOTAL
CTA	4	1	1	3		1		10
CTSA	3	2	2	2			1	10
CTSD 77	5	1	2	1	1			10
CTSD 93	4	1	1	3		1		10
CTSD 94	4	1	2	3				10
Total	20	6	8	12	1	2	1	50

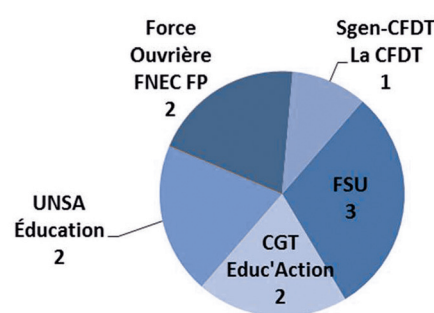
- REPRÉSENTATION ACADÉMIQUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES EN COMITÉS TECHNIQUES



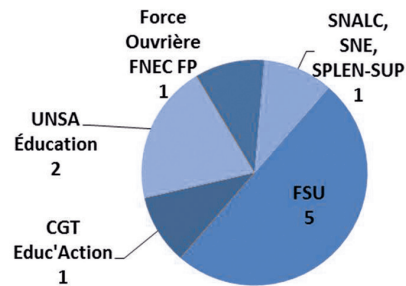
- RÉPARTITION CTA



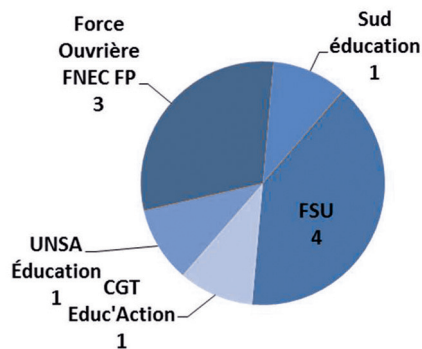
- RÉPARTITION CTSA



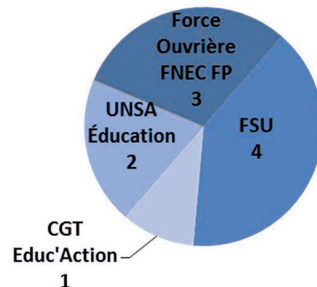
● RÉPARTITION CTSD DE LA SEINE-ET-MARNE



● RÉPARTITION CTSD DE LA SEINE-SAINT-DENIS



● RÉPARTITION CTSD DU VAL-DE-MARNE

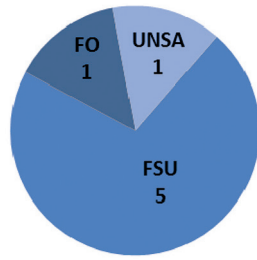


B. COMPOSITION DU CHSCTA ET DES CHSCTD

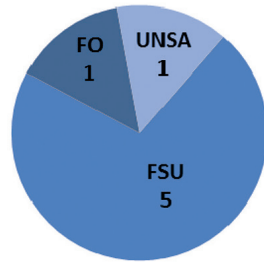
● COMPOSITION DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE (CHSCTA) ET DES COMITÉS D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAUX (CHSCTD)

	FSU	FO FNEC FP	Sud Education	FO	UNSA	CGT Educ'action	TOTAL
CHSCTA	3	2			1	1	7
CHSCTD 77	5			1	1		7
CHSCTD 93	3	2	1			1	7
CHSCTD 94	2	2			2	1	7
Total	13	6	1	1	4	3	28

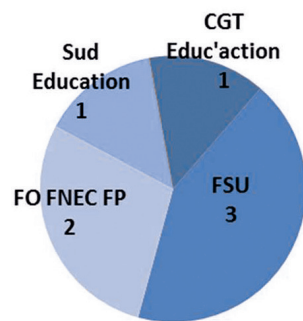
● RÉPARTITION DU CHSCTA



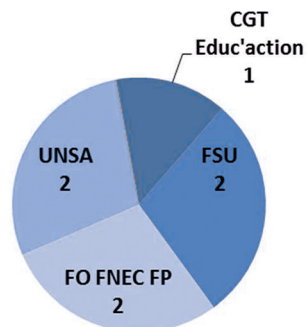
● RÉPARTITION DU CHSCTD 77



● RÉPARTITION DU CHSCTD 93



● RÉPARTITION DU CHSCTD 94

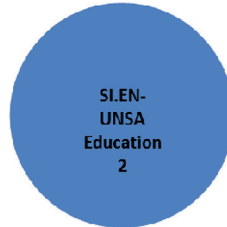


C.

LES CAPA DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

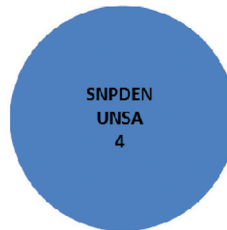
● RÉPARTITION CAPA DES IEN

CAPA des IEN	
SI.EN-UNSA Education	TOTAL
2	2



● RÉPARTITION CAPA DES PERSONNELS DE DIRECTION

CAPA des personnels de direction	
SNPDEN UNSA	TOTAL
4	4

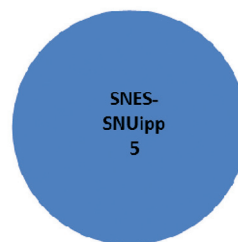


D.

LES CAPA DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 2^D DEGRÉ, DES PERSONNELS D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

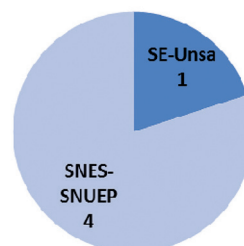
● RÉPARTITION CAPA DES PSY EN

CAPA des psychologues de l'EN	
SNES-SNUipp	TOTAL
5	5



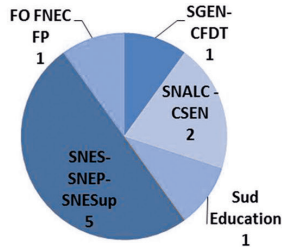
● RÉPARTITION CAPA DES CPE

CAPA des CPE		
SE-Unsa	SNES-SNUEP	TOTAL
1	4	5

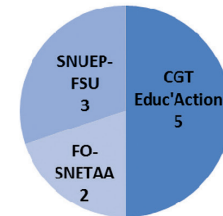


RÉPARTITION CAPA DES PROFESSEURS AGRÉGÉS

CAPA des professeurs agrégés						CAPA des PLP			
SGEN-CFDT	SNALC - CSEN	Sud Education	SNES-SNEP-SNESup	FO FNEC FP	TOTAL	CGT Educ'Action	FO-SNETAA	SNUEP-FSU	TOTAL
1	2	1	5	1	10	5	2	3	10

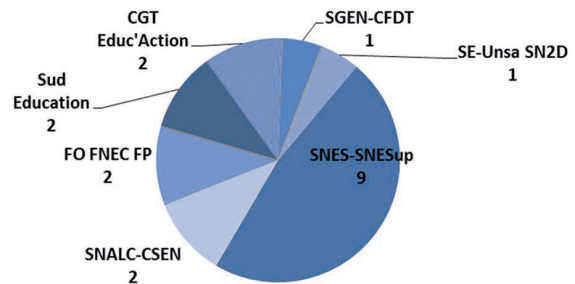


RÉPARTITION CAPA DES PLP



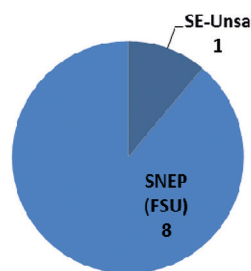
RÉPARTITION CAPA DES PROFESSEURS CERTIFIÉS ET DES AE

CAPA des professeurs certifiés et des AE							
SNES-SNESup	SNALC-CSEN	FO FNEC FP	Sud Education	CGT Educ'Action	SGEN-CFDT	SE-Unsa SN2D	TOTAL
9	2	2	2	2	1	1	19



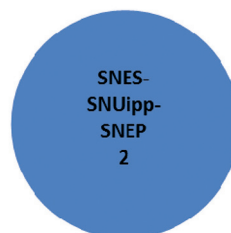
RÉPARTITION CAPA DES PROFESSEURS D'EPS ET CE D'EPS

CAPA des professeurs d'EPS et CE d'EPS		
SNEP (FSU)	SE-Unsa	TOTAL
8	1	8



RÉPARTITION CAPA DES PEGC

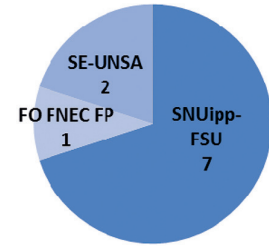
CAPA des PEGC	
SNES-SNUipp-SNEP	TOTAL
2	2



E. LES CAPD DES PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRÉ

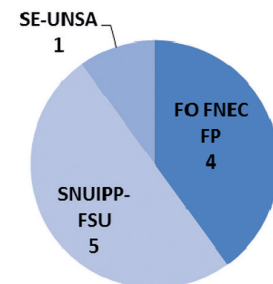
● RÉPARTITION CAPD DES INSTITUTEURS ET PE DE LA SEINE-ET-MARNE

CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-et-Marne			
SNUipp-FSU	FO FNEC FP	SE-UNSA	TOTAL
7	1	2	10



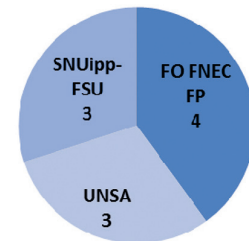
● RÉPARTITION CAPD DES INSTITUTEURS ET PE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

CAPD des instituteurs et professeurs des écoles de la Seine-Saint-Denis			
FO FNEC FP	SNUIPP-FSU	SE-UNSA	TOTAL
4	5	1	10



● RÉPARTITION CAPD DES INSTITUTEURS ET PE DU VAL-DE-MARNE

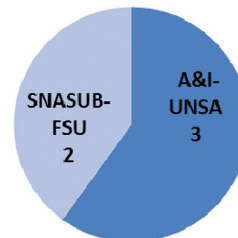
CAPD des instituteurs et professeurs des écoles du Val-de-Marne			
FO FNEC FP	UNSA	SNUipp-FSU	TOTAL
4	3	3	10



F. LES CAPA DES PERSONNELS IATSS ET ATRF

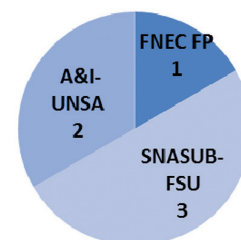
● RÉPARTITION CAPA DES AAE

CAPA des AAE		
A&I-UNSA	SNASUB-FSU	TOTAL
3	2	5



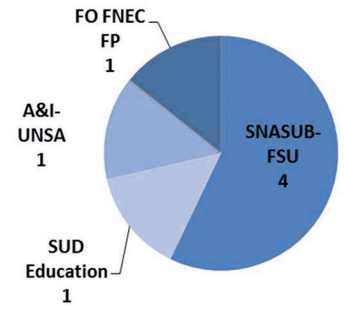
● RÉPARTITION CAPA DES SAENES

CAPA des SAENES			
FNEC FP	SNASUB-FSU	A&I-UNSA	TOTAL
1	3	2	6



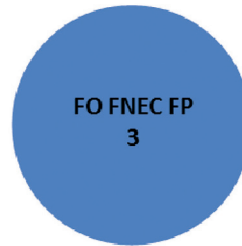
● RÉPARTITION CAPA DES ADJAENES

CAPA des ADJAENES				
SNASUB-FSU	SUD Education	A&I-UNSA	FO FNEC FP	TOTAL
4	1	1	1	7



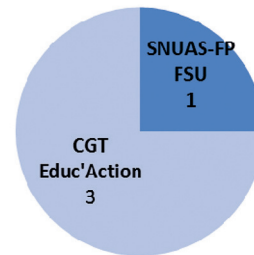
● RÉPARTITION CAPA DES ATEE

CAPA des ATEE	
FO FNEC FP	TOTAL
3	3



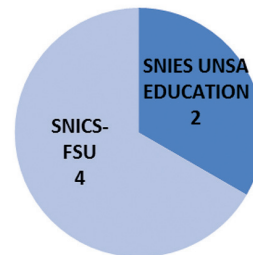
● RÉPARTITION CAPA DES ASSAE

CAPA des ASSAE		
SNUAS-FP FSU	CGT Educ'Action	TOTAL
1	3	4



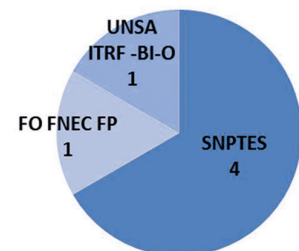
● RÉPARTITION CAPA DES INF EN ES

CAPA des INF EN ES		
SNIES UNSA EDUCATION	SNICS-FSU	TOTAL
2	4	6



● RÉPARTITION CAPA DES ATRF

CAPA des ATRF			
SNPTES	FO FNEC FP	UNSA ITRF -BI-O	TOTAL
4	1	1	6

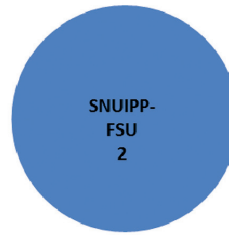


G.

LES CCP

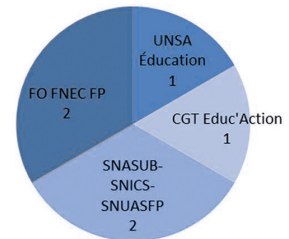
● RÉPARTITION CCP DES DIRECTEURS ET ADJOINTS DE SEGPA

CCP des directeurs adjoints de SEGPA	
SNUIPP-FSU	TOTAL
2	2



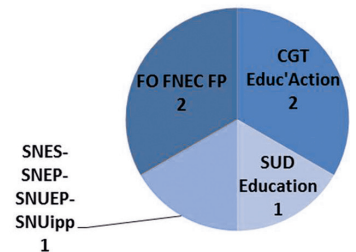
● RÉPARTITION CCP DES NON TITULAIRES IATSS

CCP des non titulaires IATSS				
UNSA Éducation	CGT Educ'Action	SNASUB-SNICS-SNUASFP	FO FNEC FP	TOTAL
1	1	2	2	6



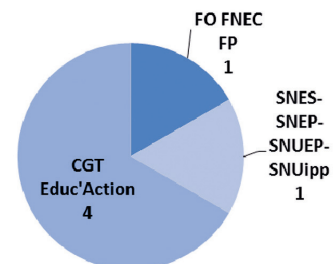
● RÉPARTITION CCP DES NON TITULAIRES EXERÇANT DES FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT

CCP des non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement				
CGT Educ'Action	SUD Education	SNES-SNEP-SNUEP-SNUipp	FO FNEC FP	TOTAL
2	1	1	2	6



● RÉPARTITION CCP DES NON TITULAIRES EXERÇANT DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

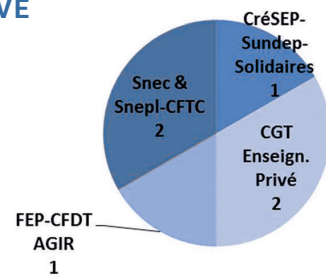
CCP des non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et psy			
FO FNEC FP	SNES-SNEP-SNUEP-SNUipp	CGT Educ'Action	TOTAL
1	1	4	6



H. LES COMMISSIONS CONSULTATIVES MIXTES

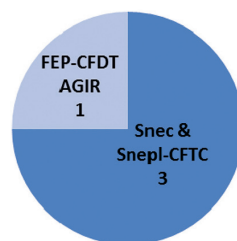
● RÉPARTITION CCMA DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

CCMA de l'enseignement privé				
CréSEP-Sundep-Solidaires	CGT Enseign. Privé	FEP-CFDT AGIR	Snec & Snepl-CFTC	TOTAL
1	2	1	2	6



● RÉPARTITION CCMI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

CCMI de l'enseignement privé		
Snec & Snepl-CFTC	FEP-CFDT AGIR	TOTAL
3	1	4



I. LA CCSA

● RÉPARTITION CCSA DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

CCSA des directeurs d'établissements spécialisés	
SNUIPP-FSU	TOTAL
2	2



CHAPITRE 7

ENSEIGNEMENT PRIVÉ



I. LES EFFECTIFS EN 2018

5 310 personnels en activité

– 1 367 enseignants dans le 1^{er} degré (25,7%)

– 3 943 enseignants dans le 2^d degré (74,3%)

A. RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE ET PAR DÉPARTEMENT

Personnel contractuel (échelle de rémunération des titulaires) :

- AD : agrément définitif (établissement sous contrat simple)
- CD : contrat définitif
- CP : contrat provisoire
- NP : nommé du public (fonctionnaire)

Personnel auxiliaire :

- AE : autorisé à enseigner (établissement sous contrat simple)
- DA : délégué auxiliaire
- DI : délégué auxiliaire en CDI

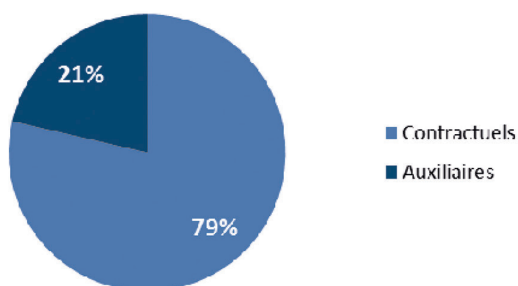
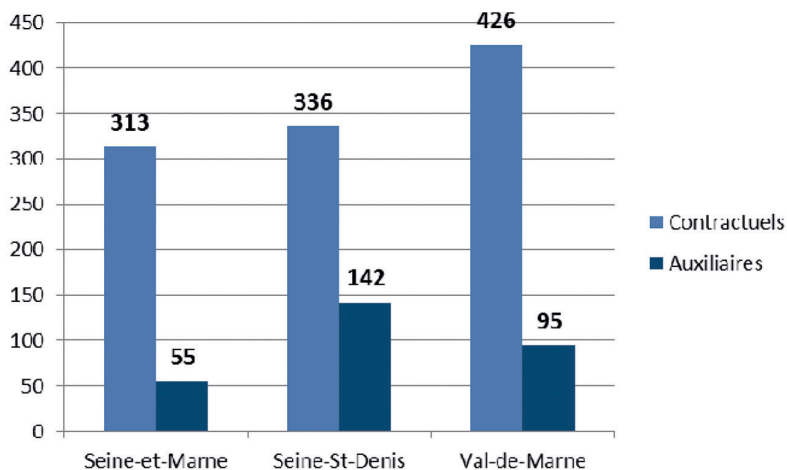
1. DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

La part des enseignants contractuels dans les effectifs du 1^{er} degré reste très largement majoritaire (79%) mais enregistre une baisse de 2 points par rapport à 2017.

La part des auxiliaires diffère selon les départements : c'est en Seine-Saint-Denis que la proportion est la plus importante (30% des enseignants, soit une hausse de 5 points par rapport à 2017).

RÉPARTITION GLOBALE DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT ET PAR DÉPARTEMENT

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	313	55	368	15%
Seine-St-Denis	336	142	478	30%
Val-de-Marne	426	95	521	18%
Total académique	1 075	292	1 367	21%



RÉPARTITION DÉTAILLÉE SELON LE GENRE ET LE STATUT

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	18	4	18%	295	51	15%
Seine-St-Denis	28	17	38%	308	125	29%
Val-de-Marne	17	7	29%	409	88	18%
Total	63	28	31%	1 012	264	21%

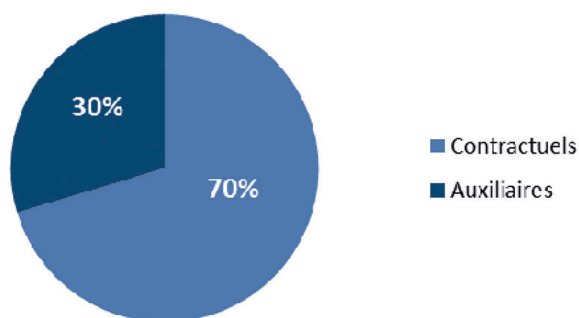
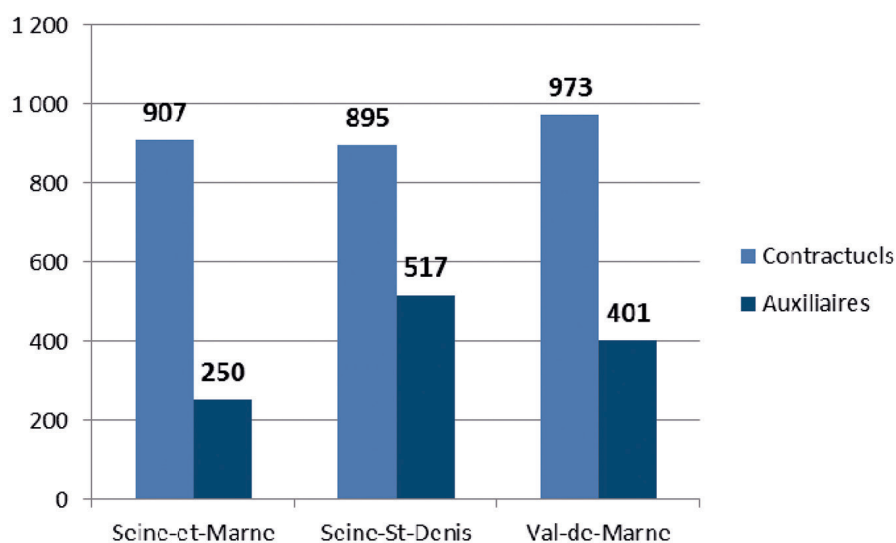
2. DANS LE 2^D DEGRÉ

Près d'un tiers des enseignants du 2^d degré sont des auxiliaires (30%), la Seine-Saint-Denis rassemblant une proportion plus importante d'entre eux (37% des enseignants du département). C'est en Seine-et-Marne que la proportion d'auxiliaire est la plus faible avec 22%.

Les hommes qui représentent 36% de l'effectif total des enseignants du 2^d degré privé sont proportionnellement plus nombreux parmi les effectifs contractuels du 2^d degré ; 34% d'entre eux sont contractuels. Ce taux est de 27% pour les femmes.

● RÉPARTITION GLOBALE DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT ET PAR DÉPARTEMENT

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	907	250	1 157	22%
Seine-St-Denis	895	517	1 412	37%
Val-de-Marne	973	401	1 374	29%
Total académique	2 775	1 168	3 943	30%



RÉPARTITION DÉTAILLÉE SELON LE GENRE ET LE STATUT

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	274	75	21%	633	175	22%
Seine-St-Denis	344	244	41%	551	273	33%
Val-de-Marne	332	164	33%	641	237	27%
Total	950	483	34%	1 825	685	27%

B. ORIGINE DES PERSONNELS

Les personnels du 1^{er} degré résident très majoritairement dans l'académie : 81,6% d'entre eux résident dans l'un des trois départements cristoliens.

18,4% des enseignants du 1^{er} degré résident en dehors de l'académie de Créteil : 8,6% résident dans l'académie de Paris, 7,5% dans celle de Versailles et 2,2% dans une autre académie limitrophe.

Pour les personnels du 2^d degré, 73,8% d'entre eux résident dans l'académie, 13,4% dans l'académie de Paris, 9,6% dans celle de Versailles, et 3,2% dans une académie limitrophe.

LIEU DE RÉSIDENCE DES PERSONNELS DU 1^{ER} DEGRÉ

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	315	61	376	28%
	93	226	84	310	23%
	94	347	83	430	31%
Paris	75	91	27	118	9%
Versailles	78	7	3	10	1%
	91	27	5	32	2%
	92	23	9	32	2%
	95	19	10	29	2%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 055	282	1 337	98%
Autres académies		20	10	30	2%
TOTAL		1 075	292	1 367	

LIEU DE RÉSIDENCE DES PERSONNELS DU 2^D DEGRÉ

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	917	258	1 175	30%
	93	523	245	768	19%
	94	677	291	968	25%
Paris	75	342	187	529	13%
Versailles	78	15	13	28	1%
	91	90	40	130	3%
	92	55	50	105	3%
	95	70	44	114	3%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 689	1 128	3 817	97%
Autres académies		86	40	126	3%
TOTAL		2 775	1 168	3 943	

II. LA MOBILITÉ DES MAÎTRES CONTRACTUELS

A. DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

MOBILITÉ DES MAÎTRES CONTRACTUELS

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	3	2	5	10
SORTANTS de l'académie	10	9	13	32
mutations dans académie	21	23	40	84
non satisfaites dans l'académie	1	1	2	4
non satisfaites hors académie	0	1	1	2

B. DANS LE 2^D DEGRÉ

MOBILITÉ DES MAÎTRES CONTRACTUELS

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	11	10	20	41
SORTANTS de l'académie	21	35	23	79
mutations dans académie	57	96	69	222
non satisfaites dans l'académie	2	1	13	16
non satisfaites hors académie	6	4	13	23

7

III. LES RETRAITES

DANS LE 1^{ER} DEGRÉ :

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	3	82
Auxiliaires	0	0

DANS LE 2^D DEGRÉ :

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	18	34
Auxiliaires	3	5

7

IV. LES PROMOTIONS

DANS LE 1^{ER} DEGRÉ :

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE	0	0	0	4	1	5	10
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE	1	1	0	8	6	11	27
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES	0	0	0	1	2	1	4
TOTAL	1	1	0	13	9	17	41

PROMOTIONS 2018		HOMMES		FEMMES	
		Bonification ancienneté	Ancienneté	Bonification ancienneté	Ancienneté
Professeurs des écoles	77	1	0	5	46
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	0
Professeurs des écoles Hors Classe		0	1	0	8
TOTAL		1	1	5	54
Professeurs des écoles	93	0	2	5	36
Instituteurs		0	0	0	2
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	0
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	11
TOTAL		0	2	5	49
Professeurs des écoles	94	1	2	7	57
Instituteurs		0	0	0	2
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	0
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	7
TOTAL		1	2	7	66
TOTAL GENERAL		2	5	17	169
TOTAL HOMMES/FEMMES		7		186	

● — DANS LE 2^D DEGRÉ :

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE(TA)	4	4	3	4	5	4	24
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	9	5	10	27	8	15	74
INTEGRATION (LA)	3	1	0	4	0	5	13
TOUR EXTERIEUR (LA)	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	16	10	13	35	13	24	111

2018		HOMMES		FEMMES	
		Bonification d'ancienneté	Ancienneté	Bonification d'ancienneté	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	8	64	11	134
	93	8	55	8	88
	94	3	63	13	104
TOTAL GENERAL		19	182	32	326
TOTAL HOMMES/FEMMES		201		358	

2018		HOMMES		FEMMES	
		Choix	Ancienneté	Choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	4	18	4	19
	93	6	35	8	35
	94	3	19	10	20
TOTAL GENERAL		13	72	22	74
TOTAL HOMMES/FEMMES		85		96	

CHAPITRE 8

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Source : DPE

● PERSONNEL DU 2^D DEGRÉ INTERVENANT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	SERVICE 100% SUP (PRAG/PRCE)	SERVICE 50% SUP	DETACHES ATER	STAGIAIRES SUP (doctorants)	ENS CLASSES DE BTS	ENS CLASSES CPGE	TOTAL
année scolaire 2015-2016	739	38	233	65	340	371	1 786
année scolaire 2016-2017	738	38	259	177	338	376	1 926
année scolaire 2017-2018	733	45	275	179	342	378	1 952

CHAPITRE 9

EMPLOIS BUDGÉTAIRES



Ces données concernent l'année civile 2018 et non l'année scolaire.

Les emplois des différents BOP (Budget opérationnel de programme) sont exprimés en équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTa).

I. BOP 140 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU 1^{ER} DEGRÉ

La consommation d'emplois du programme « enseignement scolaire public du 1^{er} degré » est en augmentation sur les trois dernières années, parallèlement aux créations de postes que l'académie a connues sur cette période. Après deux exercices en surconsommation, l'année 2018 est marquée par un retour à l'équilibre.

— BILAN DE LA CONSOMMATION DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES DE L'ACADÉMIE DE 2016 À 2018

140	2016		2017		2018	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	26 355	26 192	27 079	26 835	27 485	27 033
Congés formation rémunérés	48	43	48	42	48	37
Assistants étrangers	17	16	17	15	17	13
Contractuels	-	495	-	483	-	517
Enseignants du 2nd degré	12	4	12	7	12	4
Personnels d'inspection	97	93	97	96	94	95
Psychologue de l'éducation nationale	-	-	-	-	348	320
TOTAL	26 529	26 843	27 253	27 478	28 004	28 019

II. BOP 141 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU 2^D DEGRÉ

L'année 2018 se caractérise par une forte réduction de la sous-consommation par rapport aux trois dernières années. Cette situation s'explique par un recrutement plus dynamique que la hausse de la dotation ministérielle.

— BILAN DE LA CONSOMMATION DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES DE L'ACADÉMIE DE 2016 À 2018

141	2016		2017		2018	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	598	659	598	653	598	583
Enseignants du 2nd degré titulaires + stagiaires	26 907	24 927	27 414	24 994	29 329	25 191
Enseignants du 2nd degré non titulaires	1 456	3 420	1 573	3 729	-	4 035
Congés formation rémunérés	63	50	63	43	63	43
Vacataires	117	4	-	1	-	-
Assistants étrangers	110	100	110	97	110	99
Personnels administratifs et TOS CIO	2 105	1 975	2 111	1 997	2 116	2 004
Vacations administratifs	15	184	15	170	15	178
Personnels orientation	318	213	318	208	318	316
CPE	-	24	-	-	-	-
Personnels de laboratoire	356	315	356	322	356	323
Vacations laboratoire	-	33	-	27	-	26
Personnels d'inspection	127	119	128	127	130	129
Personnels de direction	998	964	1 003	952	1 011	1 038
Cadres administratifs et techniques	12	17	12	30	12	31
TOTAL	33 180	33 005	33 701	33 350	34 057	33 994

III. BOP 230 : VIE DE L'ÉLÈVE

Après plusieurs années de forte sous-consommation, le programme « vie de l'élève » se rapproche de l'équilibre sous l'effet de la forte augmentation de la population AESH (+771 ETPT).

● BILAN DE LA CONSOMMATION DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES DE L'ACADÉMIE DE 2016 À 2018

230	2016		2017		2018	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOS	5	2	5	1	5	5
Vacations TOS	-	7	-	6	-	1
CPE (titulaires, non titulaires)	927	974	932	978	942	993
CPE Stagiaires	33	33	33	36	33	35
AESH	896	697	1 485	1 246	2 131	2 017
Médecins	100	43	100	41	100	34
Infirmiers	517	520	523	518	529	524
Assistants sociaux	289	284	295	286	298	285
Vacations santé	-	38	-	41	-	45
CFR	3	1	3	1	3	1
TOTAL	2 769	2 599	3 376	3 154	4 041	3 940

IV. BOP 214 : SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le BOP « soutien de la politique de l'Éducation nationale » connaît une situation de sous-consommation liée aux difficultés de recrutement.

● BILAN DE LA CONSOMMATION DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES DE L'ACADÉMIE DE 2016 À 2018

214	2016		2017		2018	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	-	-	-	1	-	1
Enseignants du 2nd degré	2	4	1	2	1	1
Personnels Administratifs	816	842	814	836	808	825
TOS	57	43	57	42	57	37
ITRF	106	77	107	76	106	80
Vacations ATOS	96	117	96	117	96	116
CFR	2	-	-	1	-	1
Personnels de santé et sociaux	28	28	28	26	28	27
Vacations santé	-	5	-	4	-	4
Pers. de laboratoire	-	-	-	-	-	-
Pers. d'orientation	5	3	5	5	5	7
Personnels d'inspection	14	13	-	-	-	-
Pers. direction	5	5	1	5	1	-
Cadres adm et tech (hors IGR)	14	15	-	-	-	-
Emplois fonctionnels (hors IGR)			34	28	38	33
Ingénieurs de recherche	11	8	11	9	11	9
Personnels bibliothèques et musées	-	-	-	-	-	-
Personnels ens-cherch.et ass	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 156	1 159	1 154	1 152	1 150	1 141

V. BOP 139 : ENSEIGNEMENT PRIVÉ DES 1^{ER} ET 2^D DEGRÉS

Le budget opérationnel de programme « enseignement privé des 1^{er} et 2^d degrés » présente une sous-consommation de son plafond d'emplois sur les trois dernières années civiles. Cette tendance s'explique notamment par une consommation d'emplois moins dynamique que l'augmentation de la dotation du BOP.

● BILAN DE LA CONSOMMATION DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES DE L'ACADÉMIE DE 2016 À 2018

139	2016		2017		2018	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	1 205	1 191	1 212	1 206	1 220	1 225
Enseignants du 2nd degré	3 444	3 442	3 517	3 478	3 582	3 510
Stagiaires sur support PEST/PSTG	136	118	123	113	109	109
CFR	-	-	-	5	-	6
TOTAL	4 785	4 751	4 852	4 802	4 912	4 850

VI. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DE L'ACADÉMIE

En synthèse, pour la troisième année consécutive, la maîtrise budgétaire de l'académie se traduit par une exécution 2018 excédentaire tous programmes confondus dans un contexte de création de postes et d'augmentation concomitante des effectifs d'élèves.

	2016		2017		2018	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOTAL BOPS	68 420	68 356	70 336	69 936	72 165	71 944



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel Auverlot,
recteur de l'académie de Créteil,
chancelier des universités

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Julien Moissette,
directeur des relations et des ressources humaines

COORDINATION ET RÉDACTION

Valérie Benisty-Leprisé,
cheffe du bureau PAPP-1
(Offre de formation, examens, RH, insertion)

 facebook.fr/academie.creteil
 [@accreteil](https://twitter.com/accreteil)
www.ac-creteil.fr

